

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2015

des centres d'accueil et services de
FEMMES EN DETRESSE
association sans but lucratif



Siège social: 18-20, rue Glesener, L-1630 Luxembourg
B.P. 1024 L-1010 Luxembourg
BCEE compte IBAN LU87 0019 1106 6556 2000
R.C.S. Luxembourg no. F 1391

www.fed.lu



PREFACE

Les rapports d'activité pour 2015 des différents services de l'association sans but lucratif Femmes en Détresse confirment ceux des années antérieures : en temps de crise économique, les personnes les plus exposées à la précarisation de leur situation ressentent plus encore que les autres les effets négatifs d'une économie qui tourne plus lentement et les mesures d'économie lancées par l'Etat et les entreprises. La population cible de notre association se compose en majorité de femmes seules et de familles monoparentales, à la tête desquelles le plus souvent se trouve une femme qui, seule, gère sa petite famille avec tous les problèmes liés à sa situation passée ou actuelle: perte d'emploi et/ou diminution du salaire ou du revenu, crises familiales, perte de logement, désarroi face à la dégradation de la situation financière et familiale, surendettement, déstabilisation émotionnelle d'elle-même et de ses enfants face à un vécu récent empreint de violence, de menaces physiques et psychologiques.

Les rapports et les statistiques des différents services de Femmes en Détresse asbl permettent d'analyser plus en détail ce constat et également de voir quels instruments les différents services développent ou mettent en œuvre pour permettre à leurs clientes de trouver un nouveau début et de développer pour elles-mêmes et pour leurs enfants de nouvelles perspectives de vie.

Au **ViSaVi**, service de consultation pour femmes ayant vécu de la violence, le nombre d'appels téléphoniques et le nombre de femmes ayant lancé les appels, est décroissant. Mais, au vu du fait que les situations qui contraignent les femmes à consulter le ViSaVi sont de plus en plus compliquées et à défaut de données sur la longueur moyenne des appels, il est envisageable que ce ne soit pas tellement le nombre d'appel qui ait diminué, mais la longueur des appels individuels qui ait augmenté.

Néanmoins, il faut constater que le nombre des éloignements du domicile pour violence domestique qui avait constamment augmenté depuis 2007 connaît depuis 2014 une régression spectaculaire pour arriver en 2015 à seulement 242 expulsions contre 357 en 2012 et 2013 et 320 en 2014.

On pourrait donc espérer que la sensibilisation pour la problématique des dernières années commence à porter des fruits.

Pourtant, les statistiques montrent que le degré de violence exercé par les auteurs a nettement augmenté : une femme a été assassinée par l'auteur de la violence après son expulsion, 14 auteurs ont été mis en détention provisoire et 138 auteurs se trouvaient dans un état fortement alcoolisé lors de leur expulsion.

Par ailleurs, environ la moitié des victimes indiquent avoir consulté un médecin après l'expulsion de l'auteur de la violence. Voilà pourquoi nous sommes d'avis qu'il est absolument urgent qu'une « Opferambulanz » à l'image de celle fonctionnant à Sarrebruck soit mise en place pour permettre à la victime d'obtenir une attestation médicale professionnelle concernant les séquelles qu'elle a remportées suite à la violence d'un membre de sa famille. A noter que, même si elle n'est pas si apparente que la violence physique, la violence psychologique est quand-même plus courante que la première, alors que 92,56% des victimes indiquent avoir subi de la violence psychologique. Dans ce domaine, le Luxembourg a encore du retard sur les pays limitrophes et nous attendons avec impatience la signature de la Convention d'Istanbul qui y remédierait.

Pour éviter que des auteurs particulièrement violents s'attaquent après la séparation ou après une première expulsion à nouveau à leurs victimes, les collaboratrices du SAVVD appliquent depuis 2015 des instruments leur permettant d'évaluer au moyen d'indicateurs objectifs le risque de violence de l'auteur, informations qu'elles partagent avec les autres intervenants pour éviter une reprise de la violence.

Pour le **CFFM** par contre, le nombre de personnes auxquelles un suivi est proposé est en augmentation : il faut noter que dans ce service les raisons prioritaires de la prise de contact des femmes sont leur santé psychique, le manque de logement approprié ainsi qu'en général les problèmes relationnels et de couple. Ce qui se fait toujours plus sentir dans tous les services de consultation, c'est en effet le manque de logements sociaux ou à bon marché, le niveau du loyer jouant un rôle imminent au niveau des moyens financiers disponibles des familles monoparentales et des femmes en situation de divorce.

40 femmes avec 57 enfants ont été recueillis au **refuge pour femmes** en 2015, ce qui fait une augmentation considérable par rapport à 2014. Néanmoins 10 femmes restaient toujours sur la liste d'attente à la fin d'année. Or, comme le nouveau refuge plus grand a définitivement ouvert ses portes début 2016, nous espérons qu'au moins dans une phase transitoire, cette liste d'attente pourra être réduite de façon considérable en raison des chambres supplémentaires à disposition.

Le nombre de gardes réalisées par le **Service Krank Kanner Doheem (SKKD)** dans tout le pays auprès d'enfants malades a encore augmenté de près de 15% en 2015 par rapport à 2014. Ceci est notamment dû au fait que depuis 2015 le service est plus accessible en journée et que de cette sorte les parents peuvent plus facilement et plus tôt organiser la prise en charge de leurs enfants malades. Je tiens à remercier spécialement la Ville de Luxembourg qui, par le biais d'un subside destiné au SKKD et par l'engagement de deux collaboratrices supplémentaires, permet depuis 2013 à ce service d'intervenir plus régulièrement sur le territoire de la ville de Luxembourg. Néanmoins, en 2015, le nombre de demandes refusées a augmenté à nouveau de façon substantielle, de 159 demandes en 2014 à 202 en 2015, soit une augmentation de plus de 30%.

Le centre de formation **NAXI** a tablé en 2015 d'une part sur des formations qui ont fait leurs preuves, comme la formation « Assistance aux personnes » et la formation « Projet professionnel » et d'autre part sur des formations plus nouvelles comme la formation « Rebondir » qui s'adresse à une population de femmes en reclassement externe après une longue maladie et la formation « Jonk an Aktiv » qu'il a proposé à nouveau sur demande du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire afin de permettre à des jeunes femmes d'améliorer leurs chances de se positionner sur le marché de l'emploi. Les chiffres relatifs aux succès d'insertion pour une population somme toute assez fragilisée sont assez élevés, et ceci est notamment le fruit de la recherche conséquente de stages en entreprises ou institution lors desquels les femmes peuvent prouver à un employeur potentiel leurs capacités et compétences. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le service de suivi du Naxi prend en charge toutes les stagiaires et cet encadrement très personnalisé permet aux femmes de prendre conscience de leurs compétences, de regagner confiance en elles-mêmes et de se réorienter vers un avenir plus prometteur.

Néanmoins, il faut constater que le nombre de désistements en raison d'une santé fragile ne permettant pas aux candidates de mener à bien leur formation est en constante augmentation et qu'il serait impératif pour certains profils de faire précéder des formations axés sur une meilleure employabilité par des mesures permettant aux femmes fragilisées de mieux se rendre compte de leurs capacités, de leurs potentiels sous-jacents sans afficher comme but immédiat la reprise ou la recherche d'un emploi rémunéré.

Le **SAVTEH**, le service d'aide aux victimes de la traite des êtres humains, dernier service créé par Femmes en Détresse asbl, a pu regagner des eaux moins tumultueuses en 2015 après une année 2014 très agitée. L'asbl Femmes en Détresse et la Fondation Maison de la Porte Ouverte ont reçu le prix Korczak 2015 pour leur engagement dans la lutte contre la traite des êtres humains. Pourtant la question reste d'actualité de savoir comment organiser une disponibilité continue avec seulement deux postes à mi-temps dans deux services, même si ces services collaborent.

Je tiens à remercier toutes nos collaboratrices et collaborateurs de leur engagement, de l'enthousiasme sans a priori avec lesquels ils font leur travail journalier et s'engagent dans des voies nouvelles lorsqu'il s'agit de développer des projets gratifiants en faveur de notre population cible. Je leur suis en outre reconnaissante qu'ils soient toujours à la recherche de formations et d'outils leur permettant de compléter leurs connaissances professionnelles et leur expérience du terrain au grand profit des femmes qui cherchent notre aide.

Finalement, je remercie au nom de l'association le Ministère de l'Egalité des chances, le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire et le Ministère de l'Education nationale ainsi que le Ministère de la Famille et de l'Intégration qui ont conclu des conventions avec elle de la confiance qu'ils lui témoignent depuis de longues années.

Last but not least, je voudrais remercier de tout cœur tous les donateurs et toutes les donatrices pour la générosité avec laquelle ils et elles ont soutenu nos activités une fois de plus en 2015.

Luxembourg, le 23 mai 2016.

Karin MANDERSCHIED
Présidente

HISTORIQUE

L'association sans but lucratif **Femmes en Détresse** fut créée en juin 1979 par un groupe de travail du Mouvement pour la libération de la femme (MLF). Elle avait comme but la création, le développement et la gestion d'une maison pour femmes en détresse et voulait offrir aux femmes et à leurs enfants une protection efficace contre la violence masculine.

Le refuge pour femmes victimes de violence conjugale, le Fraenhaus, a ouvert ses portes en mars 1980.

La volonté affirmée de l'association de contribuer aussi à « l'amélioration de la vie des femmes, en les aidant à s'intégrer à la vie économique et sociale, en leur garantissant une aide psychologique, juridique et sociale et en leur offrant des formations spécifiques » s'est concrétisée par la création de services diversifiés au fil des années :

- 1981 ouverture du service d'information et de consultation pour femmes VisaVi
- 1984 ouverture du centre de rencontre pour femmes « Kopplabunz »
- 1986 création du centre de formation pour femmes, familles et familles monoparentales (CFFM)
- 1988 création du SKKD : Service Krank Kanner Doheem au sein du CFFM
- 1991 dans le cadre du programme européen NOW (new opportunities for women, création du Naxi-Atelier, atelier de formations spécifiques pour femmes
- 1995 ouverture d'un bureau d'information pour jeunes filles victimes d'actes de violence physique et/ou sexuelle (OXYGÈNE), puis en
- 1997 ouverture du refuge pour jeunes filles, le Meederchershaus
- 1996 ouverture du Kannerhaus, garderie interne pour les enfants des clientes des services de Femmes en Détresse
- 1998 mise en œuvre du Fraentelefon
- 2003 suite à la mise en vigueur de la loi sur la violence domestique, création du Service d'Assistance aux Victimes de Violence Domestique
- 2005 ouverture du PSY-ea, le service psychologique pour enfants et adolescents victimes de violences domestiques
- 2007 création du dispositif d'aide aux victimes de la traite des êtres humains
- 2009 création de la société coopérative SC Ellergronn avec comme objectif l'insertion sur le 1^{er} marché du travail de femmes ayant reçu une formation en restauration (service en salle et aide de cuisine)

Femmes en Détresse est Focal point de WAVE (Women against violence Europe) et experte national de l'observatoire du LEF (Lobby européen des femmes) sur la violence envers les femmes.

Les services de l'asbl Femmes en Détresse sont subventionnés par des conventions avec le Ministère de l'Égalité des chances, le Ministère du Travail et de l'Emploi et le Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Le conseil d'administration de l'association Femmes en Détresse se compose de bénévoles issues de l'assemblée générale de l'association.

Les dons reçus par l'association sont utilisés au profit d'activités spéciales des différents services (séjours de vacances, frais d'inscription à des formations, réalisation de projets des différents services ou participation au financement de projets personnels des clientes ...).

L'a.s.b.l. Femmes en Détresse étant reconnue d'utilité publique par arrêté grand-ducal du 17 septembre 2004, les dons lui versés sont fiscalement déductibles.

Compte BCEE No IBAN LU87 0019 1106 6556 2000.

Informations sur les activités des services sur Internet : www.fed.lu

Sommaire



Administration Centrale 1

Présentation du service	2
• Activités	3



Fraenhaus - Refuge pour femmes victimes de violence conjugale.....5

Présentation du service.....	6
• Buts et résultats du travail avec les femmes.....	7
• Travail avec les enfants	8
• Statistiques.....	9
• Activités	14
• Formation continue des collaboratrices	15
• Conférence.....	16
• Echanges d'expériences professionnelles.....	16
• Conclusions.....	16



Formations 17

- Les formations sur la violence conjugale.....17



Service d'information et de consultation pour femmes -

VI SA VI..... 19

Présentation du service	20
• Statistiques des consultations individuelles.....	21
• Statistiques des appels téléphoniques.....	26
• Activités.....	28
• Conclusion	30



Service d'information et de consultation pour femmes -

VI SA VI - TRAITE DES ÊTRES HUMAINS..... 31

Présentation du service	32
• Statistiques.....	33
• Entrevues, réunions et conférences	34
• Conclusion	36



Fraentelefon..... 39

Présentation du service	40
• Statistiques.....	41
• Conclusion	43



Service d'Assistance aux Victimes de Violence Domestique -

S.A.V.V.D..... 45

Présentation du service	46
• Statistiques.....	47
• Accompagnement des victimes de violence domestique	50
• Activités.....	52
• Perspectives.....	52



Le Service Psychologique pour enfants et adolescent(e)s

victimes de violences domestiques - S-PSYea.....55

Présentation du service	56
• Statistiques.....	57
• Activités.....	61



Kopplabunz - Centre de rencontre pour femmes.....63

Selbstdarstellung	64
• Statistiken.....	65
• Interkulturelle Begegnungen	65
• Migration	66
• Mut zum Selbst	67
• Beratungsgespräche	68
• Kreative Begegnungen.....	68
• Femme en mouvement	69
• Kulturgart.....	71
• Nationaler und internationaler Austausch	71
• Zukunftsperspektiven	71



C.F.F.M. - Centre pour Femmes, Familles et Familles

Monoparentales.....73

Présentation du service	74
• Statistiques.....	75
• Consultations psychologiques	80
• Consultations pédagogiques.....	81
• Le service social « Nei Ufank ».....	83
• Echange au niveau national et international	85
• Formation continue	86
• Conclusion	86



NAXI - Centre de formation et d'insertion professionnelle

pour femmes.....87

Présentation du service	88
• Le personnel	89
• Programme des formations.....	90
• Formations	92
• Evaluation	101
• Conclusion	101
• Statistiques 2011 - 2015	102



Meederchershaus - Refuge pour filles en détresse.....105

Présentation du service	106
• Statistiques.....	107
• Le travail au Meederchershaus.....	112
• Perspectives.....	115



OXYGÈNE - Bureau d'information..... 117

Présentation du service	118
• Groupe cible	119
• Le service de consultation	119
• Logements encadrés	121
• Ateliers d'information	122
• Activités	122
• Perspectives d'avenir	122



S.K.K.D - Service Krank Kanner Doheem..... 123

Présentation du service	124
• Statistiques	125
• Répartition géographique des gardes	128
• Relations publiques	128
• Formations.....	129
• Partenariats	130
• Conclusion.....	131
• Remerciements	132



Kannerhaus - Garderie interne pour enfants..... 133

Selbstdarstellung	134
• Statistiken	135
• Grundsätze	139
• Aktivitäten	140

ADMINISTRATION CENTRALE



Adresse:

18-20, rue Glesener
L-1630 Luxembourg

Adresse postale :

B.P. 1024
L-1010 Luxembourg

Tél. : 40 73 35

Fax : 40 73 34

E-mail : organisation@fed.lu

L'ADMINISTRATION CENTRALE

L'administration centrale, le service juridique et le service de comptabilité se trouvent réunis à l'administration centrale au 18-20, rue Glesener à Luxembourg. Du fait de l'augmentation de la taille de l'association et de la diversification de ses services et actions, il était indispensable de mettre en place une meilleure coordination des activités des services et centres d'accueil ainsi qu'un moyen de communication plus efficace.

Actuellement, 6 personnes travaillent à l'administration centrale : la directrice sociale, la directrice administrative, la secrétaire, la juriste et les deux comptables.

Le local de l'administration centrale est rapidement devenu un point de rencontre pour tous les services du fait que le courrier y est rassemblé et distribué par le secrétariat. L'importance de l'échange des informations est soulignée par les réunions de coordination mensuelles avec les responsables de services. Cette concertation régulière, qui est le fruit d'une politique des ressources humaines dynamique, favorise le développement d'objectifs communs et la mobilisation des collaboratrices pour la réalisation de ceux-ci.

En plus, les formations sur la violence conjugale pour les professionnelles du secteur social ont lieu la plupart du temps dans la salle de réunion de l'administration centrale, sans oublier que l'interface familial y organise les entrevues avec les parents des jeunes filles vivant au Meederchershaus.

L'administration centrale, qui est le siège social de l'association, est en quelque sorte l'épine dorsale de celle-ci : d'un côté, les réunions du conseil d'administration y ont lieu généralement et c'est donc l'endroit où sont prises les décisions quant au développement futur de l'association, d'autre part, comme la comptabilité y est logée, tous les documents comptables transitent par elle.

Le détail des activités de l'administration centrale en 2015 se présente de la manière suivante :

1. GESTION FINANCIÈRE

- Nombre d'écritures comptables en 2015 : 53.600.
- Contrôle des conventions proposées par nos Ministères de tutelle (MEGA et MTE) avant signature.
- Préparation des pièces demandées par la trésorière pour effectuer les virements, certifications de dons etc...
- Elaboration / finalisation des documents suivants :
 - Prévisions budgétaires MEGA et MTE pour l'année 2016.
 - Décomptes semestriels et annuels MEGA et MTE.
 - Décomptes trimestriels.
 - Préparation des pièces comptables pour la Fiduciaire lui permettant d'établir le bilan 2014 pour l'a.s.b.l. *Femmes en Détresse*.
 - Assistance au contrôle du décompte 2014 par les responsables du MEGA (le 29/10/2015).
 - Assistance au contrôle du décompte 2014 du MTE par les services du réviseur d'entreprise chargé en la matière (du 07/05/2015 au 22/05/2015).
 - Assistance à la révision de caisse (le 21/05/2015).
 - Etablissement des fiches de salaire mensuelles et des certificats de rémunération de 85 salarié-e-s au 31 décembre 2015.

2. TÂCHES JOURNALIÈRES

- Gestion du courrier postal et électronique.
- Gestion de la salle de réunion.
- Accueil téléphonique et accueil physique des visiteurs.

3. PERSONNEL / RESSOURCES HUMAINES

- Préparation des entretiens d'embauche (annonces, courriers de convocation et de refus etc...) : 23 séances d'entretiens en 2015 (pour 13 postes).
- Préparation de divers contrats de travail, respectivement de contrats de remplacement (93 en 2015) et de divers avenants aux contrats de travail existants (11 en 2015).
- Etablissement de certificats de travail et autres (26 en 2015).
- Service de Santé au travail multisectoriel : préparation des fiches pour les examens d'embauche et les examens périodiques, entrevue de concertation avec notre médecin du travail attitré.
- Gestion des heures de travail.
- Proposition de membres du personnel à honorer par FED pour 10, 20 ou 30 ans d'ancienneté, respectivement lors du départ en retraite (2 personnes en 2015).
- Gestion et tenue des dossiers du personnel.

4. DIVERS TRAVAUX DE RÉDACTION, CORRECTION ET DIFFUSION

- Statistiques de l'année 2014 : rassemblement, correction et continuation au Ministère.
- Rapport d'activités de l'année 2014: rassemblement des textes, correction, mise en page et finalisation.
- Ordres du jour et rapports de réunions (réunion de coordination, plate-formes de concertation, courriers divers (Ministères de tutelle, fournisseurs, demandes de devis etc...)).
- Etablissement et mise-à-jour de divers listings (contacts téléphoniques, personnel occupé etc...).

5. SERVICE JURIDIQUE

- Suivi de l'actualité politique et de la législation luxembourgeoise concernant les activités de l'asbl et rédaction d'un « Juris-Newsletter » pour les services.
- Suivi de la jurisprudence en matière de droit du travail et de droit de la sécurité sociale.
- Rédaction des contrats de travail pour le personnel de l'asbl.
- Etude et suivi des contrats de bail conclus par l'asbl.
- Etude des contrats de l'asbl avec le Fonds de Logement.
- Révision des contrats de bail de 2^{ième} phase.
- Suivi des dossiers de demande en autorisation d'établissement introduits auprès de l'Inspection du Travail et des Mines.
- Traitement de divers dossiers du conseil d'administration et de la direction.

- Traitement réguliers de questions juridiques posées par les services dans différents domaines du droit, et notamment en droit familial.
- Rédaction de requêtes en droit civil (bail à loyer, saisies) et suivi des procédures devant différentes juridictions.
- Suivi régulier des dossiers de l'asbl déposés auprès du Ministère de l'Egalité des chances, correspondance et contact régulier avec le Ministère.
- Dépôt annuel des documents officiels de l'asbl auprès du Registre de commerce et des sociétés.
- Correspondance régulière et élaboration des contributions de l'asbl en tant que membre des organisations WAVE (Women against Violence Europe) et EWL (European Women's Lobby).
- Participation et intervention en tant que conférencière à la conférence annuelle de WAVE à La Haye au Pays-Bas.
- Participation à la réunion annuelle du European Women's Lobby (EWL) à Vilnius en Lituanie.
- Elaboration des contributions de l'asbl dans le cadre de sa collaboration avec le Comité interministériel des droits de l'homme au Luxembourg.
- Participation à la conférence « La violence domestique au Luxembourg », organisée par le Ministère de l'Egalité des chances, le 5 mars 2015 à Dudelange.
- Présentation de l'asbl lors de la conférence «Get connected in Luxembourg» le 17 juin 2015, sur invitation de l'organisation The Network.

6. TRAVAUX POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FEMMES EN DÉTRESSE

- Site internet de F.E.D : insertions et mises-à-jour.
- Préparation de l'assemblée générale de l'*a.s.b.l. Femmes en Détresse*.
- Préparation des pièces pour le dépôt annuel au Registre de commerce et des sociétés.
- Travaux d'archivage.
- Festival des Migrations, des Cultures et de la Citoyenneté (14-15 mars 2015) : préparation du stand et organisation des permanences.

FRAENHAUS

Refuge pour femmes victimes de violence conjugale



B.P. 1024
L-1010 Luxembourg
Tél. : 44 81 81
Fax : 25 30 80
E-Mail : foyer@fraenhaus.lu

LE FRAENHAUS

Le Fraenhaus Lëtzebuerg offre une aide et un refuge aux femmes - avec ou sans enfants - victimes de violence conjugale. Pour des raisons de sécurité l'adresse du refuge est secrète.

Le Fraenhaus est accessible par téléphone au numéro 44 81 81.

La vie communautaire permet aux femmes de réaliser qu'elles ne sont pas seules dans leur situation et qu'elles peuvent surmonter tout sentiment de honte et de résignation.

Le personnel base son travail sur les principes de l'intervention féministe. L'approche féministe part du principe que toutes les femmes peuvent surmonter l'état de dépendance et d'oppression, si on les encourage et les soutient. Nous encourageons les femmes à surmonter leur peur, à retrouver confiance dans leurs propres compétences, à augmenter leur estime de soi, à améliorer leur bien-être corporel, à parler de leurs problèmes, à avoir une opinion propre et à s'informer. Nous les aidons à comprendre qu'elles ont le droit de prendre du temps pour s'occuper d'elles-mêmes.

La violence conjugale a également des répercussions sur les enfants. Le travail avec les enfants consiste entre autre à décharger les enfants d'une responsabilité trop lourde à porter (celle de protecteur de la victime), à dévictimiser et déculpabiliser l'enfant et à lui donner des moyens d'expérimenter de nouveaux comportements et moyens d'expression.

1. BUTS ET RESULTATS DU TRAVAIL AVEC LES FEMMES

Le premier but du Fraenhaus est d'offrir un refuge pour femmes et enfants victimes de violence conjugale. En 2015, 40 femmes et 57 enfants ont été hébergés dans notre foyer.

Nous offrons un encadrement psychologique, social et administratif aux habitantes du Fraenhaus.

1.1 Pourquoi les femmes sont-elles venues au Fraenhaus ?

Les femmes et leurs enfants qui arrivent au Fraenhaus ont subi de la violence physique, psychologique et/ou sexuelle de la part de leur conjoint/concubin ou d'un membre de la famille. Certaines femmes sont aussi venues au Fraenhaus, parce que leurs enfants avaient subi de la violence physique ou sexuelle de la part de leur père, d'un membre de la famille ou du compagnon de la mère.

Nous accueillons aussi des femmes victimes de la prostitution et/ou de la traite des êtres humains (à des fins d'exploitation sexuelle).

1.2 Type d'agression subie*

Coups/blessures/violence psychologique	40 femmes
Violence sexuelle	2 femmes
Violence psychologique sur enfants	57 enfants
Violence physique sur les enfants	8 enfants

* A noter que les femmes/enfants peuvent se retrouver dans plusieurs catégories

1.3 Sexe de l'auteur(e) de la violence*

Homme	38 hommes
Femme	3 femmes

*une femme peut avoir subi de la violence de la part de plusieurs auteur(e)s de violence

1.4 Lien entre la victime et l'auteur(e)*

Violence du mari/concubin	37 femmes
Violence de la mère envers la femme	2 femmes
Violence du père envers la femme	1 femme
Violence de la fille envers la femme	1 femme
Violence du père envers l'enfant	6 enfants (2 familles)
Violence du beau-père envers l'enfant	2 enfants (2 familles)

* une femme peut être victime de violence de la part de plusieurs auteur(e)s de violence

1.5 Intervention de la police

Intervention de la police :	23 fois
Pas d'intervention de la police :	16 fois
Inconnu :	1 fois

1.6 Où s'est déroulée la violence* ?

Au domicile conjugal :	38 femmes/enfants
Dans la maison familiale :	3 femmes/enfants
Autre :	1 femme

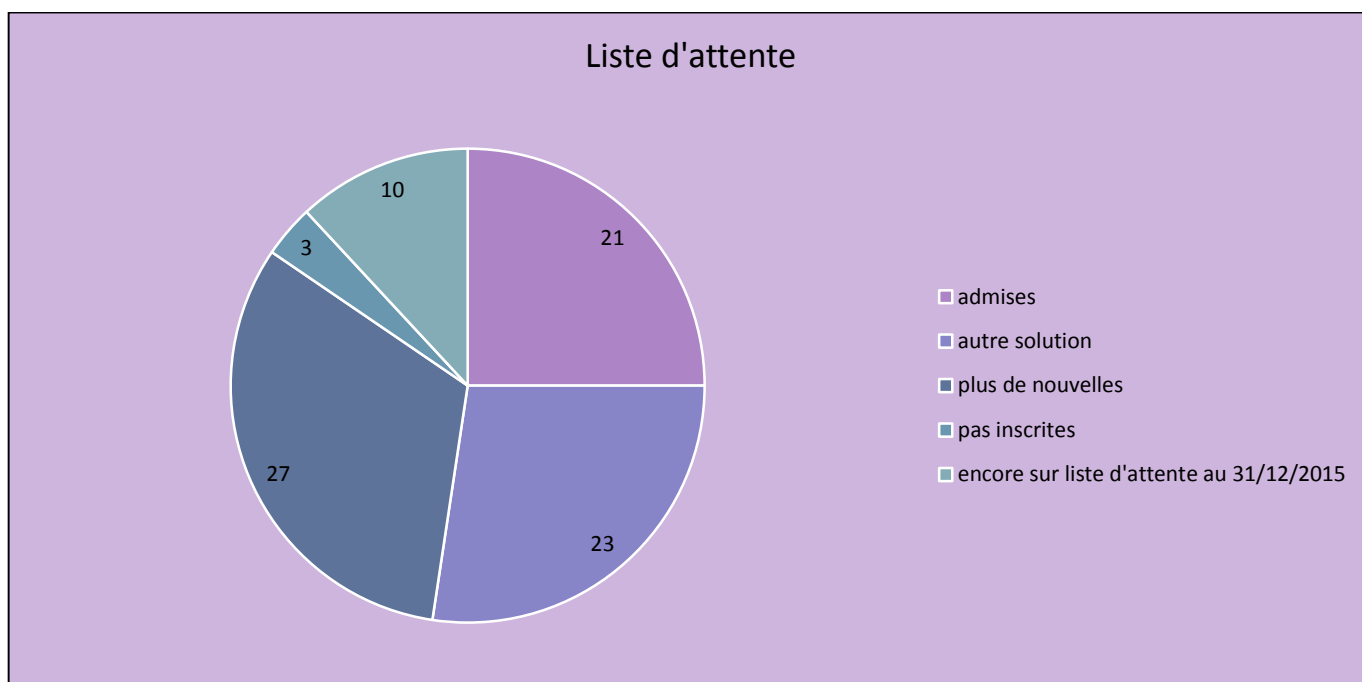
* A noter que des femmes/enfants peuvent se retrouver dans plusieurs catégories.

1.7 Liste d'attente

Suite à une réunion en 2008 avec le Ministère de l'Égalité des chances, les services concernés (foyers et bureaux d'information) ont décidé que la femme qui se présente dans un service d'information est inscrite sur la liste d'attente de tous les foyers pour femmes. Cela évite à la femme de se présenter dans plusieurs bureaux et de répéter son histoire maintes fois.

En 2015, nous avons eu 84 demandes de femmes pour notre liste d'attente que nous pouvons répartir comme suit :

- 21 femmes ont été admises au Fraenhaus,
- 23 femmes ont trouvé une autre solution (p.ex. un autre foyer pour femmes),
- 27 femmes ne se sont plus manifestées,
- 3 femmes n'étaient pas inscrites sur notre liste d'attente*,
- 10 femmes étaient encore sur la liste d'attente au 31/12/2015.



*ces femmes n'ont pas été inscrites sur notre liste d'attente car notre structure n'était pas adaptée à leur problématique.

2. TRAVAIL AVEC LES ENFANTS

Au sein du foyer pour femmes victimes de violence conjugale, le travail avec les enfants consiste en trois domaines principaux : le travail direct avec les enfants, l'accompagnement des femmes en tant que mères et la collaboration avec d'autres professionnels et services travaillant avec les enfants.

2.1. Le travail direct avec les enfants

Il est important de noter que les enfants qui viennent avec leur mère au Fraenhaus sont le plus souvent eux-mêmes victimes directes ou indirectes de la violence domestique, ce qui peut avoir des répercussions importantes sur leur développement psychologique, physique, cognitif et social.

A l'expérience de la violence s'ajoute souvent pour l'enfant le sentiment douloureux de l'abandon de l'environnement familial. Pour les enfants, l'arrivée au Fraenhaus constitue un changement fondamental, non seulement au niveau spatial, mais aussi au niveau social par le changement de la relation/du contact père-enfant, la perte des amis, le changement d'école ou de mode de garde.

En plus de la garde ponctuelle des enfants, le travail au Fraenhaus consiste en la création d'un espace de confiance et de détente permettant à l'enfant la verbalisation de son vécu, l'expression de ses émotions, le développement d'une perception positive de soi-même et l'apprentissage de résolutions alternatives de conflit.

Pour la réalisation de ces buts primordiaux du travail avec les enfants, des outils de travail comme les histoires et les dessins thématiques, les activités créatives, l'expression corporelle et musicale, les discussions individuelles et en groupes et les exercices de prévention de la violence et de confiance en soi s'avèrent importants. A ces activités s'ajoutent des sorties ludiques et intellectuelles. Elles sont importantes pour les enfants victimes de violence, pour retrouver une certaine normalité.

2.2 La coopération avec les mères

Le travail individuel avec l'enfant suppose la coopération avec la mère qui peut devenir une partenaire importante de la personne de référence de l'enfant et qui peut lui donner des informations instructives concernant le développement et le vécu de son enfant.

Dans le but de reconforter la femme dans son rôle de mère, il est important de valoriser ses compétences éducatives et de l'encourager dans ses décisions au sujet de l'enfant.

Au soutien de la mère en matière d'éducation s'ajoute l'aide administrative, scolaire et/ou sociale en rapport avec l'enfant.

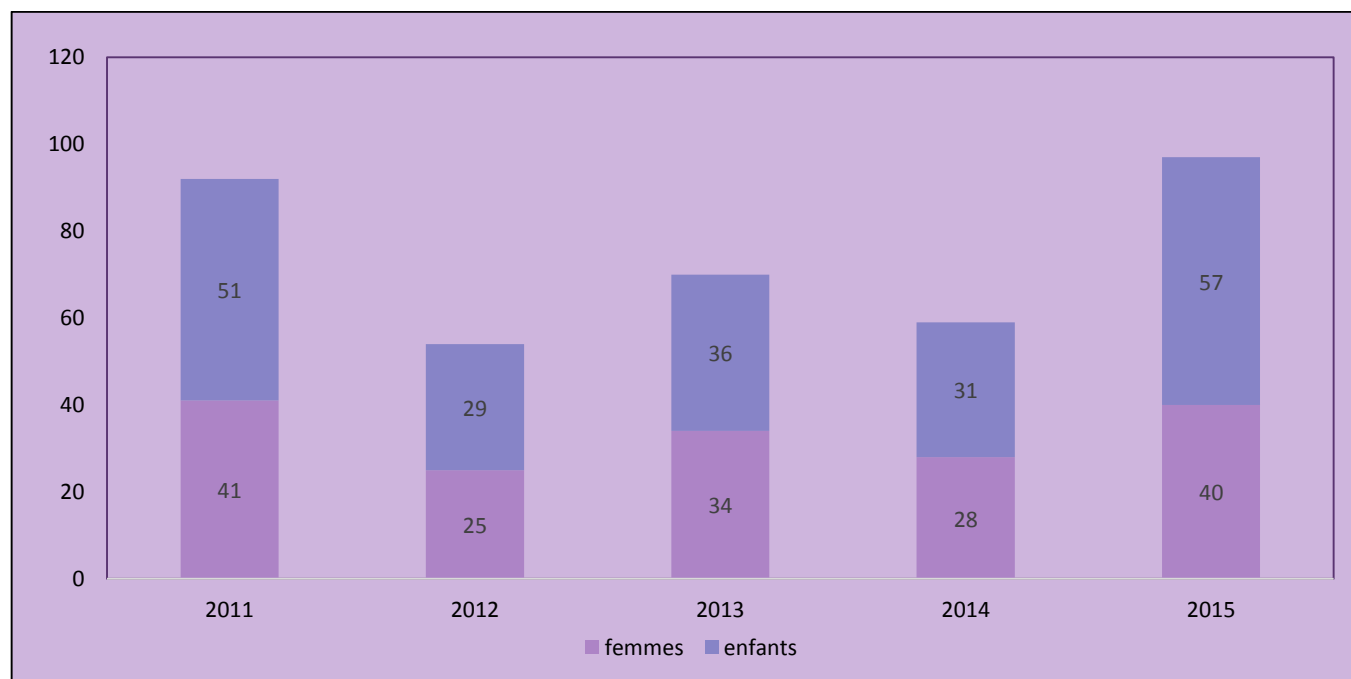
2.3 La collaboration avec des professionnels et services internes / externes

Pour pouvoir réaliser un encadrement adapté aux besoins de l'enfant, il est important de rester en contact avec les professionnels et services internes (p.ex. la personne de référence de la femme au Fraenhaus, avec le Kannerhaus, le PSY-ea, le service psychologique pour enfants et adolescent(e)s, ...) et externes (p.ex. les services administratifs, scolaires, sociaux,...)

Cette collaboration vise la mise en commun des différentes perspectives professionnelles des personnes travaillant avec l'enfant.

3. STATISTIQUES

3.1 Nombre d'enfants et de femmes



On peut constater qu'en 2015 on a accueilli un plus grand nombre de femmes que les années précédentes.

3.2 Age des femmes

	2011	2012	2013	2014	2015	%
- de 20 ans	-	1	2	-	2	5%
21 – 30 ans	7	7	12	12	16	40%
31 – 40 ans	18	9	7	10	12	30%
41 – 50 ans	14	8	11	3	10	25%
51 – 60 ans	1	-	2	2	-	-
60 ans et plus	1	-	-	-	-	-

3.3 Nationalité des femmes

UE		Non UE	
Luxembourgeoise	11	Camerounaise	1
Portugaise	4	Brésilienne	1
Française	5	Algérienne	1
Allemande	1	Serbe	1
Belge	1	Bosnienne	2
		Kosovare	1
		Congolaise	1
		Zimbabwéenne	1
		Ukrainienne	2
		Cap verdienne	1
		Cubaine	1
		Dominicaine	1
		Bissau-guinéenne	1
		Iranienne	1
		Chinoise	1
		Philippine	1
TOTAL	22		18

55 % des femmes sont issues de l'UE.

45 % des femmes ne sont pas issues de l'UE.

3.4 Destination des femmes après le séjour au refuge

Destination	2011	2012	2013	2014	2015	%
Chez une amie/famille	4	3	-	3	3	7,5%
Retour mari/concubin	6	4	-	2	16	40,0%
Retour domicile (mari/concubin parti)	3	1	2	4	-	-
Seule dans un appartement	11	4	5	2	7	17,5%
Chez un nouveau compagnon	-	1	-	-	-	-
Hôpital	-	-	-	2	-	-
2 ^{ème} phase	2	-	1	1	-	-
Wunnengshëllef/AIS Fonds de Logement	2	6	3	2	2	5,0%
Hôtel	-	-	-	-	1	2,5%
Autre structure	2	-	2	3	3	7,5%
Toujours au foyer au 31 décembre	8	6	9	7	8	20,0%
Inconnue	2	-	2	2	-	-

En 2015, nous avons fait 4 demandes AIS et 4 demandes Wunnengshellef. En ce qui concerne les demandes au Fonds de Logement, 3 demandes ont été actualisées (demande pour femme seule avec enfant(s)), et 1 nouvelle demande a été introduite.

Pour d'autres femmes séjournant au Fraenhaus en 2015, leur situation ne le permettait pas de faire une demande de logement social (pas de papiers, pas de revenu, séjour trop bref au Fraenhaus). Un certain nombre de femmes avait aussi d'autres possibilités de logement (propriétaire d'un logement, possibilité de trouver un logement sur le marché privé) et dans ces cas aucune demande de logement social n'a été introduite.

8 femmes (ou 20%) sont toujours au foyer au 31 décembre 2015. Leur durée de séjour et leur destination sont encore inconnues et vont seulement entrer en compte pour les statistiques de 2016. Ce taux ne varie guère d'une année à l'autre, en fait notre foyer est presque toujours complet, et une sortie engendre tout de suite une nouvelle entrée.

On constate qu'en 2015, 16 femmes (40%) sont retournées auprès de leur partenaire violent, ce qui est plutôt exceptionnel ces dernières années. Ce phénomène s'explique en partie par le fait qu'on avait beaucoup d'entrées en urgence, et ces femmes qui viennent en pleine crise sont plus susceptibles de rentrer auprès de leur partenaire que les femmes qui ont planifié leur départ.

3.5 Provenance régionale des femmes

Provenance	2011	2012	2013	2014	2015	%
Nord	3	1	5	3	5	12,5%
Sud	17	9	8	7	7	17,5%
Est	6	1	3	4	6	15,0%
Ouest	1	2	1	1	1	2,5%
Centre	3	12	15	11	18	45,0%
Etranger	-	-	1	1	3	7,5%
Inconnue	1	-	1	1	-	0,0%

3.6 Nombre d'enfants par femme

Nombre d'enfants	2011	2012	2013	2014	2015	%
0	14	8	10	8	7	17,5%
1	10	8	15	13	18	45,0%
2	7	7	7	4	9	22,5%
3	7	1	2	2	4	10,0%
4	3	-	-	1	1	2,5%
5	1	1	-	-	1	2,5%

15% des femmes ont 3 ou plus d'enfants.

3.7 Durée du séjour

	2011	2012	2013	2014	2015	%
<7 jours	12	3	7	8	12	30,0%
<2 semaines	7	1	2	-	3	7,5%
<4 semaines	1	1	2	4	4	10,0%
<2 mois	2	2	5	-	1	2,5%
<3 mois	3	4	2	2	2	5,0%
<4 mois	4	1	4	1	-	0,0%
<5 mois	-	-	-	-	3	7,5%
<6 mois	-	-	-	-	2	5,0%
<7 mois	-	-	-	-	-	0,0%
<8 mois	-	-	-	-	-	0,0%
<9 mois	-	-	-	-	2	5,0%
<10 mois	-	-	-	-	2	5,0%

<20 mois	-	-	-	-	1	2,5%
Au Fraenhaus au 31/12/2014	-	-	-	7	8	20,0%

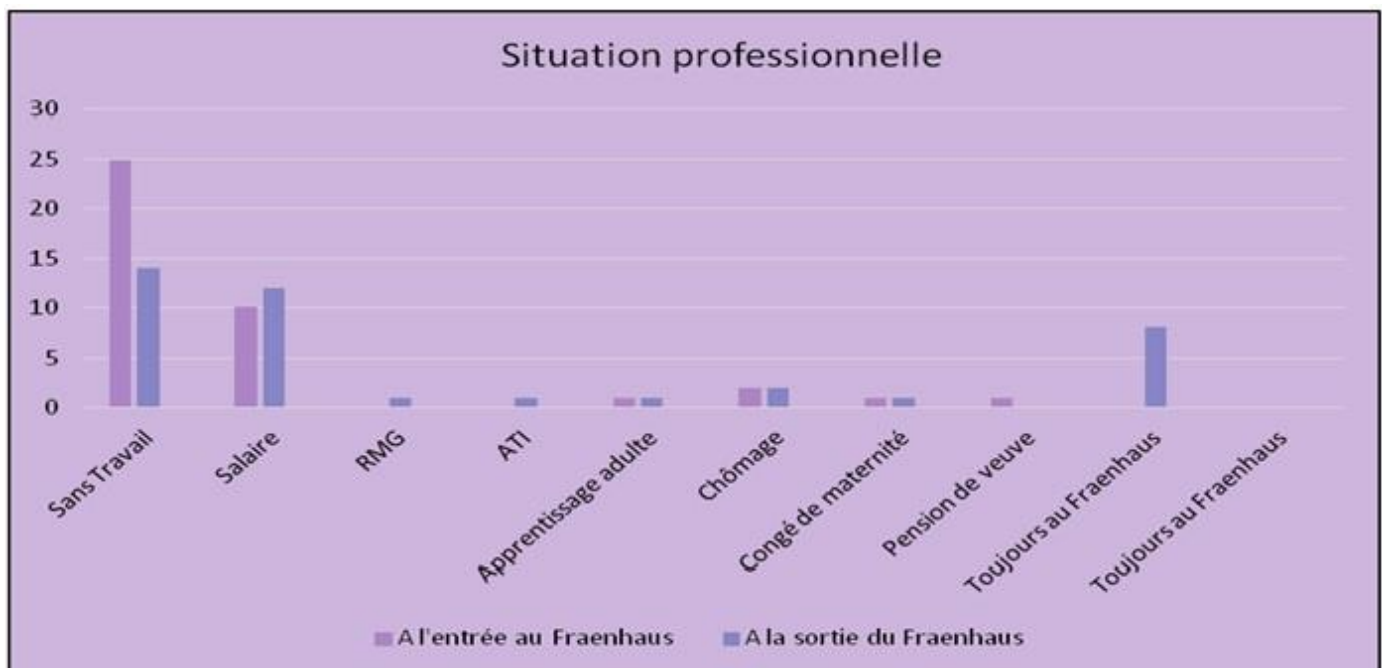
On constate que la plupart des femmes restent ou bien peu de temps au Fraenhaus (30% restent 1 à 7 jours) ou très longtemps (25% restent 4 mois et plus).

3.8 Nombre d'enfants par âge et par sexe

Age	Filles	Garçons	Total
0-1 an	1	4	5
1-3 ans	8	8	16
3-5 ans	2	4	6
5-7 ans	7	-	7
7-10 ans	2	5	7
10-13 ans	5	6	11
13-16 ans	3	2	5
16-18 ans	-	-	-
18 ans et plus	-	-	-
Total	28	29	57

Ce tableau montre qu'il y a une variation d'âge qui s'étend de quelques jours à 18 ans et plus. Un défi de notre travail est de jongler avec les différentes tranches d'âge des enfants, pour répondre au mieux aux besoins liés à leur âge.

3.9 Situation professionnelle des femmes

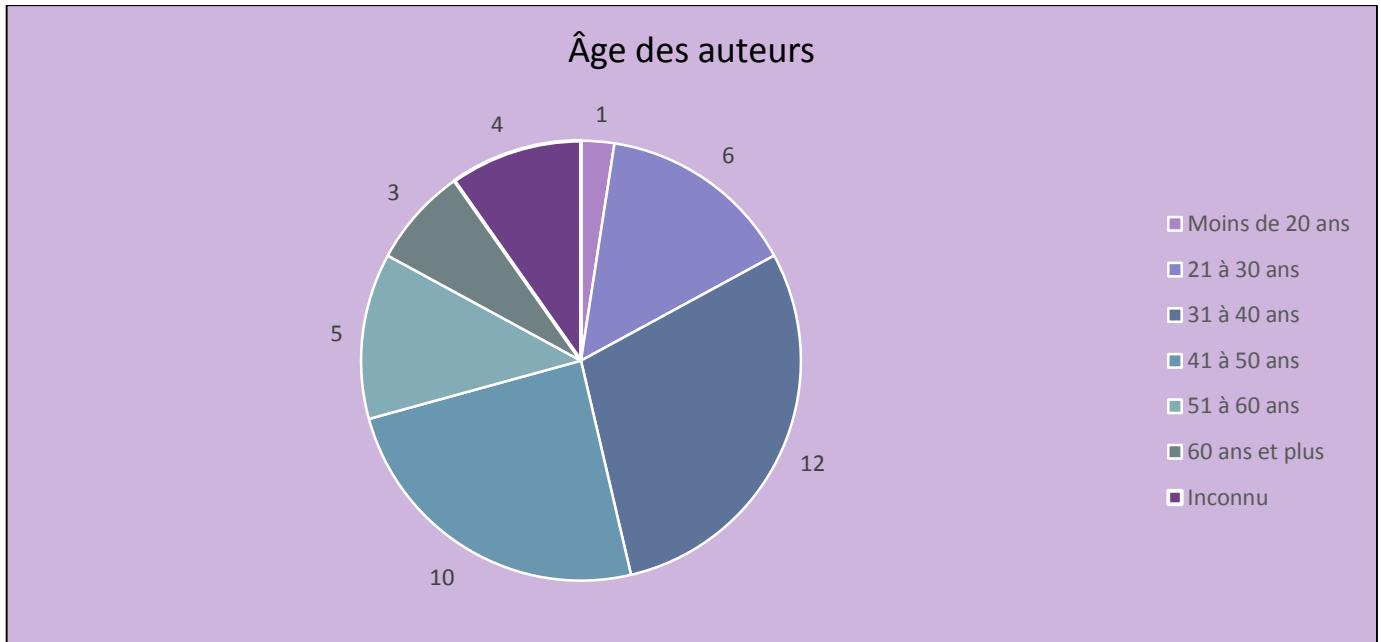


3.10 Nationalité des auteur(e)s de violence

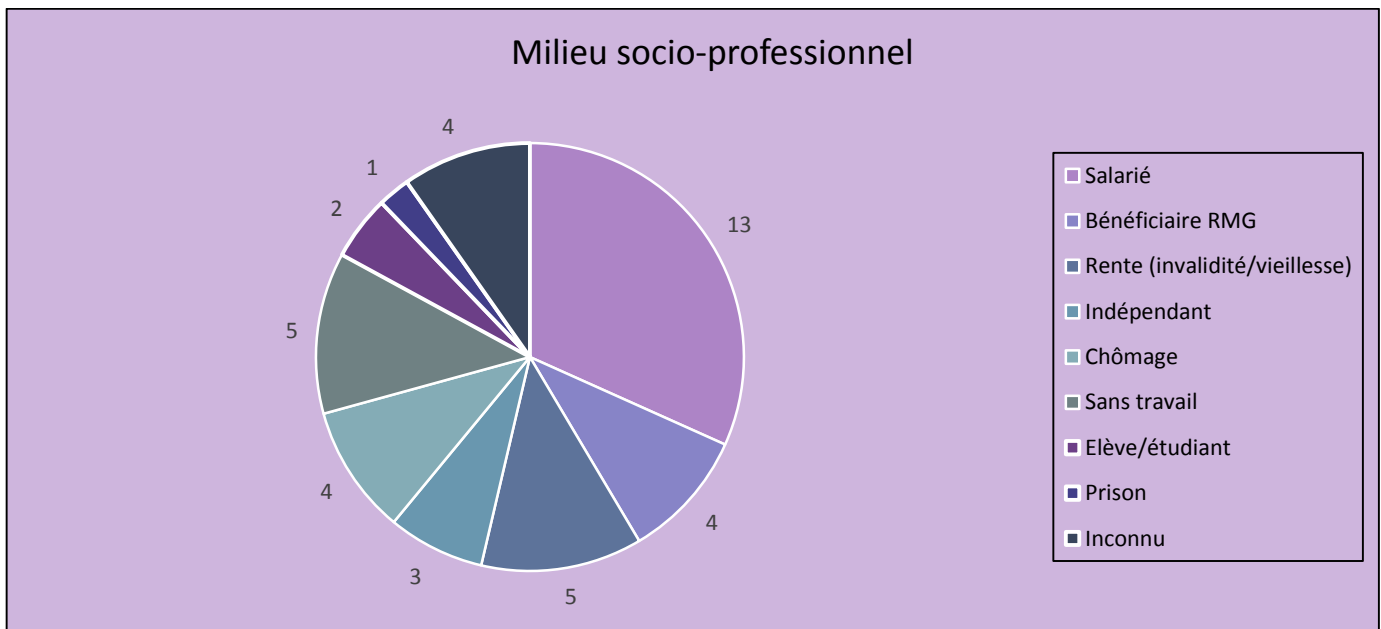
UE		NON UE	
Luxembourgeoise	13	Bosnienne	3
Portugaise	6	Kosovare	1
Française	3	Chinoise	1
Belge	1	Iranienne	1
Italienne	1	Tunisienne	1
Espagnole	1	Congolaise	1

Inconnue	3	Ivoirienne	1
		Camerounaise	1
		Cap verdienne	1
		Jamaïcaine	1
		Dominicaine	1

3.11 Age des auteur(e)s de violence



3.12 Milieu socioprofessionnel des auteur(e)s



3.13 Structures de suivi

Après leur séjour au Fraenhaus, une partie des femmes peut profiter d'une mise à disposition d'un appartement dit de 2^e phase, du Fonds de Logement, de l'AIS ou de la Wunnengshëllef. Les collaboratrices du Fraenhaus assurent un suivi social auprès de ces femmes pendant la durée de leur contrat, c'est-à-dire pendant 3 ans.

Type de structure	2011	2012	2013	2014	2015
2ème phase (Femmes en Détresse)	3 femmes / 6 enfants	4 femmes/ 8 enfants	4 femmes/ 8 enfants	5 femmes / 9 enfants	4 femmes / 8 enfants
Wunnéngshëllef/AIS	7 femmes / 15 enfants	7 femmes/ 20 enfants	5 femmes/ 9 enfants	9 femmes / 19 enfants	7 femmes / 16 enfants
Fonds de Logement	1 femme / 2 enfants	1 femme / 2 enfants	1 femme / 2 enfants	1 femme / 2 enfants	3 femmes / 6 enfants
Total	11 femmes/ 23 enfants	12 femmes / 30 enfants	10 femmes / 19 enfants	15 femmes/ 30 enfants	14 femmes / 30 enfants

Il est à noter qu'en plus des femmes suivies dans ces différentes structures, les collaboratrices du Fraenhaus assurent le suivi libre de femmes qui ont quitté le Fraenhaus ou une des structures citées ci-dessus. Ce suivi est ponctuel, en fonction du besoin des femmes. Pour certaines femmes, ce suivi libre se poursuit depuis plusieurs années.

4. ACTIVITES

4.1. Activités de loisirs

En 2015, le personnel a organisé diverses activités de loisirs avec les femmes et les enfants :

- ateliers de bijoux, ateliers de cuisine, atelier de couture, coloriage d'œufs de Pâques,
- Badminton,
- sorties au restaurant, à la Schouberfouer, au Marché de Noël à Trèves, au parc d'attraction Walygator, au Parc Merveilleux, à la ferme pédagogique,
- sortie en ville avec promenade "Vies de femmes - femmes légendes",
- cinéma, musée, bibliothèque.

4.2. Autres activités

- participation à la Journée internationale de la femme,
- cours de langues (luxembourgeois et français).

Nous avons constaté que beaucoup de femmes n'ont pas les connaissances linguistiques nécessaires pour trouver un emploi au Luxembourg et s'inscrivent dans des cours de langues. Mais pour profiter du temps entre l'arrivée de la femme au Fraenhaus et le début d'un cours, nous proposons des cours de luxembourgeois et de français au Fraenhaus même, animés par le personnel. Ces cours sont aussi fréquentés par des femmes « de suivi » qui se préparent au test de langue luxembourgeoise, en vue d'obtenir la nationalité luxembourgeoise. Ces femmes sont toujours très motivées et passent le test avec succès.

4.3. Ateliers art-thérapeutiques

Depuis avril 2015, la nouvelle collaboratrice du Fraenhaus propose régulièrement des ateliers art-thérapeutiques pour les femmes. Ces ateliers visent à faciliter l'expression du vécu et des sentiments des femmes et de leur faire redécouvrir leurs ressources et leur créativité individuelle. L'expérience de savoir-faire, vécue dans l'atelier art-thérapeutique, encourage les femmes à croire dans leurs capacités de leur vie quotidienne. Les échanges en groupe aident à surmonter le sentiment de solitude, de honte de culpabilité et renforcent l'estime de soi. Les thèmes abordés sont choisis en fonction des besoins des femmes et visent à clarifier la situation de chaque femme tout en dévoilant les chemins pour évoluer.

4.4. Groupe de parole pour les enfants

En vue du déménagement dans un foyer plus spacieux, des groupes de paroles pour les enfants ont été prévus en fin d'après-midi les vendredis. Même si l'année 2015 s'est terminée à l'ancienne adresse une phase test a été introduite pendant laquelle différents sujets ont déjà pu être abordés.

Les enfants ont ainsi eu l'occasion de parler d'avantage de leur ressenti et d'exprimer leurs sentiments en groupe. Les thèmes abordés cette année ont été entre autre la nourriture saine, les différentes cultures, la violence domestique... Ces groupes de parole ont souvent été suivis d'une activité plus ludique pour souligner l'importance du sujet. C'est ainsi que le thème « nourriture saine » p.ex. a été suivi par une activité de cuisine avec les enfants. Jusqu'à présent les enfants montraient beaucoup d'intérêt pour la participation au groupe.

5. FORMATION CONTINUE DES COLLABORATRICES

Contenu	Organisation / Formateur(trice)
Identification et prise en charge des victimes de la traite	Association ALC + Dispositif National Ac.Sé
Etude sur les causes de la violence domestique au Luxembourg	MEGA + Luxembourg Institute of Health (LIH)
Formation à l'intervention en cas de crise suicidaire	Centre d'intervention et de prévention
Weiterbildung: "Selbstfürsorge für Menschen in helfenden Berufen"	Centre d'intervention et de prévention
Formation: Violence conjugale	F.E.D.
Cinéma du Sud « Kapus Kondyachi Goshta »	Aide à l'Enfance de l'Inde + Kindernothilfe Luxembourg + Terre des Hommes
« Behandlungsmöglichkeiten der Familientherapie »	Dr Carole Gammer
Séance de rencontre Agence Immobilière Sociale	Agence Immobilière Sociale (AIS)
Brandschutz : Anwendung des Feuerlöschers	EFJ asbl
Excel	Erwuessebildung
Santé Scolaire, 4 ^{ième} Journée nationale	Division de la Médecine scolaire
Hilfe und Schutz für Kinder und Jugendliche in gefährdenden Situationen	Alupse Dialogue (Bernd Reiners, Marie-Josée Cremer)
„Marte Meo“, Therapist	AFP-Erzéiungs- a Familljeberodung; Maja Hehlen

Fin novembre, une collaboratrice du domaine du travail avec les enfants a terminé la formation « Marte Meo » avec succès. Cette méthode de travail est en cours d'être introduite dans le travail avec les enfants et les mères.

Marte Meo signifie « par ses propres forces » et est utilisé dans le Fraenhaus pour promouvoir les compétences parentales. Avec le consentement écrit des mères, des enregistrements vidéos sont réalisés entre la mère et son/ses enfant/s, entre les enfants ou/et entre une collaboratrice et l'enfant/les enfants.

Ultérieurement une analyse d'interaction par vidéo est menée et est montrée à la mère et/ou l'enfant/les enfants. L'utilisation de la méthode aide les mères à reconnaître les besoins et le niveau de développement de leurs enfants et à découvrir, apprécier et développer leurs propres ressources.

6. CONFERENCE

Du 3 au 6 novembre 2015, 2 collaboratrices du Fraenhaus ont participé à la 3^e « World Conference of Women's Shelters » qui a eu lieu à La Haye. Cette conférence mondiale qui avait comme sujet « Connect and act to end violence against women » rassemblait plus de 1000 professionnels, travaillant avec des survivants de violence domestique, issus de 115 pays différents.

Chaque jour 2 conférences plénières et une multitude d'ateliers au choix ont traité le sujet de la violence domestique sous des angles différents. Pendant les pauses, des discussions intéressantes avec les autres participants étaient possible.

Une après-midi a été consacrée à une visite de 2 refuges et d'un service ambulatoire dans les alentours de La Haye, ce qui permettait un échange avec la population cible et les travailleurs sociaux de ces institutions.

7. ECHANGES D'EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Contenu	Organisation
Réunions des formatrices en matière de violence conjugale	Femmes en Détresse
Réunions pour l'organisation de la Journée Internationale des Femmes	Cid Femmes
Groupe de travail: Traite des êtres humains	Fraenhaus, Visavi,
Groupe de travail: Services de consultations et services d'hébergements	Centre Ozanam, Visavi, Fraenhaus, Foyer Sud, Foyer Pro Familia
Groupe de travail: cheffes de service des services d'hébergements pour femmes	Fraenhaus, Foyer Pro Familia, Foyer Sud, Foyer Paula Bové, Foyer Maternel, Eeschweiler Haus
Kannerhaus	Kannerhaus, Fraenhaus, Femmes en Détresse
Service PSYEA	Service PSYEA, Fraenhaus, Femmes en Détresse

8. CONCLUSIONS

Pour 2015 on peut constater que la plupart des femmes restent ou bien peu de temps au Fraenhaus (30% restent 1 à 7 jours) ou bien ont un séjour assez long (25% restent 4 mois ou plus). Les femmes dont le séjour est très bref rentrent assez vite auprès de leur partenaire violent ou trouvent une autre possibilité de logement dans les premiers jours.

Les femmes, dont le séjour dépasse les 4 mois prévus par notre règlement, ont généralement un projet de vie bien déterminé, mais ont besoin de plus de temps pour le réaliser. En effet, il devient de plus en plus difficile pour les femmes de trouver un travail. Ceci est dû à un manque de qualification professionnelle d'une part, mais aussi à des connaissances linguistiques insuffisantes.

Pour les femmes gagnant le salaire social minimum ou bénéficiaires du RMG, il devient de plus en plus difficile, voire impossible de trouver un logement sur le marché immobilier. Toutes les agences immobilières et la plupart des propriétaires qui louent de privé en privé les refusent comme locataires, même si ces femmes ont les moyens financiers pour payer le loyer.

Aussi les femmes sans papiers, que nous accueillons d'ailleurs régulièrement, restent généralement longtemps au foyer, car leur situation sociale est très complexe.

En ce qui concerne la nationalité de nos clientes, on constate que presque la moitié sont des ressortissantes des pays non UE. Souvent elles viennent au Luxembourg pour se marier ou pour rejoindre leur mari. Elles n'ont ni famille, ni amis au Luxembourg et se retrouvent sans réseau social en cas de séparation. Diplômées ou non-diplômées, elles ont des problèmes à trouver un emploi, car leurs connaissances linguistiques sont insuffisantes.

LES FORMATIONS SUR LA VIOLENCE CONJUGALE

Service /Dates	Thèmes et volume de la formation	Population cible
SAVVD 17.03	Sensibilisation et Prévention, 3,5 heures	Élèves 13 ^{ième} LTPES Mersch
SAVVD 20.03	Sensibilisation et Prévention, 2 heures	Élèves 12 ^{ième} Lycée tech. Belval
SAVVD 23.03	Information sur la loi de la violence domestique, 3 heures	Étudiants du BTS Infirmier psychiatrique du LTPS
SAVVD 12.05	Information sur la loi de la violence domestique et présentation du service, 6 heures	Professionnelles des services de FED et d'autres services travaillant dans le domaine de la violence domestique
SAVVD 04.05 / 06.05 02.06 / 03.06	La violence domestique, 2x4 heures La loi de la violence domestique et la présentation du SAVVD, 2x2 heures	Élèves de l'Ecole de Police Grand-Ducale
SAVVD 13.10	Présentation du SAVVD, 2 heures	Collaborateurs de SOS Détresse
SAVVD / DIRECTION 04.11	Sensibilisation dans le domaine de la violence domestique et présentation de la loi, 4 heures	Étudiants Bachelor en sciences éducatives et sociales BSSE Université de Luxembourg
FRAENHAUS / DIRECTION 13.03	Dépistage de la violence conjugale, 3 heures	Collaborateurs SRAS/ SNAS
FRAENHAUS / DIRECTION 05.05	La violence domestique conférence de sensibilisation, 2 heures	CLAE, grand public
FRAENHAUS 22.05	Formation sur la violence conjugale, dépistage, 7,5 heures	Elèves sages-femmes, Centre hospitalier
FRAENHAUS 27.04	Formation approfondie sur la violence domestique, 2 modules à 6 heures	Collaboratrices des refuges et des services de consultation pour femmes
FRAENHAUS 12.12	Séance de sensibilisation violence domestique, 3 heures	Consulat général du Brésil, grand public
VISAVI 30.04 + 08.05	Formation de base violence domestique, 2x4 heures	Élèves de l'Ecole de Police Grand-Ducale
VISAVI 04+05.05	Formation approfondie sur la violence domestique, 2 modules à 6 heures	Collaboratrices des refuges et des services de consultation pour femmes
VISAVI 18.06	Workshop violence conjugale, 2 heures	Aktiv géint Gewalt (Service de prévention Police de Luxembourg)
VISAVI 01.07	Workshop violence conjugale, 3 heures	Bénévoles en formation SOS Détresse

PSYEA 26.02	Séance de sensibilisation aux conséquences de la violence domestique via le projet « Dem Ben säi Geheimnis », 2 heures	Ecole primaire du quartier de la Gare à Luxembourg
PSYEA 05.05	Séance de sensibilisation aux conséquences de la violence domestique via le projet « Dem Ben säi Geheimnis », 2 heures	Enseignants de l'école primaire et éducateurs du foyer scolaire de Cessange
PSYEA 11.05	Les conséquences de la violence domestique sur les enfants et adolescents, 3 heures	Collaboratrices des refuges et des centres de consultations pour femmes
PSYEA 03.06	Séance de sensibilisation aux conséquences de la violence domestique via le projet « Dem Ben säi Geheimnis », 2 heures	Educateurs du foyer scolaire de Hollerich
PSYEA 13.10	Soirée d'échange sur la problématique de la violence domestique dans le cadre d'une séance d'information, 2 heures	Bénévoles de SOS Détresse
PSYEA 13.02 et 05.06	Séances d'information sur la violence domestique, 2x1 heure	Etudiants Bachelor en sciences éducatives et sociales

VISAVI

Service de consultation pour femmes



2, rue Fort Wallis
L-2714 LUXEMBOURG
Tél.: 49 08 77-1
Fax: 26 48 26 82
E-Mail: feminfo@visavi.lu

VISAVI : Vivre **S**ans Violence, Vivre **S**A propre Vie

Le service propose des consultations téléphoniques et individuelles.

La femme, s'interrogeant sur sa vie de couple et/ou vivant ou ayant vécu de la violence conjugale, reçoit un accompagnement à court, moyen ou long terme.

Le service assure également l'entretien d'admission pour intégrer un centre d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence domestique.

Les langues parlées par le service sont le luxembourgeois, le français, l'allemand, le portugais, l'espagnol, l'anglais et le suédois.

Les objectifs du service sont entre autres :

⇒ Prévenir la violence :

- informer sur la violence domestique
- présenter des modèles constructifs de résolution de conflits
- défendre le principe de l'égalité dans le couple
- préconiser une éducation non violente
- donner des formations visant le dépistage de la violence domestique à différents secteurs d'activités (école de police, travailleurs sociaux,...)

⇒ Soutenir les victimes de la violence domestique et de Stalking :

- dépister et mettre des mots sur le vécu de violence
- élaborer des scénarios de protection
- montrer des issues à la violence
- donner des informations sur la dynamique de la violence
- donner des informations juridiques, administratives et psycho-sociales
- renforcer chez la femme l'estime de soi
- encourager chez la femme le processus du développement de ses capacités
- aider la femme à redécouvrir ses ressources personnelles

Le service est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 pendant toute l'année, à l'exception des jours fériés légaux.

Toutes les collaboratrices de l'équipe pluridisciplinaire du VISAVI ont une formation de base dans le domaine socio-éducatif, social, psychologique ou paramédical, ainsi que des formations spécifiques dans le domaine de la violence conjugale.

Une collaboratrice est conseillère en psycho-traumatologie.

3 collaboratrices sont formées en «Präventionsmanagement, Stalking&Intimpartnergewalt© ».

Une collaboratrice est formée à travailler avec un chien d'accompagnement thérapeutique.

3 collaboratrices appartiennent au réseau des formatrices, mis en place par le Ministère de l'Égalité des Chances dans le cadre de la lutte contre la violence domestique.

STATISTIQUES DES CONSULTATIONS INDIVIDUELLES

1. DONNEES SUR LES UTILISATRICES

1.1 Relevé du nombre d'utilisatrices

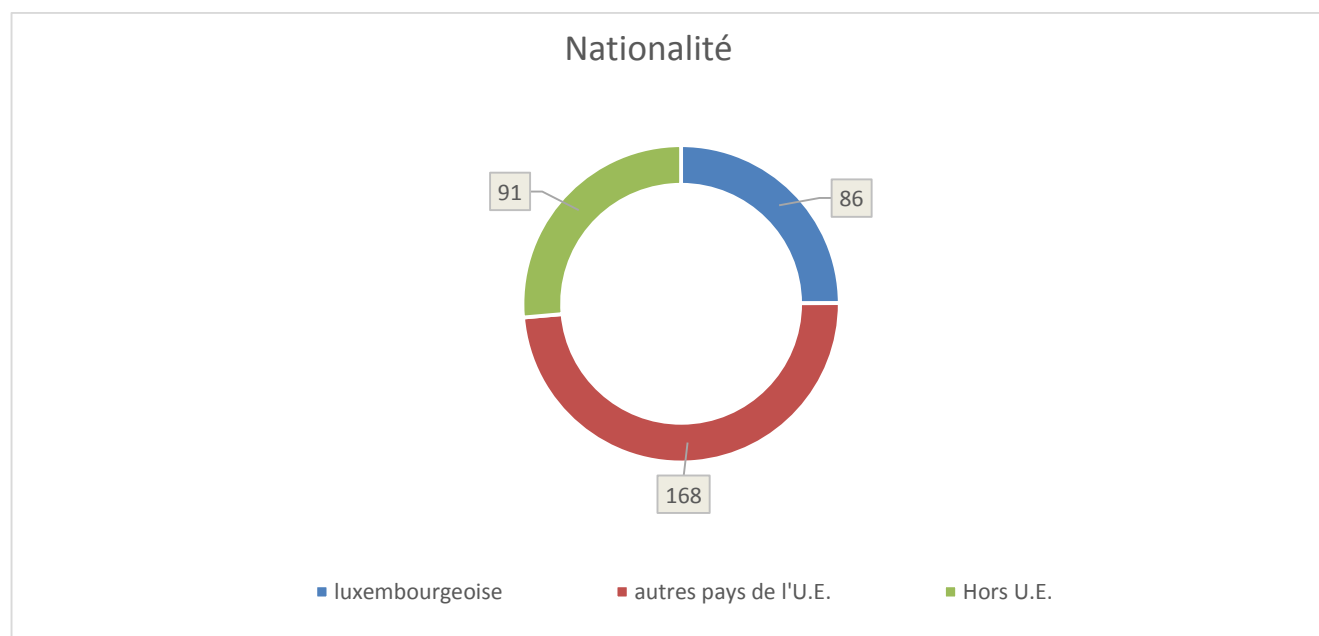
Année	2011	2012	2013	2014	2015
Utilisatrices	422	411	425	423	345

1.2 Catégories d'âge

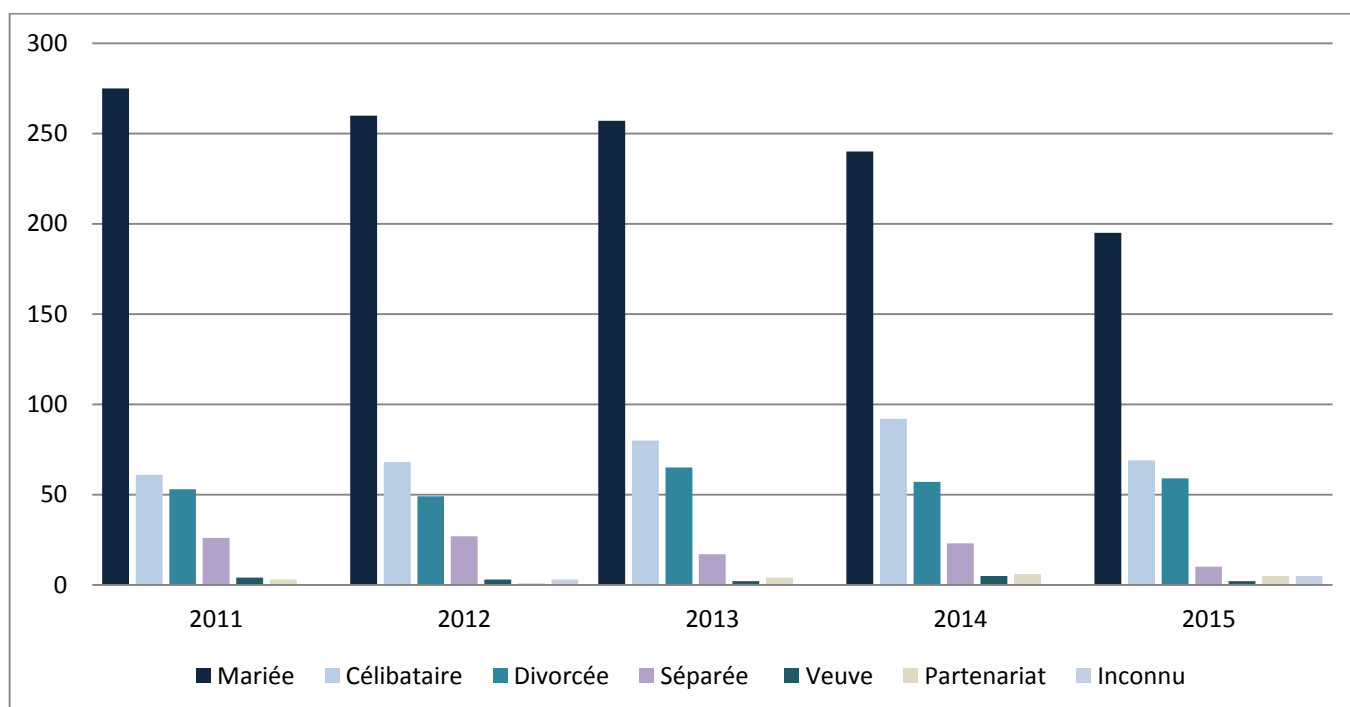
Catégories d'âge	2011	2012	2013	2014	2015	%
13-17	0	0	1	1	1	0,3
18-20	4	4	2	5	6	1,7
21-30	67	62	62	53	39	11,3
31-40	154	149	137	135	92	26,7
41-50	143	123	131	144	125	36,2
51-60	46	51	61	66	60	17,4
61 et plus	8	17	29	18	16	4,7
Inconnu	0	5	2	1	6	1,7
Total	422	411	425	423	345	100,0

La catégorie d'âge la plus représentée en 2015 se situe entre 41 et 50 ans (36,2%).

1.3 Nationalité

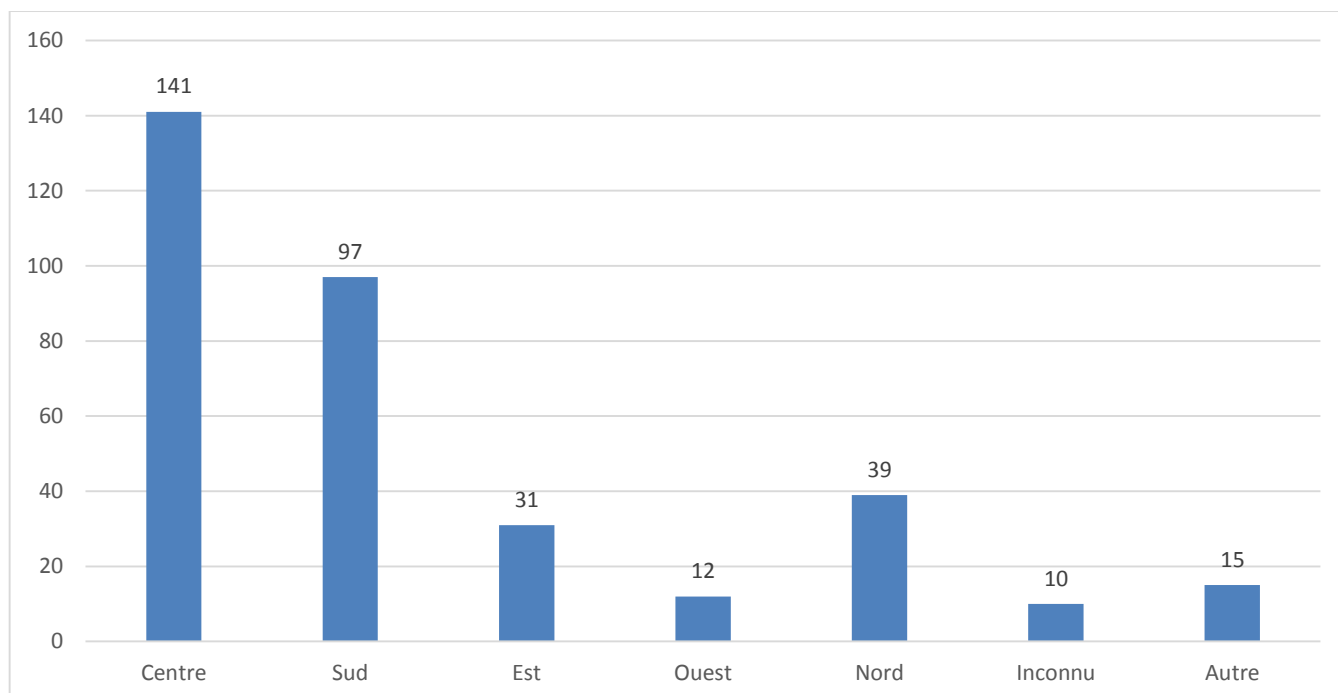


1.4 Etat civil



En 2015, la majorité des femmes (195 = 56,5%) était mariée.

1.5 Domiciliation des utilisatrices



La rubrique « Autre » inclut une domiciliation à l'étranger, ou la personne n'a pas de domicile fixe.

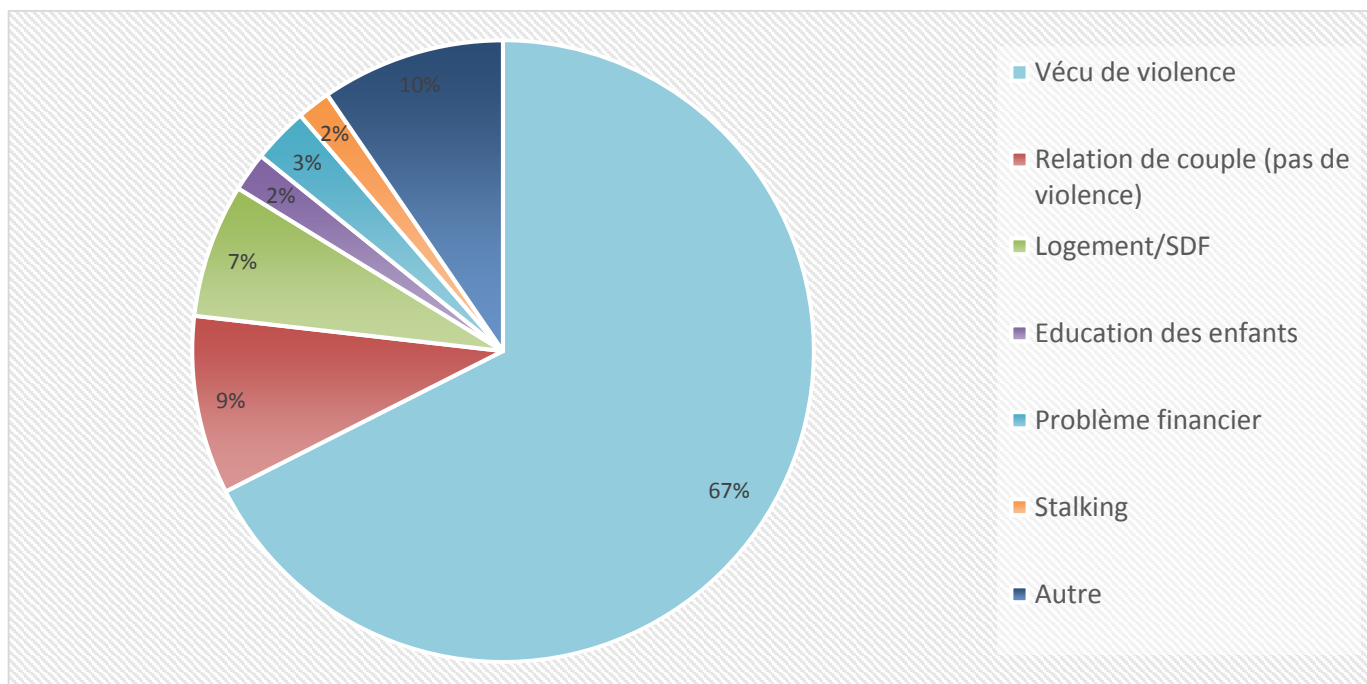
1.6 Revenu

Composition des revenus :

Salaire	Aucun revenu	Pension/Rente	RMG/Chômage	Prestations familiales	Pension alimentaire	Autre* *	Inconnu
178	58	27	31	35	1	8	7

** indemnité de stage, RPGH, CM prolongé, ...

1.7 Motif principal de la première consultation



La majorité des utilisatrices (233 = 67%) a contacté le service pour un vécu de violence.

Sous la rubrique « Autre » peuvent figurer : dépression, psychotrauma, toxicomanie, problèmes de travail, problèmes d'immigration etc.

1.7.1 Demande d'admission dans un centre d'hébergement

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Utilisatrices	422	411	425	423	345
Demandes d'admission	65	72	30	36	53

2. DONNEES SUR LES CONSULTATIONS

2.1 Relevé du nombre de consultations

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Consultations	1068	1129	1044	1183	806

2.2 Fréquence des consultations

Fréquence des consultations	Nombre d'utilisatrices	En %	Nombre de consultations
1-2	254	73,6%	313
3-9	81	23,5%	368
10-18	10	2,9%	125
TOTAL	345	100,0%	806

2.3 Accompagnements externes

Le service a effectué un total de 7 accompagnements externes auprès de différents professionnels : Avocats, Police, Tribunal. Centre d'hébergement
La durée d'un accompagnement variait de 1 à 3 heures.

2.4 Suivi dans le cadre d'un projet d'inclusion sociale par le logement

Organismes de logements sociaux	Nombre d'utilisatrices	Fréquence des visites	Durée des visites (en heures)
AIS ¹	3	5	7
WH ²	2	3	8
FDL ³	1	1	2
Total	6	9	17

¹ AIS : Agence Immobilière Sociale

² WH : « Wunnéngshëllef » asbl

³ FDL : Fonds du Logement

3. DONNEES SUR LA VIOLENCE

3.1 Vécu de violence

Vécu de violence	Oui	%	Non	%	Nombre d'utilisatrices
	298	86,4	47	13,6	345

3.2 Formes de violence

Sur 298 utilisatrices / victimes

Formes de violence	Total	%
Violence psychologique	223	75
Violence verbale	218	73
Violence physique	181	61
Violence sexuelle	38	13
Violence économique	71	24

Une utilisatrice peut vivre ou avoir vécu plusieurs formes de violence.

3.3 Auteur(e) de violence

3.3.3 Relation avec l'auteur(e)

Auteur(e) principal(e)	Total	%
Mari/Epouse - Concubin(e) - Partenaire	229	76,8
Ex-mari/épouse - Ex-concubin(e) – Ex-partenaire	51	17,1
Famille	10	3,4
Autre	8	2,7
Total	298	100,0

Une personne peut être victime de plusieurs auteur(e)s de violence parallèlement. Nous avons repris dans le tableau ci-dessus l'auteur principal de la violence subie en 2015.

3.3.4 Sexe de l'auteur(e)

♂	♀
291	7

3.3.5 Nationalité de l'auteur de violence:

Luxembourgeois(e)	UE	Non UE	Inconnu	Total
83	160	50	5	298

4. CONSULTATIONS EN PSYCHO-TRAUMATOLOGIE

Les actes de violences interpersonnels, comme la violence conjugale, les agressions physiques et sexuelles, la maltraitance et la négligence familiale, constituent des événements traumatiques.

Pour la victime de violence conjugale, l'objectif de la psycho-traumatologie est la stabilisation à travers différentes techniques :

- le renforcement du sentiment de sécurité intérieure par l'apprentissage de moyens de réduction du stress,
- l'amélioration de la connaissance et de la compréhension du stress post-traumatique et de ses répercussions, afin de favoriser l'autonomie de la personne,
- la mise en évidence et le renforcement des propres ressources,
- la mise à distance intérieure (visualisation positive).

En 2015, la conseillère en psycho-traumatologie a offert ces consultations spécifiques à 2 utilisatrices.

5. CHIEN D'ACCOMPAGNEMENT THERAPEUTIQUE

Depuis 2014, un chien d'accompagnement thérapeutique a intégré le Visavi. La chienne, un Australian Labradoodle se prénomme Bliss.

Bliss est présente 2 jours par semaine. Elle accompagne sa maîtresse (et collaboratrice formée pour travailler avec le chien) lors des consultations individuelles.

Son rôle est également de faire l'accueil de toutes les clientes se présentant au Visavi. La présence de Bliss apporte également un aspect positif auprès de toute l'équipe.

6. « PRÄVENTIONSMANAGEMENT : STALKING & INTIMPARTNERGEWALT© »

Le Stalking peut avoir des répercussions dévastatrices sur les victimes, d'où l'importance primordiale de proposer des consultations les plus adéquates possibles. Le Visavi a choisi l'emploi du « Darmstädter Beratungsmodell » - (Wondrak & Hoffmann, 2005) qui a établi un protocole à suivre en plusieurs étapes pour reconnaître et établir scientifiquement un cas de Stalking.

S'y ajoutent par la suite (et au cas par cas) les consultations :

- d'analyse de risque,
- de mesures de protection,
- de gestion du cas « Fallmanagement ».

L'évaluation est faite par l'analyse de cas en équipe et en supervision.

En 2015, 7 utilisatrices ont été suivies pour une problématique de Stalking.

STATISTIQUES DES APPELS TELEPHONIQUES

1. RELEVÉ DES APPELS

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Appels entrants et sortants	3643	3811	3248	3192	3004

1.1 Appels entrants et sortants

	Appels entrants	Appels sortants	Total
Utilisatrices	1807	318	2125
Professionnel/le/s	505	374	879
Total	2312	692	3004

1.2 Catégories des appels

	Appels entrants	%	Appels sortants	%	Total
Premier appel	592	25,7	65	9,4	657
Plusieurs appels/suivi	1215	52,7	253	36,6	1468
Autres professionnel-le-s	505	21,6	374	54,0	879
Total	2312	100,0	692	100,0	3004

Premier appel : Les personnes ayant contacté le service pour la première fois.

Plusieurs appels : Les personnes ayant contacté le service plusieurs fois sans avoir un suivi avec une collaboratrice en particulier.

Suivi : Les femmes ayant bénéficié d'un accompagnement social (par téléphone et/ou en consultation individuelle).

1.3 Motifs d'appel

Motifs d'appel	Nombre	%
Informations : juridique / administrative / renseignement	2829	91,4
Aide psychologique	265	8,6
Total	3094	100,0

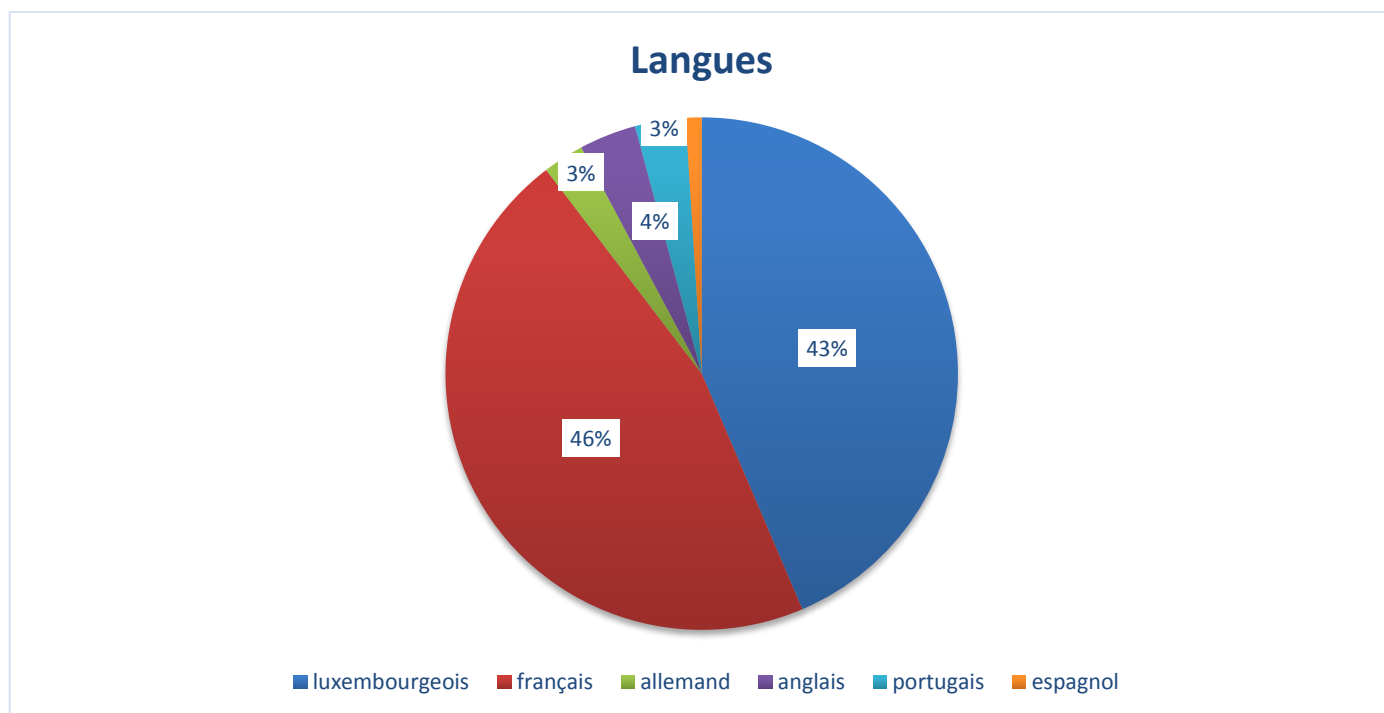
Un appel téléphonique peut contenir plusieurs motifs d'appel.

1.4 Appels incluant un contexte de violence

Formes de Violence	Nombre d'appels
Violence psychologique	224
Violence physique	140
Violence sexuelle	22
Violence économique	30
Violence envers mineur/e/s	43
Total	459

La majorité des appelantes de la catégorie Suivi (cf. tableau 1.2 Catégories des appels) a un vécu de violence. Ce sujet est retenu dans les statistiques ci-dessus uniquement lorsqu'il a été thématiqué lors des entretiens téléphoniques.

2. LANGUES VÉHICULAIRES



ACTIVITES DU SERVICE

1. ECHANGES D'EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Dates	Thèmes	Organisateur
14.01	Présentation sur le RMG	FNS
09.02 / 04.05 / 16.11 / 14.12	GT « Trennung + Scheidung »	Barreau des Avocats et partenaires
26.02 / 04.06 / 08.10	GT Services de consultations et centres d'hébergement pour femmes	FH, Visavi, Centres Ozanam (Lux&Nord), Foyer Sud, Pro Familia,
04.03 / 16.03 / 08.06 / 30.06	Journée de réflexion sur le travail du Visavi	
10.06	Plateforme de concertation	MEGA
29.06 / 01.07 / 22.07 / 28.07	Workshop et journées de réflexion interservices	FED
18.09	Partenariat entre le Visavi et le Service de prévention de la Police Luxembourg	Service Prévention / Police Luxembourg
16.10 / 11.12	WAK – Action hiver	MIFA

2. MANIFESTATIONS, CONFERENCES

Dates	Thèmes	Organisateur
05.03	Conférence « La violence domestique au Luxembourg »	MEGA
08.03	Journée Internationale des femmes « Day & Night, reclaim your rights »	Plateforme JIF
09.11	Présentation de "Nowhere Girl" en présence de l'auteure Ruth Dugdall et discussion sur la protection des enfants	Ambassade de Grande Bretagne

3. FORMATION CONTINUE DES COLLABORATRICES

Dates	Thèmes	Formateur(s)/trice(s)
Janvier à octobre	Training/Formation théorique du Chien d'accompagnement thérapeutique	Dogtrainingcenter „Muppenhaff“
27.02	Analyse, Prävention und Intervention bei Burnout.	Mareike Boenigk

02+03.07 22+ 23.09	Zusammenarbeit gestalten: Depression	Mareike Boenigk
10+11.06 29+30.09	Selbstfürsorge für Menschen in helfenden Berufen	Mareike Boenigk
22.09	Formation sur l'utilisation du système DyRIAS	Justine Glaz-Ocik

4. SUPERVISION

Dates	Superviseuse
14.01 / 11.03 / 15.07 /14.10 / 16.12	M. Boenigk

5. SENSIBILISATION, PREVENTION ET FORMATION EN MATIERE DE VIOLENCE CONJUGALE

Dates	Contenu	Participant(e)s	Organisme demandeur
30.04 + 08.05	Formation de base (2x4heures)	Elèves de 1 ^{ère} année	Ecole de Police Grand-Ducale
04 + 05.05	Formation approfondie sur la violence domestique (2 modules de 6heures)	Collaborateurs/trices de différentes Asbl	FED
18.06	Workshop « Violence conjugale » (2h)	Participants du groupe « Aktiv géint Gewalt »	Service de prévention Police de Luxembourg
01.07	Workshop « Violence conjugale » (3h)	Bénévoles en formation	SOS Détresse
10.11	Workshop « Violence conjugale » (2h)	Participants du groupe « Aktiv géint Gewalt »	Service de prévention Police – Région Nord
22.10 + 12.11	La violence domestique (2 groupes, module de 8heures)	Personnel soignant du CHEM	CHEM

CONCLUSION

Si les statistiques de 2015, montrent une diminution par rapport aux années précédentes, cela s'explique par le fait qu'un temps considérable a été investi dans le déménagement du Visavi.

La recherche de nouveaux locaux adaptés, la mise en place et l'organisation du déménagement, ainsi que, l'intégration et la réorganisation d'un nouveau système de travail, apportent cependant une plus-value au service.

Trois services différents de FED se côtoient dorénavant dans un espace plus grand, plus lumineux et plus convivial. La présence de la secrétaire profite aux trois services, néanmoins, nous constatons qu'une présence à plein temps serait plus efficace et bénéfique aux différents services.

Afin de continuer à appliquer et à atteindre les objectifs du Visavi, le service compte, au moins, maintenir le nombre de consultations individuelles et entretiens par téléphone, étant donné que l'effectif humain reste invariable.

Au fil des années, les fréquences des consultations ont démontré que les clientes avaient besoin d'un soutien psychologique plus spécifique à leur situation et à leur vécu traumatique. Nous comptons garder l'accent sur le suivi à moyen et à long terme à des fins de stabilisation des personnes.

Assurer le volet de la sensibilisation, la prévention et la formation en matière de violence conjugale continue d'être un champ de travail ayant une importance considérable pour les formatrices du Visavi.

A l'avenir le service envisage d'explorer le champ des possibles et se projeter ensemble vers un futur constructif dans ce nouvel espace.

SAVTEH

Service d'Assistance aux Victimes de la Traite des Êtres Humains



2, rue Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Tél.: 26 48 26 31 et 621 316 919
Fax : 26 48 26 82
E-mail: traite.humains@visavi.lu

SAVTEH : SERVICE D'ASSISTANCE DES VICTIMES DE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

L'assistance aux victimes de la traite des êtres humains (SAVTEH) est un service ambulatoire et un service de coordination de Femmes en détresse.

L'assistance aux victimes comprend :

L'accueil et l'encadrement des victimes de la TEH:

- l'encadrement psychologique et social,
- l'accompagnement dans les démarches en vue de leur rétablissement physique, psychique et social dans le respect de leur volonté.

Des informations sur :

- les droits des victimes,
- les procédures judiciaires et administratives,
- les prestations mises à disposition.

Le concept de travail comprend :

- la collaboration avec la police, afin d'assurer une protection effective et appropriée aux victimes de la traite des êtres humains,
- l'établissement de statistiques,
- la coopération avec des ONG internationales ayant de l'expérience dans l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains,
- l'élaboration d'un dépliant d'information et de prévention,
- le travail proactif.

La prise en charge des victimes est assurée par un poste d'assistante sociale à mi-temps.

RELEVÉ DU NOMBRE DE VICTIMES OFFICIELLEMENT IDENTIFIÉS AYANT REÇU UNE ASSISTANCE AMBULATOIRE AU SAVTEH

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Victimes	1	2	0	1	10	7

1. DONNÉES SUR LES VICTIMES

1.1. Victimes officiellement identifiées au cours de l'année 2015, ayant obtenu un suivi ambulatoire au SAVTEH :

Adulte féminin	1
Adulte masculin	0
Mineur féminin	0
Mineur masculin	0
Total	1

En 2015, **1 personne** a été identifiée comme victime de la traite des êtres humains (exploitation sexuelle). Cette personne a été détectée par une assistante sociale qui l'a réorientée vers le service. Le service a également continué le suivi de 6 victimes qui ont été identifiées avant 2015.

Pays d'origine :

EU	0
Pays Tiers	1

UE : /

Pays tiers : Gambie

1.2. Victimes présumées non identifiées au cours de l'année 2015, ayant obtenu un suivi ambulatoire :

Adulte féminin	0
Adulte masculin	0
Mineur féminin	0
Mineur masculin	0
Total	0

EU	0
Pays Tiers	0

UE : /

Pays tiers : /

En 2015, aucune victime présumée non identifiée n'a été orientée vers le SAVTEH, ni par un autre service social, ni par la police. SAVTEH constate que les autres acteurs sociaux ne sont pas bien informés sur la traite des êtres humains et il faut organiser des séances d'informations pour les sensibiliser à cette problématique.

2. PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE AU SAVTEH

2.1. Victimes officiellement identifiées avant l'année 2015, ayant obtenu un suivi ambulatoire :

Nombre : 6

Age : 5 majeurs et 1 mineur

Sexe : 2 féminins et 4 masculins

Pays d'origine : Bangladesh, Inde, Pakistan, Portugal, Niger, Roumanie

Type d'exploitation : Exploitation sexuelle et travail forcé

2.2. Nombre de consultations et d'accompagnements en 2015 :

- Consultations au SAVTEH : 45
- Consultations au Planning Familial à Ettelbrück : 6
- Accompagnements externes¹: 28

¹par exemple : foyer d'hébergement, ambassade, administration judiciaire, avocat, ministères, hôpital, médecin, prison, Police, psychiatre...

La durée d'un accompagnement peut aller d'une heure à une journée.

2.3. Entretiens téléphoniques : 212

- Entretiens avec la victime ou le représentant légal de la victime : 79
- Entretiens avec d'autres professionnelles² : 133

²par exemple : Police judiciaire, Mœurs, centres d'hébergements, instances ministérielles, ONG's, administrations judiciaires, professionnels de la santé, organisations internationales, Centre de rétention, ITM, ...

ENTREVUES, REUNIONS ET CONFERENCES, ACTIVITES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Dates		Organisateur
<u>Echanges Professionnels</u>		
28.01.15	Entrevue avec la personne de contact du service « Criminalité organisée » de la Police Judiciaire	Femmes en Détresse
29.01.15	Interview dans le cadre du « Trafficking in Persons Report 2014 » par US Department of State Diplomacy in Action	Embassy of United States of America in Luxembourg
05.02.15	Echanges professionnels avec le responsable de Dropln (Croix Rouge)	Femmes en Détresse
06.02.15 21.07.15 29.07.15 17.12.15	Réunion entre les chargées de l'encadrement ambulatoire des victimes de la traite des êtres humains et le Ministère de l'Egalité des chances	Ministère de l'Egalité des chances Femmes en Détresse Fondation Maison de la Porte Ouverte

27.02.15	Collaboration SAVTEH et Foyer pour femmes	Femmes en Détresse
04.03.15	Echanges professionnels avec le responsable de DIMPS (Croix Rouge) et collaboration	Femmes en Détresse
05.03.15 24.07.15	Comité de Suivi de la Lutte contre de la Traite des Etres Humains	Ministère de la Justice
23.03.15	Collaboration entre SAVTEH et ASTI	Femmes en Détresse
24.04.15 11.09.15	Participation au Streetwork du DIMPS (Croix Rouge)	Femmes en Détresse
30.04.15	Contribution du SAVTEH au rapport d'ECPAT	ECPAT Luxembourg
29.06.15 01.07.15 22.07.15 28.07.15	Journées de réflexions interservices	Femmes en Détresse
20.07.15 24.08.15 21.09.15 26.10.15	Réunion entre les chargées de l'encadrement ambulatoire des victimes de la traite des êtres humains	Femmes en Détresse et Fondation Maison de la Porte Ouverte
26.08.15 23.09.15 25.11.15	Supervision	Femmes en Détresse
<u>Formation Continue</u>		
09.02.15	« Identification et prise en charge des victimes de la traite des êtres humains »	Femmes en Détresse
27.04.15-12.05.15	« Violence Domestique »	Femmes en Détresse
<u>Conférences et Workshops</u>		
26.03.15	Conférence « Catch and Sustain » à Bruxelles	European Federation for Street Children (EFSC)
13.05.15	« Lunch Time Seminar : Travail et intégration des migrants: recrutement, reconnaissance, relations sociales au et par le travail »	EMN (European Migration Network)

21-22.05.15 20-21.10.15	EU Civil Society Platform against Trafficking in Human Beings - Bruxelles	Commission Européenne
10.06.15	Workshop « The Traffickers » à Bruxelles	TRACE (TRafficking as A Criminal Enterprise) project
02-03.07.15	Workshop “Pro-Act: Workshop on multidisciplinary Cooperation against Trafficking in human Beings for labour Exploitation” à Amsterdam	FairWork Amsterdam
26.11.15	Conférence « Presidency conference-Law enforcement challenges in fighting African organised crime groups active in trafficking in human beings”	CEPOL et la Police Luxembourgeoise
01.12.15	Table ronde de GRETA (Groupe d’Experts sur la lutte contre la traite des êtres humains)	Secrétariat de la Convention du Conseil de l’Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains
<u>Presse</u>		
14.09.15	Travail de sensibilisation à travers une interview de SAVTEH et COTEH pour présenter le travail avec les victimes de la traite des êtres humains	Wort.lu (section anglaise)

Le networking et la collaboration avec les différents partenaires constituent un volet important dans le travail du service. Ce volet prend beaucoup de temps mais il est essentiel pour un bon fonctionnement du service.

Comme le SAVTEH est un service de coordination et un service ambulatoire, il est primordial de rester en contact avec les autres acteurs impliqués dans le projet de vie d’une victime.

Un partenaire important est le service COTEH de la Fondation Maison de la Porte Ouverte, qui est également un service d’assistance aux victimes de la traite des êtres humains. Les deux services travaillent étroitement ensemble et d’une manière complémentaire.

Il est également important de rester en contact avec la police pour garantir une protection efficace des victimes.

Il est primordial que le Luxembourg soit présent lors des événements de networking au niveau européen car cela aide le service à avoir une vision plus globale de la TEH et de s’informer sur les expertises des autres pays à ce sujet. Les expériences de ces pays aident le service à se développer et à s’améliorer.

CONCLUSION

La traite des êtres humains est un phénomène fluctuant, ceci est observable à travers les statistiques du service. Ainsi, le nombre d’usagers peut fortement varier d’une année à l’autre. Le nombre des suivis du service dépend aussi de la demande de la police étant donné que c’est l’acteur de première ligne en contact avec les victimes de la traite des êtres humains et par conséquent le partenaire du SAVTEH le plus important.

Après une année intensive en 2014 où il y a eu une hausse importante de victimes identifiées par la police, 2015 s’est avéré calme avec seulement une nouvelle victime. Cependant, le service a continué le suivi, parfois intensif, des 6 personnes identifiées en 2014.

Le dépliant du SAVTEH, destiné aux professionnels du secteur social, a été réalisé en 2014. En 2015, le dépliant destiné au public-cible est en phase de réalisation. Celui-ci sera traduit dans différentes langues et distribués lors du Streetwork.

Le « Comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains » a été créé en 2014. La directrice sociale de Femmes en Détresse y participe comme membre effectif. La collaboratrice du SAVTEH y est prévue comme membre suppléant. En 2015, le comité s’est réuni deux fois où le SAVTEH a apporté ses expériences du terrain.

En 2015, le SAVTEH a obtenu un agrément propre, ce qui le définit dorénavant comme service indépendant (SAVTEH n'est plus dépendant administrativement du service Visavi). Le service a aussi changé ses localités et a son propre bureau maintenant, ce qui est très agréable pour accueillir les usagers. SAVTEH partage les localités avec 2 autres services de Femmes en Détresse.

Pour les années à venir, il est prévu d'entamer le travail proactif au sein du SAVTEH. Il s'agit d'identifier plus de victimes potentielles de la traite des êtres humains. Le travail proactif contiendra d'une part le « Streetwork », d'autre part la sensibilisation d'autres professionnels du secteur social. Le service, en collaboration avec COTEH, organisera plus de formations et des séances d'informations pour expliquer le phénomène de la traite et le travail du service auprès des différents acteurs qui pourraient détecter des victimes potentielles : services travaillant avec des demandeurs d'asile et des migrants, les travailleurs sociaux des hôpitaux et les acteurs médicaux, les fonctionnaires des communes etc.

Les services SAVTEH et COTEH ont reçu le Prix Korczak en 2015 (par la fondation Kannerschlass) pour leur travail dans le domaine de la traite des êtres humains. Ce prix rend tant le service que la problématique de la traite plus visible.

FRAENTELEFON 12344

Un numéro d'appel pour toutes les femmes



B.P. 1024
L-1010 Luxembourg
Téléphone: 12344

FRAENTELEFON

Le Fraentelefon est un numéro d'appel pour toutes les femmes.

Les objectifs du service sont :

- soutenir les femmes
- briser l'isolement
- établir une relation avec l'appelante
- offrir une écoute et un soutien psychologique
- renforcer l'estime de soi et les capacités d'agir de la femme
- aider la femme à prendre ses distances par rapport à un vécu difficile
- donner des informations au niveau administratif, juridique et social et/ou
- orienter vers d'autres services compétents

La confidentialité et l'anonymat sont garantis.

Le Fraentelefon est ouvert du lundi au vendredi de 9 à 15 heures. Il n'est pas disponible les jours fériés.

Le Fraentelefon fonctionne avec un effectif de 40 heures hebdomadaires. Il est assuré par une équipe de 5 collaboratrices.

Les collaboratrices ont une formation de base dans le domaine socio-éducatif et psycho-social et paramédical, ainsi que des formations spécifiques, notamment la formation à l'écoute.

1. Evolution des appels téléphoniques des 5 dernières années

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'appels	319	325	325	291	179

2. Caractéristiques des appelant(e)s

2.1 Genre

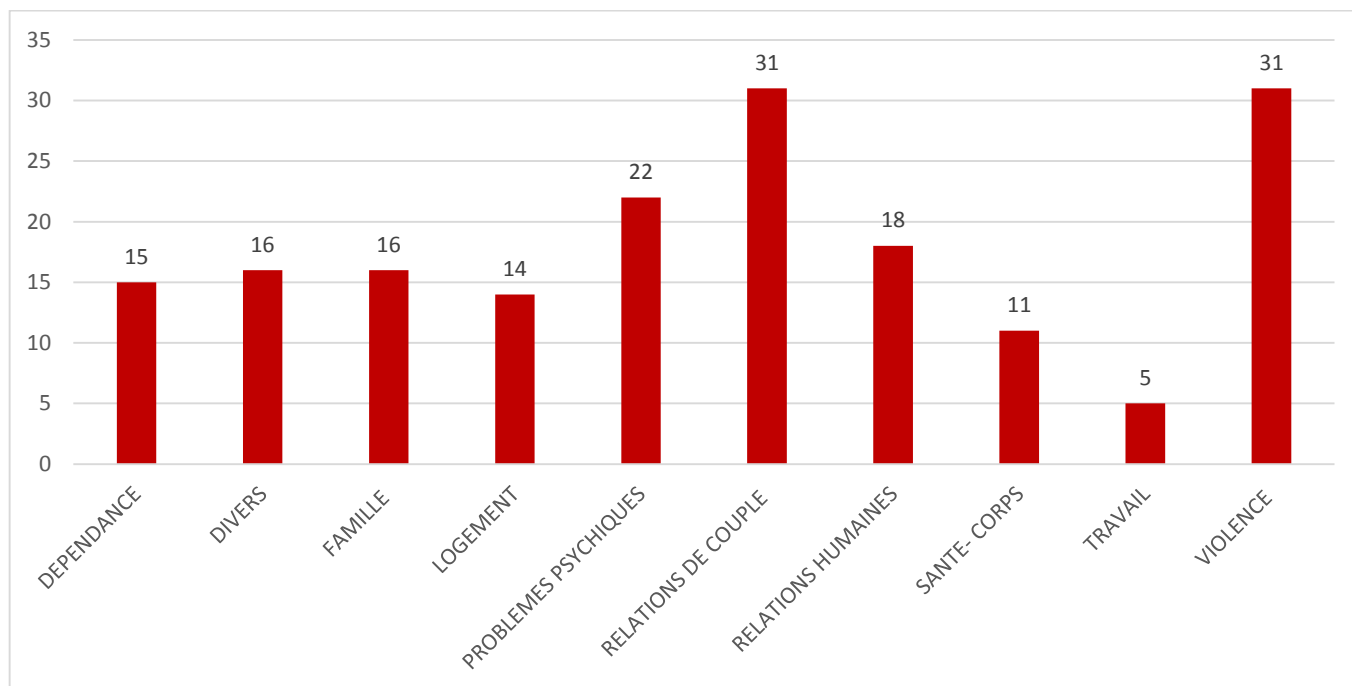
féminin	masculin	indéfini	Total
171	7	1	179

2.2 Age

Groupe d'âge	Nombre
< 15 ans	0
15 à 20	0
21 à 30	14
31 à 40	31
41 à 50	30
51 à 60	40
61 à 70	29
> 70	9
inconnu	26
Total	179

3. Caractéristiques des entretiens

3.1 Rubriques des entretiens :



Chaque entretien peut contenir plusieurs thèmes, mais le tableau ci-dessus reprend uniquement le thème principal.

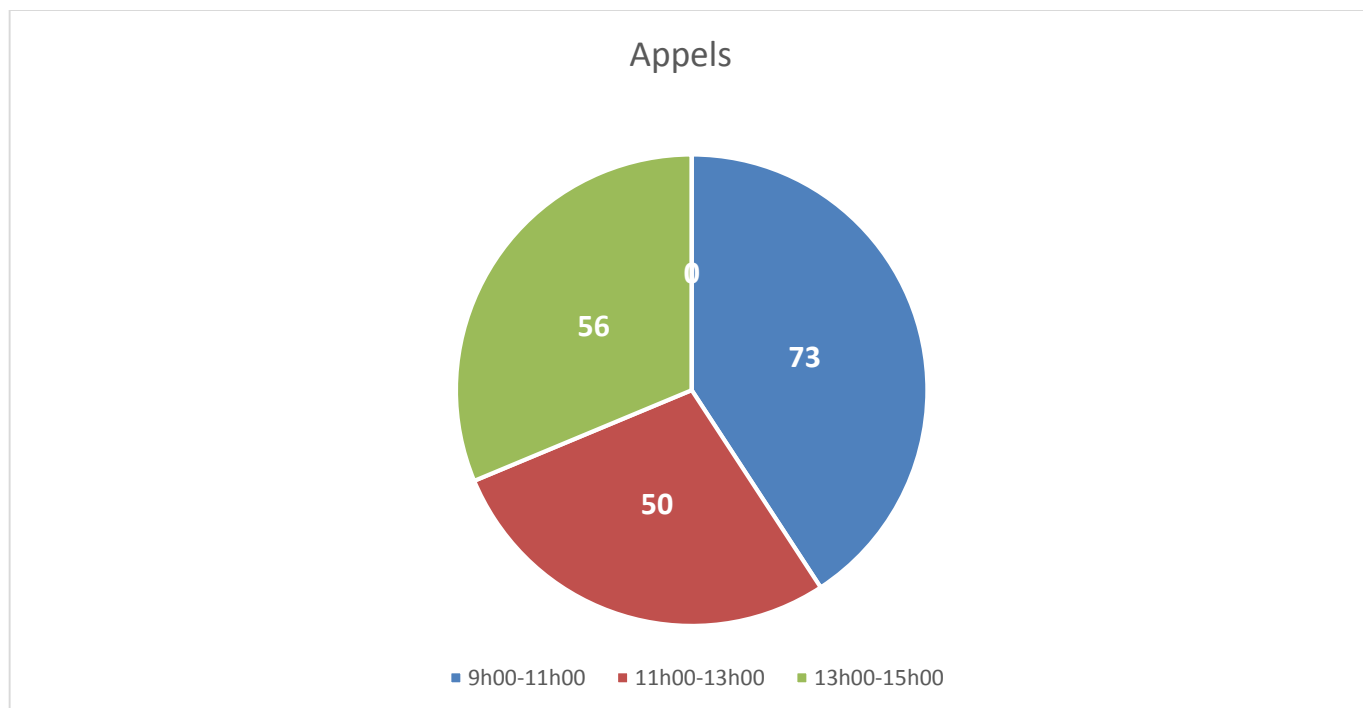
Les thèmes abordés majoritairement sont:

- **Relation de couple** : communication, conflits dans le couple, séparation/divorce/perte du partenaire ou ex-partenaire (31 appels – 17,4%).
- **Vécu de violence** : violence domestique, harcèlement, violence de la part d'un inconnu (31 appels – 17,4%).

3.2 Durée des appels

< 3 min	3 à 10 min	11 à 20 min	21 à 30 min	31 à 60 min	> 60 min	Total
21	29	32	34	41	22	179

3.3 Tranche horaire



3.4 Langue véhiculaire

luxembourgeois	français	allemand	anglais	Total
89	50	29	11	179

4. Conclusion

Les thèmes récurrents au fil des ans sont :

- les relations de couple,
- la violence domestique,
- les problèmes psychiques.

Le Fraentelefon constitue un accès facilitant pour un certain nombre de femmes à la recherche d'informations spécifiques concernant leurs démarches dans un divorce. Les questions y relatives sont d'ordre juridique, social, administratif et financier.

Le Fraentelefon constitue également un outil de communication privilégié pour se confier une première fois par rapport à leur vécu de violence conjugale.

Cette « porte d'entrée » plus générale leur offre une plateforme pour parler en toute confiance et confidentialité d'expériences douloureuses vécues dans leur relation de couple.

Cette première démarche peut constituer un début de recherche d'aide par rapport aux issues possibles d'un vécu devenu inacceptable.

SAVVD

Service d'Assistance aux Victimes de Violence Domestique



B.P. 1024
L-1010 Luxembourg
Tel.: 26 48 18 62
Fax: 26 48 18 63
E-Mail: savfed@pt.lu

SERVICE D'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE (SAVVD)

Le SAVVD a été créé dans le cadre de la loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique et fonctionne depuis le 1^{er} novembre 2003.

Actuellement le SAVVD se compose d'une équipe pluridisciplinaire de 6 personnes.

La mission du SAVVD:

Suite à une expulsion du domicile de l'auteur des violences, le service:

- * prend contact avec la victime de manière proactive;
- * lui procure un soutien approprié;
- * lui donne une information adéquate sur les procédures judiciaires;
- * accompagne la victime dans ses démarches;
- * coordonne les différentes actions sociales;
- * oriente la victime vers d'autres structures.

Le service prend en charge toute personne qui est victime de violence domestique, indépendamment de son sexe et de son âge.

180 heures de travail hebdomadaire sont disponibles pour l'encadrement des victimes de violence domestique en situation de crise suite à une expulsion du domicile.

Les heures de service sont :

Du lundi au vendredi de 8.00 et 18.00 heures

Un service de permanence par fax/téléphone est garanti pendant les week-ends et les jours fériés de 8.00 à 18.00 heures.

STATISTIQUES DU SAVVD DU 01.01.2015 AU 31.12.2015

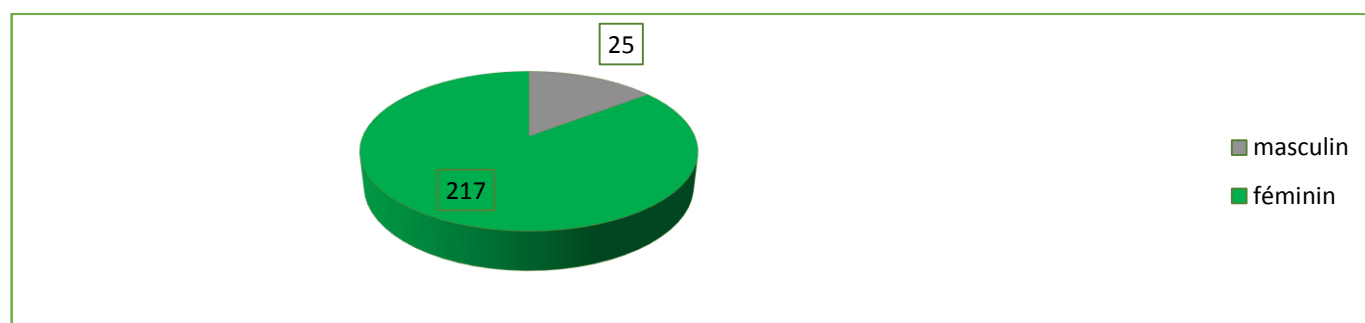
1. LES VICTIMES

1.1 Âge des victimes

	2011	2012	2013	2014	2015
18-30 ans	86	91	86	77	50
31-40 ans	123	120	131	102	82
41-50 ans	84	99	86	85	72
51-60 ans	21	29	32	31	27
61-70 ans	7	9	10	13	4
>71	5	3	4	5	3
inconnu			1		
Mineurs	5	6	7	7	4
Total des victimes :	331	357	357	320	242

Parmi les 242 victimes, 4 victimes sont mineures. La victime la plus jeune a 5 ans et la plus âgée 79 ans.

1.2 Sexe des victimes



Parmi les 25 victimes masculines, 13 ont été agressées par des auteurs masculins, donc il y a 12 (8,43%) auteurs féminins.

1.3 Prolongation de la mesure d'expulsion

Parmi 68 demandes de prolongation :

5 demandes ont été refusées par le tribunal.

Ces données ont été communiquées au SAVVD lors des interventions.

1.4 Nationalité des victimes

Le service d'assistance compte 42 nationalités parmi les victimes, dont 14 nationalités UE. Les plus représentées sont les nationalités portugaise 74 (30,58%) et luxembourgeoise 64 (26,45%), la nationalité belge 9 (3,72%) et la nationalité française 8 (3,31%). 28 nationalités sont NON UE, parmi elles les plus représentées sont la nationalité cap-verdienne 14 (5,78%), la nationalité monténégrine 6 (2,47%) et la nationalité rwandaise 4 (2,19%).

1.5 Revenus des victimes

	2011	2012	2013	2014	2015
Sans revenus	72	133	114	105	83
Revenus de remplacement	15	11	18	13	61
Salarié (e)	197	183	190	157	73
Retraité (e)	18	21	15	27	13
Inconnu	14	9	20	18	12
Total :	331	357	357	320	242

1.6 Relation avec l'auteur

	2011	2012	2013	2014	2015
Conjoint	6	323	312	267	208
Mère/Père	18	22	25	27	16
Enfant	6	6	14	16	7
Autres	7	6	6	10	11
Total :	331	357	357	320	242

1.7 Nombre des enfants vivant dans le ménage

176 familles dans lesquelles vivent des enfants. 361 enfants vivent dans les familles concernées, 306 mineurs, 55 majeurs.

1.8 Nombre des enfants qui ont été déclarés comme victime secondaire

A côté des 242 victimes de première ligne, le Parquet a signalé 39 enfants mineurs et 8 enfants majeurs, soit 47 enfants comme personnes à protéger.

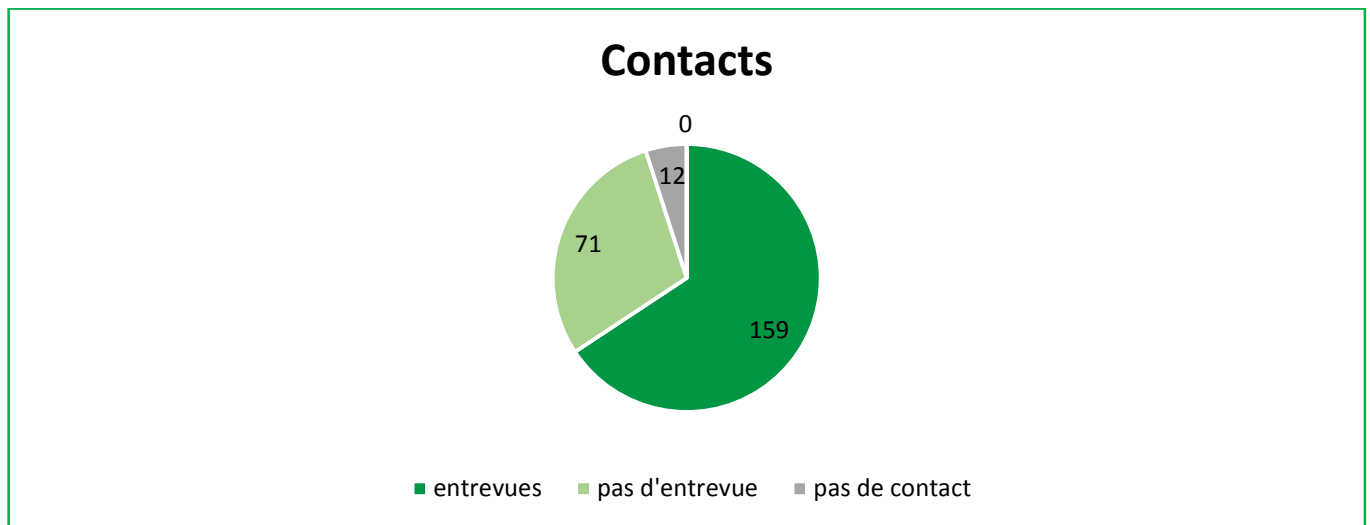
1.9 Les formes de violence

Une victime peut avoir vécu plusieurs formes de violence : 169 (69,83%) violences physiques avec blessures, 224 (92,56%) violences psychiques. La violence sexuelle est statistiquement peu représentée : 7 fois (2,89%), mais il faut tenir compte du fait qu'il s'agit d'un sujet délicat et difficilement abordable. La menace de mort est une forme de violence récurrente, elle est constatée dans 46 dossiers (19,01 %).

1.10 Suivi médical des victimes

104 des 169 victimes avec des blessures ont consulté un médecin. 26 certificats médicaux ont été rédigés et 26 victimes ont une incapacité de travail.

1.11 Contacts avec les victimes



1.12 Service psychologique pour les victimes de violence domestique

Depuis le 15 juin 2015 une psychologue (poste de 20 heures) a débuté ses activités dans le service. 27 dossiers ont pu être traités. 91 entretues ont eu lieu.

2. EVOLUTION DU NOMBRE DES EXPULSIONS



3. PARTICULARITES EN 2015

3 victimes sont entrées dans un foyer pour femmes.
5 victimes ont été hospitalisées pendant l'expulsion.
123 (50,82%) auteurs étaient alcoolisés au moment de l'expulsion.

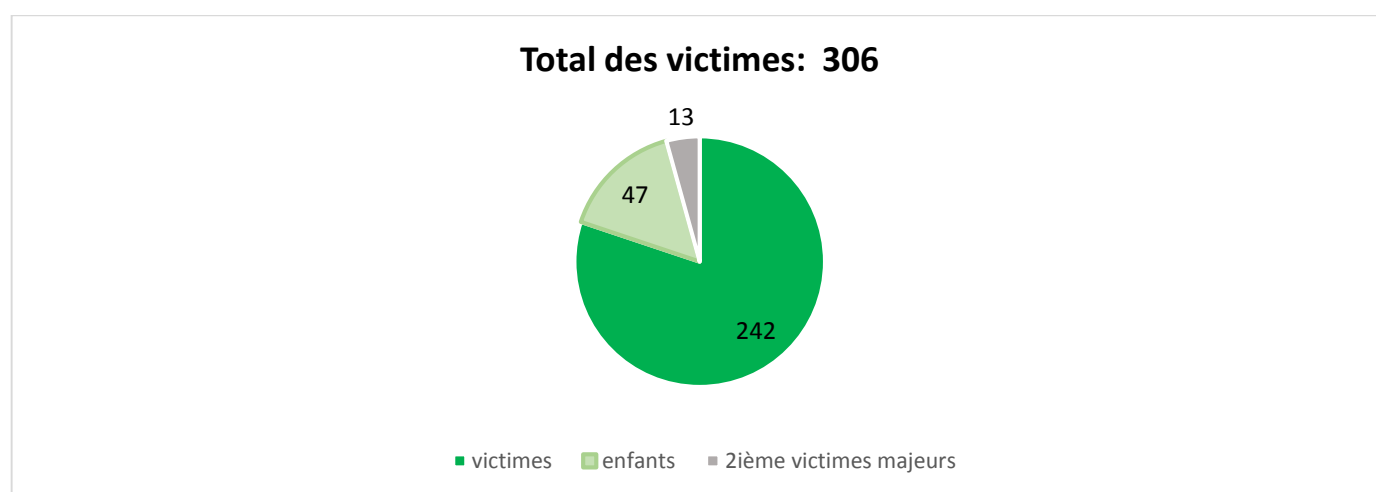
A côté des 242 victimes, le Parquet a signalé 47 enfants (39 enfants mineurs et 8 enfants majeurs) comme personnes à protéger.

Dans 37 dossiers il y a plusieurs victimes : 39 mineurs et 11 majeurs

- 27 dossiers : 2 victimes
- 7 dossiers : 3 victimes
- 3 dossiers : 4 victimes

Sur demande de la victime, 59 membres de la famille, concernés par la violence, ont participé à nos entrevues avec la victime.

Total des victimes des 242 dossiers



ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCE DOMESTIQUE

1. METHODE DE TRAVAIL

Selon la loi sur la violence domestique le service a comme mission générale d'assister, guider et conseiller des personnes victimes, y compris les enfants témoins de violence domestique, de façon **proactive** et dans le respect du secret professionnel. Le jour de l'expulsion la Police transmet les données au SAVVD. Une collaboratrice du service prend contact avec la victime dans les meilleurs délais par téléphone et par courrier. Cet envoi postal contient différents documents d'information sur la violence domestique.

L'encadrement de la victime par le service est assuré pendant les 14 jours de l'expulsion et pendant toute la durée de la prolongation. Le service est gratuit afin de permettre à chaque victime d'en bénéficier sans en exclure des personnes étant dans une situation de précarité. La victime n'est pas contrainte d'accepter une entrevue. En cas de besoin, la victime peut recontacter le service.

Selon la législation luxembourgeoise, toute personne victime de violence domestique est protégée par la loi.

« ...la police, avec l'autorisation du Procureur d'État, expulse de leur domicile et de ses dépendances les personnes contre lesquelles il existe des indices qu'elles se préparent à commettre à l'égard d'une personne, avec laquelle elles cohabitent dans un cadre familial, une infraction contre la vie ou l'intégrité physique, ou qu'elles se préparent à commettre à nouveau à l'égard de cette personne, déjà victime, une infraction contre la vie ou l'intégrité physique. ...». La loi luxembourgeoise sur la violence domestique du 30 juillet 2013, Article 1.

Le travail du service comprend différents volets :

1.1 Les consultations psycho-sociales

La victime protégée par une expulsion se trouve non seulement dans une situation d'urgence avec une marge d'action temporellement courte, mais aussi dans une phase de fragilité. Le service lui permet de choisir le lieu de rendez-vous : à son domicile, dans les localités du service, dans la clinique, chez la famille, les amis, le lieu de travail ou bien dans tout autre lieu qui convient à la victime.

Les entrevues à domicile permettent aux collaboratrices de mieux évaluer la situation globale et de rencontrer les autres personnes vivant au domicile et notamment les enfants.

Le SAVVD est confronté à d'autres problèmes liés à la violence domestique:

- Troubles de comportement chez les enfants,
- Problèmes de santé de la victime et des enfants,
- Problèmes financiers,
- Isolement,
- Problèmes de logement,
- Problèmes psychologiques,
- Problèmes de dépendance (alcool, médicaments...),
- Menaces, harcèlement de la part du partenaire violent.

En cas de besoin, le service travaille en étroite collaboration avec d'autres services pour garantir une meilleure prise en charge des différents problèmes.

1.2. Les informations juridiques

Les collaboratrices du SAVVD informent les personnes sur leurs droits et sur les démarches possibles: Interdiction de retour, assistance judiciaire, mesures accessoires, divorce, séparation.... et les accompagnent dans leurs démarches (sur demande) : chez la police, l'avocat(e), au tribunal.

1.3. L'encadrement des enfants témoins et/ou victimes de violence

Beaucoup d'enfants sont victimes de violence au même titre que l'adulte.

Si l'on considère que les enfants sont obligés d'assister aux scènes de violence pendant des années, que nombre d'entre eux sont maltraités, il est urgent que leur situation soit examinée de près et que le nécessaire soit fait pour assurer leur protection, leur sécurité et leur bien-être.

L'intervention auprès des enfants témoins de violence comprend 2 volets :

a) Le contact avec l'enfant :

- Informations sur l'identité et la mission des intervenantes,
- Explications des faits : Intervention de la police, mesure d'expulsion,
- Désresponsabilisation et déculpabilisation des enfants,
- Elaboration d'un plan de protection,
- Ecoute active des enfants,
- Information sur la loi qui sanctionne un comportement violent.

b) La responsabilisation de l'adulte :

- Informations sur les conséquences de la violence domestique sur le développement des enfants,
- Responsabilisation quant à leur protection et leurs besoins.

Une aide par des services spécialisés s'impose souvent après la période de crise.

Le SAVVD donne des adresses de services spécialisés, propose de faire le lien avec ces services et/ou d'y accompagner la victime pour la première fois, p.ex. assistant(e)s sociale, service d'urgence des hôpitaux, Fonds national de solidarité, offices sociaux, médecins, SPOS.

Depuis novembre 2005, le service psychologique pour enfants et adolescent(e)s, qui fait partie du SAVVD, permet d'y accueillir les enfants qui ont besoin d'un accompagnement spécifique.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE SAVVD 2015

SENSIBILISATION, PREVENTION ET FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA VIOLENCE DOMESTIQUE

Dates	Thèmes et volume de la formation	Population cible
17.03	Sensibilisation et prévention (3,5 heures)	Élèves 13 ^{ième} LTPES Mersch
20.03	Sensibilisation et Prévention (2 heures)	Élèves 12 ^{ième} Lycée tech. Belval
23.03	Information sur la loi de la violence domestique (3 heures)	Étudiants du BTS Infirmier psychiatrique du LTPS
12.05	Information sur la loi de la violence domestique et présentation du service (6 heures)	Professionnelles des services de FED et d'autres services dans le domaine de la violence domestique
04.05/06.05/ 02.06/03.06	La violence domestique (2x4 heures) La loi de la violence domestique et la présentation du SAVVD (2x2 heures)	Élèves de l'Ecole de Police Grand- Ducale
13.10	Présentation du SAVVD 2 heures	Collaborateurs de SOS détresse
04.11	Sensibilisation dans le domaine de la violence domestique et présentation de la loi (4 heures)	Étudiants Bachelor en sciences éducatives et sociales BSSE Uni de Luxembourg

FORMATIONS CONTINUES DES COLLABORATRICES

Dates	Thèmes
22.-23.04	Professionnelle Öffentlichkeitsarbeit für NGO'S
26.-27.10	Prévention panique
21.09.	Stalking und Intimgewalt
20.-22.04	Intégration par les mouvements oculaires
18.03-19.03 10.06-12.06 16.09-18.09 09.12-11.12	'Fachberaterin für Psychotraumatologie'

PERSPECTIVES D'AVENIR

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Un poste de psychologue du SAVVD a été créé en juin 2015 dans le but d'accompagner les victimes adultes dans les premiers temps suivant l'expulsion. La psychologue travaille en étroite collaboration avec les intervenantes du SAVVD auprès de la victime. Il s'agit de proposer un service gratuit offrant la possibilité de consulter une professionnelle formée à la problématique de la violence domestique dans un contexte de crise et au travail psychologique y afférant, dans un cadre connu.

C'est une psychologue de crise et une psychologue de liaison.

La psychologue du SAVVD a pris ses fonctions à la mi-juin 2015. Par conséquent le premier objectif est d'abord le développement du service en fonction des besoins des personnes prises en charge par le SAVVD et des intervenantes du SAVVD comme soutien à leurs interventions.

Dans un premier temps la psychologue a pour objectif d'entrer en contact avec un maximum de personnes ayant vécu l'expulsion et ayant eu un contact avec le SAVVD. L'objectif est d'organiser au moins une rencontre pour la majorité d'entre elles.

Le deuxième objectif est l'élaboration de statistiques fiables en vue d'une analyse adéquate de la demande de la population : durée du suivi, demande initiale, capacité pour la personne de s'investir dans un suivi à plus long terme quand cela s'avère nécessaire.

L'INTERVENTION DE CRISE

Fin 2015 FED a.s.b.l. a acquis la licence du programme Dyrias, programme scientifique structuré d'analyse de risque, qui mesure le degré de dangerosité de la violence conjugale.

Il est essentiel de travailler en réseau pour garantir la sécurité de la victime. Des réunions d'échanges régulières et groupes de travail avec les acteurs concernés permettront une analyse approfondie des situations à risque. Cette analyse définira les prochaines étapes d'intervention.

Des réunions de concertation avec le Parquet, la Police et le service 'Riicht Eraus' sont prévues en 2016 en cas de situations à dangerosité élevée.

FORMATION ET SUPERVISION DU PERSONNEL DU SAVVD

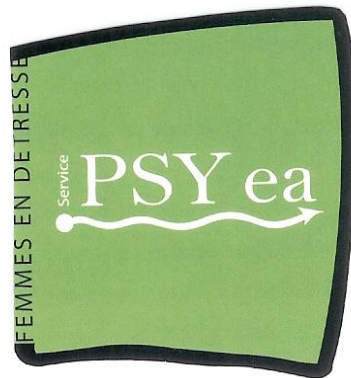
Des supervisions régulières permettent aux collaboratrices de faire une évaluation et une réadaptation du travail avec un intervenant externe qualifié.

De même, les formations continues dans différents domaines devront être accessibles dans les années à venir pour garantir un travail de qualité.

Depuis 2015, le SAVVD est de plus en plus souvent confronté à une population multiculturelle et à des situations complexes et fragiles qui demandent des connaissances et une approche spécifique et adaptée. Des formations se rapportant au thème de la multi-culturalité sont prévues en 2016.

S-PSYea

Service psychologique pour enfants et
adolescent(e)s



Service psychologique pour enfants
et adolescent(e)s (S-PSYea)
Tél: 26 48 20 50
E-Mail: contact@psyea.lu

SERVICE PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENT(E)S (S-PSYEA)

Population cible

Le Service psychologique pour enfants et adolescent(e)s prend en charge tout enfant et adolescent(e), âgé(e) de 3 à 18 ans, victime de violences domestiques.

Être victime de violence domestique signifie :

- * subir des violences corporelles (gifles, coups de poings, coups de pieds, coups donnés avec un objet, abus sexuels...) et/ou psychologiques (insultes, dévalorisations, séquestration, terreur psychologique...);
- * être témoin (auditif ou visuel) de violences corporelles et/ou psychologiques infligées à un autre membre de la famille ;
- * vivre au travers des conséquences de la violence domestique.

L'équipe se compose de quatre personnes (trois femmes et un homme) travaillant au total 90h par semaine.

Méthodes de travail et objectifs

Travail avec les enfants et les adolescent(e)s :

- * augmenter leurs connaissances sur la violence domestique, les rôles et les responsabilités de chaque membre de la famille ;
- * favoriser la reconnaissance et l'expression de leurs émotions à travers divers procédés (parole, chant, écrits, dessin...);
- * briser l'isolement social et les amener à développer leur réseau social ;
- * élaborer des scénarios de protection ;
- * développer leurs compétences sociales : stratégies et résolution de conflits, empathie envers les autres (jeux de rôles, relations vécues dans la fratrie, lecture d'histoires...);
- * discuter des stéréotypes sexuels.

Travail sur la relation entre le parent (victime) et l'enfant ou l'adolescent(e) :

- * aider le parent à sécuriser l'enfant ou l'adolescent(e) ;
- * développer l'empathie du parent à l'égard de l'enfant ou de l'adolescent(e) ;
- * orientation vers des services psychosociaux en cas de besoin ;
- * renforcer la relation parent-enfant/adolescent(e) ;
- * aider le parent à accompagner son enfant ou son adolescent(e) dans son développement, et à déceler et combler ses besoins.

Ce travail est réalisé au travers d'entretiens en présence du parent (victime) et de son (ses) enfant(s) ou adolescent(e)(s) ou en entretien individuel avec l'enfant/l'adolescent(e).

STATISTIQUES DE L'ANNÉE 2015

1. NOMBRE DE DOSSIERS

Du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015, 158 nouveaux dossiers ont été ouverts, en outre 2 dossiers de 2013 et 42 dossiers de 2014 étaient encore en cours début 2015, soit un total de 202 dossiers. Ces dossiers concernent 360 enfants.

2. AGE DES ENFANTS

	2011	2012	2013	2014	2015
0-3 ans	10	15	10	17	18
4-6 ans	65	43	62	80	73
7-12 ans	112	107	122	133	148
13-18 ans	64	74	59	89	121
Inconnu	0	1	5	0	0
Total	251	240	258	319	360

3. SEXE

La population rencontrée en 2015 était composée de 179 filles et de 181 garçons.

4. NATIONALITÉ

Le S-PSYea a accueilli des enfants et adolescent(e)s de diverses nationalités : 95 étaient de nationalité luxembourgeoise, 160 de nationalité portugaise, 12 de nationalité monténégrine, 12 de nationalité belge et 11 de nationalité capverdienne. Au total 293 enfants et/ou adolescent(e)s sont issus d'autres pays membres de l'U.E., 67 de pays non membres de l'U.E.

5. COMMUNES DE RÉSIDENCE

Répartition des communes de résidence en fonction des centres d'intervention (circonscriptions) de la police :

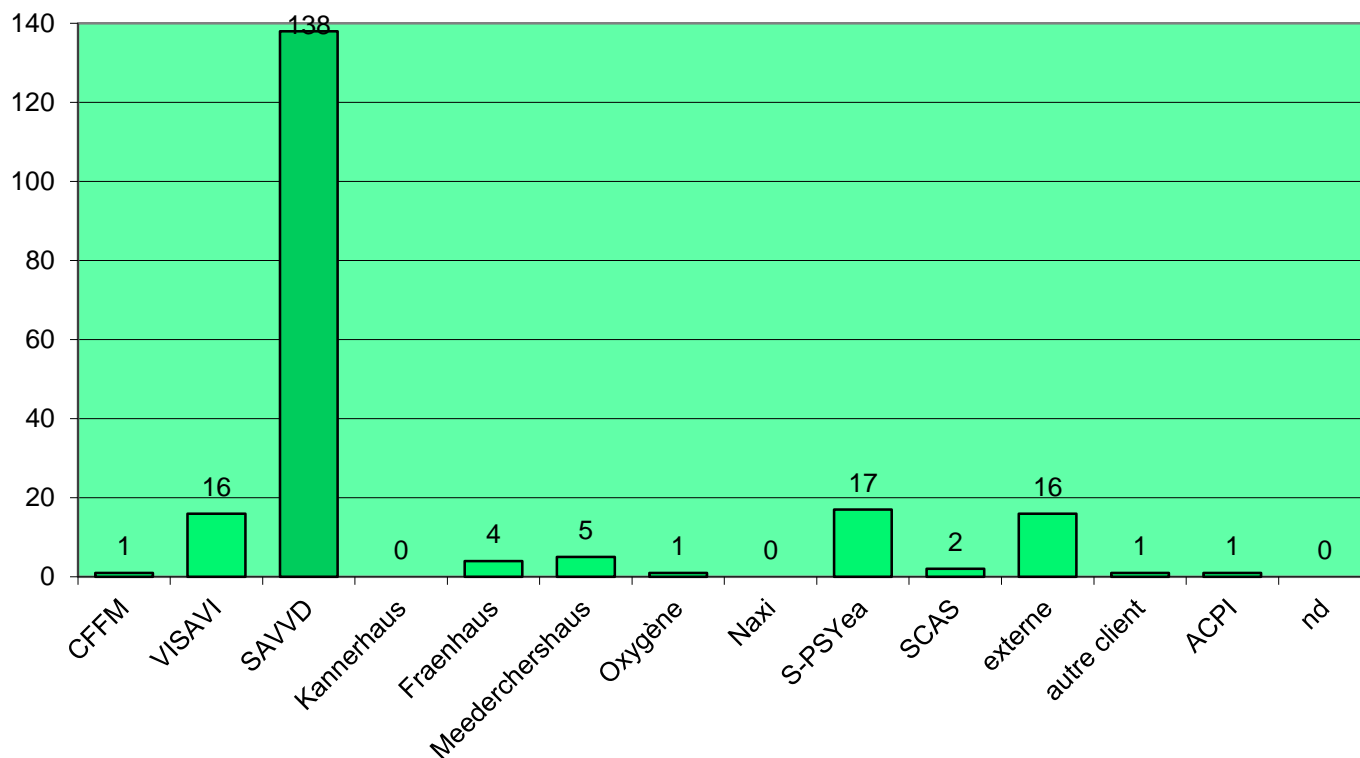
	2011	2012	2013	2014	2015
Capellen	23	19	16	18	17
Diekirch	19	22	33	23	33
Esch/Alzette	94	96	95	171	185
Grevenmacher	14	14	10	17	44
Luxembourg	59	51	62	54	67
Mersch	24	23	18	30	14
Inconnue	17	15	23	6	0
Allemagne	0	0	1	0	0
Belgique	1	0	0	0	0
Total	251	240	258	319	360

6. SITUATION SCOLAIRE (au premier entretien)

Parmi les 360 enfants et adolescent(e)s accueillis au S-PSYea, 155 étaient scolarisés en école primaire, 123 dans l'enseignement secondaire, 15 en maternelle, 54 n'étaient pas encore scolarisés, 5 étaient inscrits au précoce, 2 à l'éducation différenciée, 5 étaient en apprentissage et 1 en situation d'abandon scolaire lors du premier entretien.

7. SERVICE À L'ORIGINE DE LA DEMANDE

Le tableau suivant montre le nombre de dossiers ouverts au sein du S-PSYea classés selon la provenance de ces demandes, qu'il s'agisse d'un service de Femmes en détresse a.s.b.l. ou d'une autre origine.



Remarque : « nd » signifie « non-déterminé »

Depuis l'ouverture du S-PSYea (décembre 2005), la majorité des dossiers ouverts proviennent des familles rencontrées par le SAVVD (68,3 % en 2015).

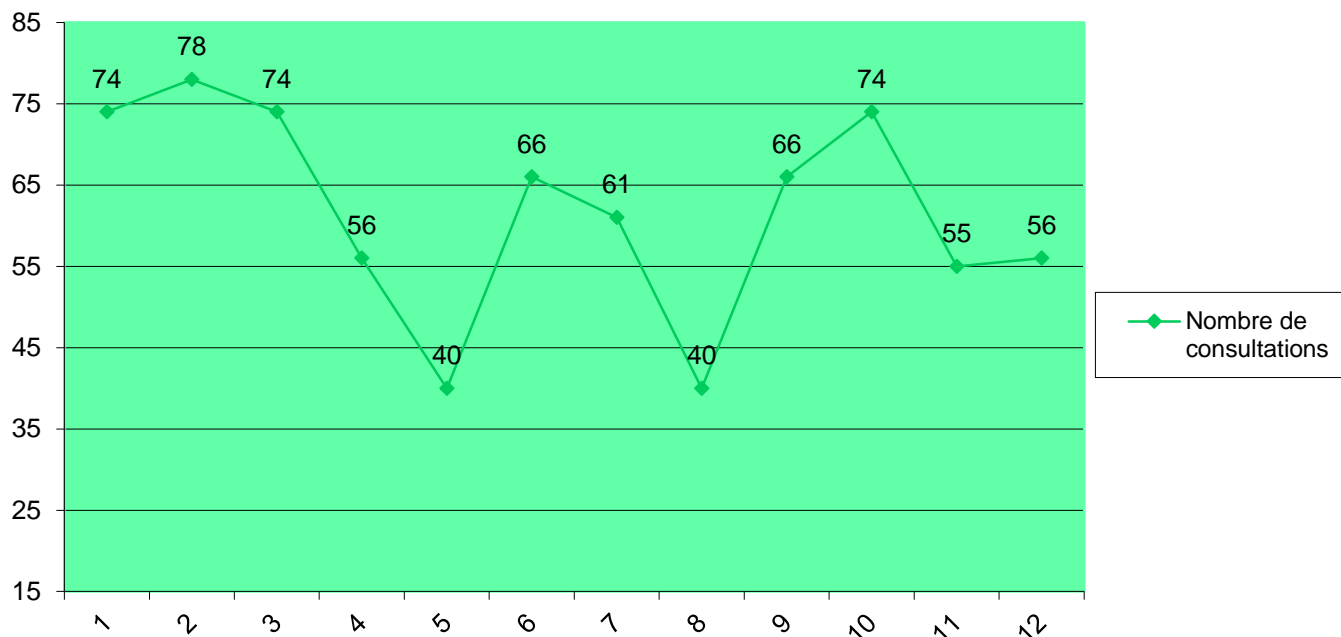
8. ENTRETIENS TÉLÉPHONIQUES

Les entretiens téléphoniques reçus et émis par le S-PSYea s'élèvent au total à 1392, dont 725 concernant les suivis effectués, 205 des informations diverses, 267 concernaient un 1er entretien et 195 d'autres sujets.

9. CONSULTATIONS

Répartition des consultations en 2015 suivant le mois :

Répartition des consultations en 2015



740 consultations et 188 consultations proactives par téléphones ont eu lieu du 1er janvier au 31 décembre 2015, contre 789 en 2014. À cela il faut rajouter 188 consultations qui ont été annulées et 95 où les gens ne se sont pas présentés. Un total de **1211 consultations** ont donc été planifiées au cours de l'année 2015. On constate un tassement en fin d'année ce qui correspond notamment au contrecoup de la baisse du nombre d'expulsions au SAVVD.

Pour le SAVVD spécifiquement, il y a 96 annulations et 55 consultations où les personnes ne se sont pas présentées (53 % du total des annulations et non présentations) et 394 consultations (53% du total des consultations) et 188 consultations proactives (100% des consultations proactives).

Un groupe de parole pour enfants de 5 séances d'une durée de 2 heures a également été organisé en 2015. 4 enfants ont participé. À la fin des 5 séances avec les enfants nous proposons une séance de groupe pour les parents d'une durée d'approximativement une heure. Les participations et absences au groupe de parole sont comptabilisées individuellement dans les statistiques ci-dessus.

10. TYPES D'EXPOSITION À LA VIOLENCE

Le S-PSYea a recensé dans la population suivie 360 cas de violences psychologiques et 177 cas de violences physiques. Il est considéré que tout cas de violence physique entraîne également une violence psychologique. L'effectif global des cas de violences psychologiques prend donc en compte les cas de violences psychologiques associés aux cas de violences physiques et 183 cas de violences psychologiques sans violence physique.

11. AUTEUR DE LA VIOLENCE

	2011	2012	2013	2014	2015
Père	200	200	211	260	277
Beau-père	18	21	23	45	58
Mère	43	26	17	22	32
Inconnu	10	9	13	3	0
Frère	1	3	4	7	11
Autre	3	0	4	1	0
Belle-mère	0	2	3	1	1
Conjoint de la mère	6	1	1	0	0
Grand-père	1	1	1	1	0
Grand-mère	3	3	0	0	0
Tante	1	1	0	0	0
Oncle	1	0	0	0	0
Ex petit-ami	1	0	0	0	1
Sœur	0	0	0	1	2
Total	288	267	277	341	382

Dans 14 cas le père et la mère de l'enfant sont co-auteurs de la violence.

Dans 2 cas la mère et le beau-père de l'enfant sont co-auteurs de la violence.

Dans 1 cas la mère et la sœur sont co-auteurs de la violence.

Dans 3 cas le père et le beau-père de l'enfant sont co-auteurs de la violence.

Dans 1 cas le père, la mère et le frère de l'enfant sont co-auteurs de la violence.

12. TYPES DE PROBLÈMES EXPRIMÉS PAR LE PARENT LORS DE LA DEMANDE

Le S-PSYea a recensé dans les dossiers suivis le nombre suivant de problématiques exprimées par les parents et enfants/adolescent(e)s lors du premier contact et/ou de la première rencontre:

81 enfants/adolescent(e)s souffraient d'un repli sur soi / timidité,

126 de peurs / anxiétés,

4 de céphalées,

12 de troubles du comportement alimentaire,

2 d'addiction,

43 de troubles du sommeil,

57 de crises de larmes,

92 de colère / frustration,

48 de manque de contrôle,

3 d'agression contre eux-mêmes,

53 d'agressions contre les autres,

16 ont exprimés des difficultés scolaires

1 a fait une fugue et

2 ont commis des actes délictueux / de destruction.

3 enfants/adolescent(e)s ont fait des menaces de suicide.

1 enfant/adolescent(e) a fait une tentative de suicide.

10 enfants/adolescent(e)s ont exprimé clairement leur refus de revoir l'auteur des violences.

Pour 42 enfants/adolescent(e)s les problèmes lors de la demande n'ont pas pu être clairement déterminés. Pour 44 enfants/adolescent(e)s pris en charge le parent n'a pas exprimé de symptôme majeur.

ACTIVITÉS

1. RÉUNIONS AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS

Au cours de l'année 2015 le S-PSYea a eu des réunions et contacts avec divers services ou associations dans l'intérêt de l'enfant : plusieurs services de Femmes en Détresse (SAVVD ; VISAVI ; Meederchershaus, Fraenhaus, Kannerhaus), divers services sociaux (SCAS, foyers d'accueil, services pour femmes, ACPI, Arcus), des enseignants, des éducateurs de Maison relais.

La visibilité du S-PSYea a été assurée notamment par la participation à cinq réunions du Comité de coopération au Ministère de l'Égalité des chances, la participation à la « Praxisbörse » dans le cadre de la Journée de la Psychologie à l'Université de Luxembourg, la présentation du service lors de la réunion du groupe de travail « procédure accélérée de règlement des séparations » au Centre de médiation, la présentation du projet livret à l'assemblée générale de FED, un échange avec M. Steve GOEDERT du service prévention de la police.

2. CONFÉRENCES ET FORMATIONS

Les formations et conférences suivies au cours de l'année 2015 : la formation de Dr Carole Gammer «Psychisch kranke Eltern und die Auswirkungen auf die Familie- Behandlungsmöglichkeiten der Familientherapie », une formation sur « L'approche sensorimotrice en psychothérapie d'enfants et adolescents », organisée par l'association Parole d'Enfants, la formation à la violence conjugale, organisée par Femmes en Détresse A.s.b.l., la formation de DR Carole Gammer « Les familles recomposées et monoparentales en difficulté: attachement et monoparentalité », la formation « Les enfants et les parents face à la menace de suicide en famille » organisée par l'association Parole d'Enfants, la conférence « Dépendance.. Co-dépendance... quelle place pour l'entourage » et la 4ème journée de la Santé Scolaire, organisée par le Ministère de la Santé. Les psychologues du S-PSYea ont également participé à 4 supervisions au courant de l'année 2015.

Formations/sensibilisations assurées par le S-PSYea au cours de l'année 2015 : séance de sensibilisation sur « Les conséquences de la violence domestique sur les enfants et adolescents dans le cadre de la formation violence domestique organisée par Femmes en Détresse A.s.b.l. », une présentation du service et échange sur la problématique de la violence domestique dans le cadre d'une séance d'information organisée par S.O.S. Détresse et deux interviews avec des étudiants en bachelor sciences éducatives et sociales. Le livret « Dem Ben säi Geheimnis » a été présenté dans trois écoles primaires et foyers scolaires à Luxembourg-ville. Le S-PSYea a également accueilli 3 stagiaires en psychologie au cours de l'année 2015.

3. GROUPE DE PAROLE

Nous avons organisé une session de 5 séances du groupe de parole au cours de l'année 2015, ce groupe était composé d'enfants entre 9 et 12 ans. Au cours des différentes séances, ils ont appris à exprimer leurs sentiments et leurs émotions. L'objectif était aussi de leur permettre de développer l'universalité dans leurs émotions et un sentiment de cohésion de groupe. Si les enfants semblent toujours profiter de ce type d'expérience, nous nous sommes aperçu qu'il n'est pas toujours facile de trouver un espace de rencontre régulier pour les enfants lorsque la majorité d'entre eux vivent dans une famille monoparentale où le parent gardien jongle entre son travail, les horaires et ses autres enfants.

PROJETS EN COURS

1. Livret pour enfants : « Dem Ben säi Geheimnis »

Le projet d'un livret destiné aux enfants de l'école primaire a été finalisé en janvier 2015. L'objectif est de discuter avec les élèves de la violence domestique, de ne plus la considérer comme un sujet tabou. Il s'agit également de connaître les possibilités d'aide existante pour l'enfant comme par exemple en parler à son instituteur/institutrice, appeler la police, consulter un psychologue, etc....

Ainsi, le livret raconte sous forme de bande dessinée l'histoire d'un enfant victime au quotidien de violence domestique. Au travers d'une journée à l'école, l'enfant présente différents indicateurs comportementaux qui sont des conséquences de la violence domestique. Son institutrice s'inquiète de son comportement à l'école et cherchera à établir un dialogue. L'enfant se sentant à l'aise et écouté livre à l'institutrice ses soucis. Elle lui permet ensuite de trouver de l'aide auprès d'institutions spécialisées.

Durant l'année 2015, trois séances de sensibilisation pour les instituteurs et éducateurs des maisons relais se sont déroulées, afin de les sensibiliser à la problématique de la violence domestique et de ses conséquences sur les enfants. Au terme de chaque séance un formulaire d'évaluation a été remis aux participants afin de nous permettre de faire évoluer la présentation en fonction des besoins de la population-cible.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du développement de la prévention de la violence domestique et de ses conséquences sur les enfants. Prévenir, dépister et développer les partenariats intersectoriels nous semble primordial pour un encadrement optimal des enfants victimes de violence domestique.

Il est bien sûr évident que nous avons décidé de poursuivre et d'élargir ce projet au cours de l'année 2016 et pour cela d'augmenter le nombre de séances de sensibilisation et d'élargir le public-cible. Dans un premier temps, nous avons organisé des séances dans l'ensemble des foyers scolaires de la ville de Luxembourg. Le projet sera également publié dans le Courrier de l'Education Nationale (CEN) en février 2016 et nous avons pris des contacts avec le service formation de l'Entente des Foyers de Jour, afin d'élargir le projet à l'ensemble des foyers scolaires au Luxembourg.

2. Développement du travail proactif

Afin d'atteindre encore davantage d'enfants victimes de violence domestique notamment dans le cadre des expulsions et afin de répondre au mieux à l'article 2 de la loi du 30 juillet 2013 portant modification de la du 8 septembre 2003 sur la violence domestique, indiquant que suite à l'entrée en vigueur d'une mesure d'expulsion un « service d'assistance aux victimes de violence domestique » doit pouvoir assister, guider et conseiller les personnes victimes de violence domestique y compris les enfants témoins des violences en cherchant activement leur contact, nous avons mis en place le développement d'un service proactif en collaboration avec le SAVVD. Il s'agit, pour le service, de proposer 1 à 2 consultations téléphoniques à tous les parents victimes, reconnus dans le cadre des expulsions, afin d'envisager ou non par la suite la prise en charge de l'enfant au S-PSYea.

Cette évolution vers une démarche d'avantage proactive permet de dissiper la crainte qui existe et qui est régulièrement constatée depuis plusieurs années, lorsque la famille entend le mot « psychologue ». Mettre une voix et des paroles sur une fonction permettra de réduire certaines appréhensions et d'éviter les amalgames. Les statistiques concernant cette nouvelle procédure d'accompagnement sont encourageantes puisque nous avons pu contacter le parent/rencontrer la famille de 60% des enfants ayant vécu une expulsion. Nous espérons accroître ce chiffre en sachant que nous n'atteindrons jamais les 100% puisque nous ne contactons pas les familles si l'enfant a moins de 3 ans.

Nous avons aussi constaté que si parfois le parent ne souhaitait pas d'emblée un rendez-vous, il pouvait nous contacter plus tard parce qu'il savait alors où demander un accompagnement pour son enfant. Pour 2016, nous souhaitons également analyser les raisons pour lesquelles certains ne souhaitent pas de prise en charge afin de nous adapter au mieux à notre population-cible.

KOPPLABUNZ

Centre de rencontre pour femmes



1, avenue des Archiducs
L-1135 Luxembourg
Tél. : 22 07 14
Fax: 26 89 70 14
E-Mail: koppla@pt.lu

FRAUENTREFF KOPPLABUNZ

Der Frauentreffpunkt Kopplabunz bietet Frauen einen Raum, in dem sie sich ungeachtet ihres Standes, ihrer Religion, Nationalität, Weltanschauung, politischen Überzeugung oder sexuellen Orientierung mit ihren Interessen und Anliegen, aber auch mit ihren Sorgen und Nöten artikulieren können.

Unsere Angebote in den Bereichen Bildung, Kommunikation, Kultur und Beratung sind frauenorientiert und stärken die persönliche Kompetenz. Sie ermutigen Frauen dazu, ihren Teil der Verantwortung für die Entwicklung von Gesellschaft, Politik und Kultur zu übernehmen. Der Frauentreffpunkt Kopplabunz ermöglicht den Frauen:

- ihre eigenen Erfahrungen sowie Ideen auszutauschen,
- frauenspezifische Themen und Fragen zu behandeln,
- einen kulturellen Austausch zu haben,
- die Integration und Stärkung der eigenen kulturellen Identität durch ein vielfältiges Angebot an interkulturellen Begegnungen.

Des Weiteren bietet er regelmäßig:

- Frauenkonferenzen zu unterschiedlichen Themen,
- Kreativ - und Ausdrucksateliers, die sich an der Frauenproblematik orientieren.

Arbeitsgruppen ermöglichen den Frauen, ihr Selbstwertgefühl zu steigern, Selbstbewusstsein zu erlangen und die Kommunikation zu verbessern.

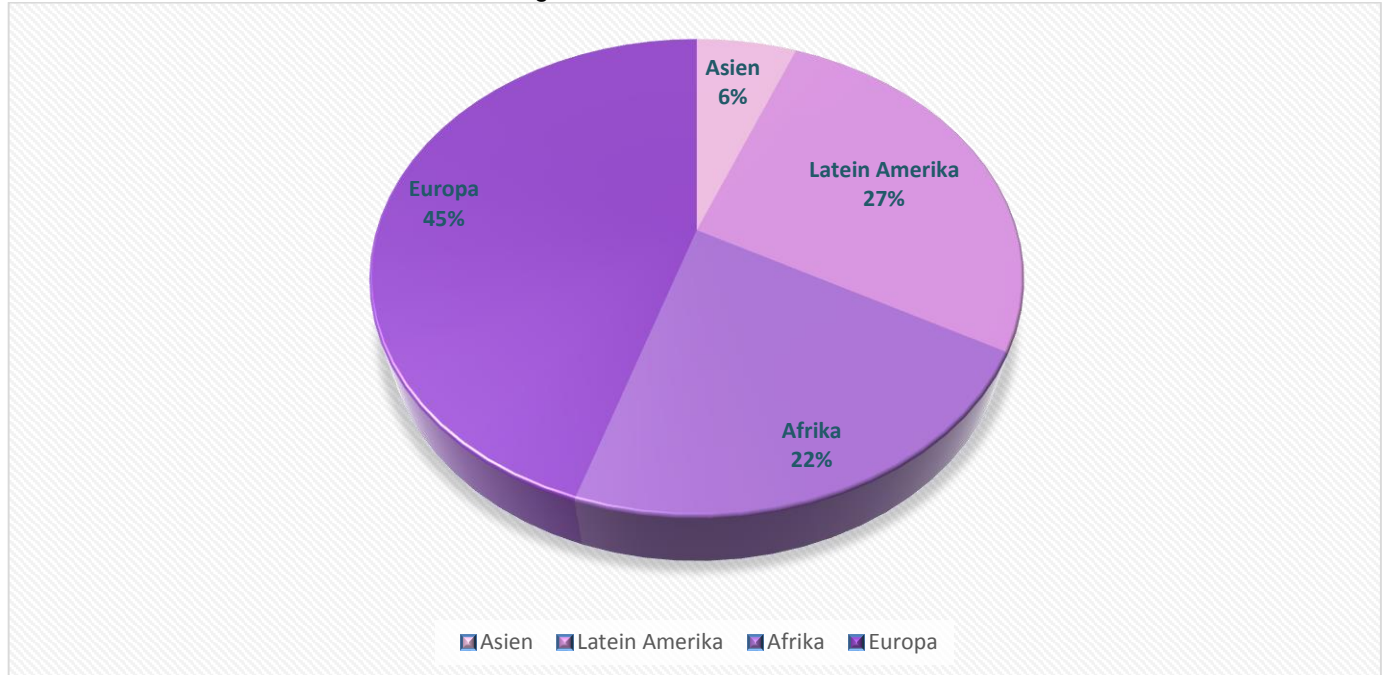
Frauen, die im Kopplabunz eine Aktivität anbieten möchten, werden bei der Erstellung der Inhalte vom Team des Kopplabunz begleitet und bei der praktischen Umsetzung unterstützt.

KOPPLABUNZ IN ZAHLEN

Im Jahre **2015** wurde der Treffpunkt insgesamt **1062 Mal** von **183** verschiedenen Frauen in Anspruch genommen, wobei **43** unterschiedliche Nationalitäten verzeichnet wurden und **98** Frauen zum ersten Mal Kontakt knüpften.

	2011	2012	2013	2014	2015
Besuche	1607	1962	1901	1929	1062
1. Kontakt	192	181	148	152	98

Die **183** verschiedenen Frauen teilen sich folgendermaßen auf:



10% der Europäerinnen sind Luxemburgerinnen.

INTERKULTURELLE BEGEGNUNGEN

Interkulturelle Begegnungen haben zum Ziel, die Integration und Stärkung der eigenen kulturellen Identität in Balance zu halten. Sie fördern eine Haltung der Offenheit Fremdem gegenüber sowie die Bereitschaft, Verschiedenheit bei sich selbst und anderen als mögliche Bereicherung wahrzunehmen. Die Angst vor dem Fremden wird genommen, ebenso wie die Unsicherheit, was das eigene Verhalten betrifft. Viele Frauen befürchten, ungewollt Tabus zu brechen oder kulturelle Gefühle zu verletzen.

Der geschützte Rahmen des Kopplabunz hilft, Missverständnisse zu vermeiden und Stresssituationen zu entschärfen. Die Integration von Frauen mit Migrationshintergrund kann dadurch wesentlich erleichtert werden. Den Frauen ein vielfältiges Angebot an interkulturellen Begegnungen anzubieten, ist deshalb eines der Hauptziele des Kopplabunz.

1. KULTURELLE AKTIVITÄTEN

Folgende Aktivität fand im Kopplabunz statt und wurden vom Team organisiert:

- **Fest der Kulturen:** den Teilnehmerinnen wird die Gelegenheit gegeben, ihre eigene Kultur kulinarisch zu präsentieren und sich mit anderen über Unterschiede und Gemeinsamkeiten auszutauschen. Außerdem bietet das Treffen eine Plattform zur Erweiterung des sozialen Netzwerkes. 13 Frauen nahmen daran teil.

2. KULINARISCHE ENTDECKUNGEN

Der Kopplabunz organisierte 1 kulinarisches Treffen im Restaurant. Den Frauen einen anderen Begegnungsort und einen angenehmen Abend zu bieten, sie aus der Isolation zu nehmen sowie Kontakte zu knüpfen ist das Ziel. Es ist wichtig, einander auch innerhalb verschiedener Kontexte zu begegnen. 13 verschiedene Frauen konnten von diesem Angebot profitieren.

3. KULTURELLE BESUCHE

Die Frauen in das kulturelle Leben einzuführen und sie daran teilnehmen zu lassen, ist ein weiteres Ziel unseres Treffpunktes. Es wurden insgesamt 6 Theaterbesuche organisiert, die im Durchschnitt von 14 Frauen wahrgenommen wurden. Ziel war es u.a., die unterschiedlichen Kulturverständnisse und Erwartungen miteinander zu vergleichen, und bei Frauen mit Migrationshintergrund ein Gefühl für das luxemburgische Kulturempfinden zu wecken. 44 verschiedene Frauen hat der Kopplabunz bei diesem Angebot zählen können.

4. SPONTANE ANGEBOTE

Im Rahmen der 15 spontan organisierten Aktivitäten wurden neben Theater, Konzerten, Konferenzen, Kino, Ausstellungen und kulturellen Spaziergängen auch Angebote von anderen sozialpädagogischen Institutionen in Anspruch genommen. Im Durchschnitt nahmen 10 Frauen daran teil. Vor allem Frauen mit Migrationshintergrund konnten so vor der sozialen Isolation geschützt und mit den breitgefächerten Möglichkeiten und Angeboten des Landes vertraut gemacht werden.

MIGRATION

Eine Vielzahl der Frauen sind Alleinerziehende und sind der Meinung, dass ihr Wohlbefinden verbesserungswürdig ist. Andere wiederum haben, vor allem bedingt durch Migrationshintergründe, mit der Verarbeitung traumatischer Erlebnisse oder mit dem Gefühl der Entwurzelung zu kämpfen. Positive Erlebnisse und das Gefühl, ohne Einschränkung durch sprachliche, soziale oder kulturelle Barrieren etwas für sich tun zu können, ermöglichen es den Frauen, das eigene Ich wieder zu erleben.

1. WANDERN

« *Wege entstehen dadurch, dass man sie geht* » - Zitat von Franz Kafka

Der Kopplabunz bot während der Wanderungen spezifische Aktivitäten an, die den Frauen ermöglichten, sich mit der Natur und sich selbst auseinander zu setzen. Des Weiteren dienten die Wanderungen dazu, Frauen mit Migrationshintergrund und auch Frauen, die sehr in Isolation gelebt hatten, mit den verschiedenen Landesteilen bekannt zu machen und ihnen die landestypische Vegetation vorzustellen. 17 verschiedene Frauen konnten von insgesamt 7 Angeboten profitieren.

2. MIR SCHWÄTZE « LËTZEBUERGESH »

Um den Migrantinnen zu ermöglichen, unser Land besser kennen zu lernen sowie sich im Alltag und im Job in der luxemburgischen Sprache ausdrücken zu können, bietet das Kopplabunz eine Gesprächsrunde an.

Die Gesprächsrunden in luxemburgischer Sprache fanden 38 Mal statt. Insgesamt trafen sich 40 verschiedene Frauen zur praktischen Umsetzung der Sprache und zum kulturellen Austausch. Über die Sprache konnten die Teilnehmerinnen, die sämtlich einen Migrationshintergrund aufwiesen, die luxemburgische Geschichte und Kultur besser kennenlernen. Gesellschaftliche und politische Veränderungen, die Rolle der Frau in den jeweiligen Kulturen, die verschiedenen Aspekte eines Migrationshintergrundes, kulturelle Unterschiede und Gemeinsamkeiten wurden thematisiert.

Die Teilnehmerinnen zeigten ein reges Interesse am Referendum, was den Kopplabunz dazu veranlasste einen externen Experten einzuladen. Die Frage „Befürworten Sie die Idee, dass ausländische Mitbürger das Recht erhalten, sich fakultativ in die Wählerlisten einzuschreiben, um sich als Wähler an den Wahlen zur Abgeordnetenversammlung zu beteiligen, und dies unter der besonderen doppelten Bedingung, während mindestens zehn Jahren in Luxemburg gewohnt und sich vorher bereits an Kommunal- oder Europawahlen in Luxemburg beteiligt zu haben?“ wurden während 3 Treffen intensiv diskutiert.

Des Weiteren kamen Alltagskommunikation, Vorstellungsgespräche, Einkauf, Besuche auf Ämtern im Rahmen der Diskussionsrunden zur Sprache. Folgende Aktivitäten wurden außerhalb des Kopplabunz organisiert:

- Wanderung : Vie de femmes, femmes légendaires,
- Führung durch den Palais Grand Ducal
- Führung durch die Chambre des Députés
- Kulturelle Führung des MUDAM
- Wanderung im Naturpark Uewersauer
- Wanderung an der Mosel

Um das Jahr 2015 feierlich abzuschließen organisierten die Teilnehmerinnen im Kopplabunz ein kulinarisches Buffet.

Im Rahmen der Gesprächsrunden über das Referendum kristallisierte sich heraus, dass die Teilnehmerinnen sich intensiv mit dem Thema Migration und ihren Folgen auseinander setzen möchten. Das Kopplabunz bietet ihnen die Möglichkeit, sich an einem Projekt zu beteiligen, welches das Thema Migration mit all seinen Facetten behandelt.

3. MIGRATIONSFESTIVAL

Gemeinsam mit den Frauen am Migrationsfestival teilzunehmen ist ein fester Bestandteil der Migrationsarbeit. Das Kennenlernen verschiedener Organisationen ermöglicht es den Frauen sich mit kulturellen Unterschieden sowie Gemeinsamkeiten auseinander zu setzen, Erfahrungen auszutauschen, Kontakte zum Heimatland aufrecht zu erhalten, soziale Kontakte zu knüpfen, kulinarische Vielfalt zu entdecken, was dazu beiträgt die eigenen Kenntnisse und das soziale Netzwerk zu erweitern. Insgesamt haben 20 Frauen von dem Angebot profitiert und engagierten sich in anderen Organisationen.

MUT ZUM SELBST

1. WORKSHOP ZUR STÄRKUNG DES SELBSTWERTGEFÜHLS

Ein positives Selbstwertgefühl ist eine wichtige Grundlage für ein erfülltes, glückliches und produktives Leben. Umgekehrt kann ein geschwächtes Selbstwertgefühl den Menschen an seinen Stärken zweifeln lassen und so Lebenschancen verbauen. Traumatische Erlebnisse, Fluchtsituationen und Entwurzelung schwächen das Selbstwertgefühl. Gerade Frauen mit Migrationshintergrund sind nicht selten davon betroffen. Ein geringes Selbstwertgefühl führt dann weiter in die Isolation. Deshalb ist es wichtig, dem entgegen zu wirken.

Mit Selbstsicherheits-Übungen kann jede/r sein inneres Wesen stärken und selbstsicherer werden. Solche Übungen wurden in der Woche zur Stärkung des Selbstwertgefühls in jeweils 9 verschiedenen und themenspezifischen Workshops angeboten:

SELBSTBILDNIS:

Sein eigenes Selbstwertgefühl kann man stärken indem man sich Zeit nimmt, um sich besser kennen zu lernen. Diese Aktivität lud die Frauen ein, ihre Gefühlswelt in Farbe auszudrücken. Ziel dieser Übung war es, die bis dahin noch unerkannten Bedürfnisse und Wünsche zum Vorschein zu bringen, um ein positives Selbstbildnis zu kreieren.

AUSDRUCK ÜBER KÖRPERSPRACHE:

Bei diesem Workshop ging es darum an Hand von Gestik, Mimik und Improvisations-Übungen den Frauen zu ermöglichen, ihre Ausdrucksmöglichkeiten zu erweitern, sowie ihr persönliches Potential zu entfalten. Manche Übungen gaben den Frauen die Möglichkeit, spielend ihre Grenzen zu überwinden, um das eigene Selbstvertrauen aufzubauen.

WOHLFÜHLEN IM ALLTAG:

Ein altes Sprichwort besagt: „*In einem gesunden Körper wohnt ein gesunder Geist!*“ Wenn man sich in seiner eigenen Haut wohlfühlt, steigert man auch zusätzlich sein Selbstwertgefühl. Das Ziel dieses Workshops war es, den Frauen Wohlfühl-Übungen zu zeigen, die sie selbst in ihrem Alltag anwenden können. Auf dem Programm standen: Atemtechniken, Yoga, Automassagen und Fantasiereisen.

KULINARISCHER ABEND:

Um den Workshop feierlich abzuschließen, trafen sich die jeweiligen Teilnehmerinnen zum Abendessen und verabredeten sich zum Tanzen in einer Diskothek. Neue Kontakte zu knüpfen, das Gefühl von Zugehörigkeit, gemeinsam eine unerschwingliche Zeit verbringen... all dies beschert uns Anerkennung und Bestätigung, und wiederum führt dies zu einem positiveren Selbstwertgefühl.

In diesem Workshop konnte der Kopplabunz 18 verschiedene Frauen verzeichnen.

2. DIE VERSCHIEDENEN TECHNIKEN DER KOMMUNIKATION

« *Wenn die Kommunikation leidet, leidet auch das Selbstwertgefühl* » - Zitat von Virginia Satir

Um die eigenen Kommunikationsfähigkeiten zu verbessern, gibt es viele hilfreiche Methoden und Techniken. Während dieser Aktivität wurden folgende Themen angesprochen:

- wie Vorurteile und Stereotypen unsere Wahrnehmung und Kommunikation beeinflussen,
- welchen Einfluss unsere Körpersprache auf unsere Kommunikation hat,
- aktives Zuhören,
- gewaltfreie Kommunikation.

Während der Workshops, in denen jeweils 4 Teilnehmerinnen eingeschrieben waren, zeigten sich die Frauen sehr interessiert. Sie stellten viele Fragen zu den jeweiligen Themen, und profitierten davon, Tipps zu bekommen, wie sie an ihrer Kommunikationsfähigkeit arbeiten können. Dabei hat sich herausgestellt, dass gerade die non-verbale Kommunikation in Form von Gestik und Körpersprache in den verschiedenen Kulturen unterschiedlich ausfällt und dadurch leicht Missverständnisse entstehen können. Das kann vor allem auf dem Arbeitsmarkt hinderlich sein.

BERATUNGSGESPRÄCHE

Viele Frauen weisen ein schwaches Selbstwertgefühl, Sprach- und Kommunikationsbarrieren auf; fühlen sich isoliert, teilweise enturzelt, begegnen Stolpersteinen auf ihrem Lebensweg bzw. bei der Integration, haben Probleme bei der Identitätsfindung oder mit ihrer Rolle als Frau in den unterschiedlichen Kulturen. Sie suchen den Kopplabunz auf, wo sie in einem ersten Gespräch adäquat innerhalb der Angebote des Kopplabunz orientiert werden oder an andere Dienststellen von Femmes en Détresse bzw. andere sozialpädagogische Institutionen weiterorientiert und vernetzt werden.

KREATIVE BEGEGNUNGEN

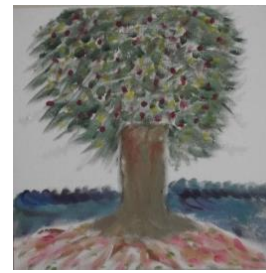
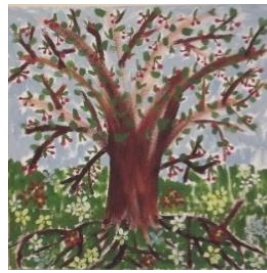
1. KUNST - ATELIER

Die Kunst ist weiblich. « *Ich male mich, weil ich so oft allein bin und weil ich mich am meisten kenne* » - Zitat von Frida Kahlo.

Das Kunst-Atelier ermöglicht den Frauen, mit ihrer Kreativität Fähigkeiten zu entwickeln, diese zu beschreiben und neue Wege aufzuzeigen. Das Atelier wurde seitens der Besucherinnen sehr begrüßt. 25 Einführungen in das Medium Malen verzeichnete das Atelier, in dem 3 Frauen ihre Projekte bewerkstelligten. Gerade Kunst als non-verbale Ausdrucksform wird oft international verstanden, kann rein gefühlsmäßig erfasst werden und ist ein ausgezeichnetes Medium interkultureller und sozialer Integration.

2. BAUM ALS SYMBOL DER VERWURZELUNG

Die Gärtnerinnen des Kulturgaart erfuhren durch das Bearbeiten, Pflanzen von Samen aus ihrer Heimat in die neue Heimat und das Berühren der Erde, dass sie in ihrem neuen Lebensraum Wurzeln schlagen können. Die Gartenarbeit hilft den Migrantinnen, im Bezug zur Natur ihr Selbstwertgefühl zu stärken und im Miteinander mit den anderen Gärtnerinnen wieder ein Zugehörigkeitsgefühl zu entwickeln. Im Kunstatelier gestalteten die Gärtnerinnen einen Baum als Symbol der Verwurzelung.



3. NIKIPOL

Der Bühnenstuhl **Nikipol**, welcher von einem Bühnenkünstler für die Tanz-Theaterperformance *Femme en Mouvement* entworfen und gebaut wurde, inspirierte 2 Schauspielerinnen der Theatertruppe Las Chicas diesen ganz im Sinne der Niki de Saint Phalle zu gestalten. Durch die intensive Auseinandersetzung mit dem Werk dieser Künstlerin eröffneten sich den Schauspielerinnen neue kreative Perspektiven. Die farbliche Gestaltung nahm 6 Treffen in Anspruch.



« *Ich wurde Künstlerin, weil es für mich keine Alternative gab.* » - Zitat von Niki de Saint Phalle

FEMME EN MOUVEMENT

1. KOPPLANANA

« *Alle Macht den Nanas !* » - Zitat von Niki de Saint Phalle

Zur Ehren der Niki de Saint Phalle, wurden im Rahmen des internationalen Frauentages, die im Kopplabunz kreierten Skulpturen KoplaNanas in der Chapelle der Abtei Neumünster vom 7. bis zum 29. März ausgestellt. Die KoplaNanas repräsentieren extrem kraftvolle Frauen und stehen dem Idealbild der Frau gegenüber. Durch das Gestalten der Nanas konnte jede der 13 Künstlerinnen ihre individuelle Femininität darstellen.





Die Ausstellung erweckte Interesse in den Medien, Presse und Fernsehen, die diese dokumentierten.

2. TANZTHEATER

« *Frei ist, wer in Ketten tanzen kann* » - Zitat von Friedrich Nietzsche

Theater ist kreative Reflexionsarbeit, um sich selbst zu betrachten und neue Wege zu beschreiten. Die Frauen bekommen die Möglichkeit, ihre Lebenssituation auf der Theaterbühne zu verarbeiten sowie sich neue Lebensperspektiven zu eröffnen. Tanzen ist eine besondere Form der Körpersprache, es ist ein Musizieren mit dem Körper. Tanz-Theater bietet eine Stärkung von Selbstempfinden und Selbstwirksamkeit durch bewusste Anknüpfung an Ressourcen. Durch die non-verbale Kommunikationsform des Tanzes werden Sprachbarrieren überwunden und Nähe geschaffen.

« *Ich glaube an all die Dinge, die dank des Theaters sichtbar gemacht werden können* » - Zitat von Augusto Boal

Angeknüpft an das Atelier der Skulpturen der KopplaNanas entwickelte der Kopplabunz eine Tanz-Theaterperformance, welche den künstlerischen Weg der Niki de Saint Phalle beschreibt. Der Lebensweg der Künstlerin wies einige Parallelen zu den Lebenswegen der Schauspielerinnen auf. Durch intensive und harte Arbeit durchlebten sie einige Schlüsselsituationen nochmal, was sie dazu befähigte ihre Stolpersteine aus dem Weg zu räumen, ihren Stillstand zu überwinden und neue Lebensperspektiven zu eröffnen.

Zu Ehren von Niki de Saint Phalle setzten sich 10 Frauen an 14 intensiven Wochenenden mit der Entwicklung des Projektes auseinander. Die Aufführung fand am internationalen Frauentag 2015 in der gut besuchten Abtei Neumünster im Saal Robert Krieps statt und war ein voller Erfolg.



KULTURGAART

Hierbei handelt es sich um das gemeinschaftliche Anlegen und die gemeinsame Nutzung von Gartenflächen in Eigenverantwortung der teilnehmenden Frauen. In dem interkulturellen Projekt begegneten sich die Gärtnerinnen im offenen Dialog, überwinden evtl. Vorbehalte und soziale Barrieren. Der Garten bot die Möglichkeit vom Alltag abzuschalten, Minderung von Stress, Möglichkeit der Entspannung, Regeneration und Wiederherstellung von mentaler und emotionaler Gesundheit. Der « Kulturgaart » ermöglicht es, die Natur zu erleben und aktiv auf sie einzuwirken. Der Austausch wurde gefördert und die gesellschaftliche Integration erleichtert. Bildungs- und Informationsangebote wurden auf diesem Weg verwirklicht.

Die Gärtnerinnen lernten voneinander, erweiterten ihre Kenntnisse und das Bewusstsein über andere Kulturen, deren Schönheit und Andersartigkeiten sowie das Verständnis der Gleichwertigkeit. Das Erfolgserlebnis, gemeinsam etwas erreichen zu können, stärkte ihr Selbstwertgefühl.

Der « Kulturgaart » basiert auf einem biologischen Anbau. In diesem Kontext bot der Kopplabunz in Zusammenarbeit mit Colabor folgende Workshops an: Biologischer Anbau von Gemüse, Obst und Kräutern; Kreislauf der Pflanzen und Nutzen der Insekten. 5 Gartenparzellen wurden von 10 Frauen bearbeitet. Der Kopplabunz hat eine Konvention mit Colabor unterschrieben, welche im Dezember 2015 beendet wurde.



NATIONALER UND INTERNATIONALER AUSTAUSCH

Co-Labor	Biologischer Anbau von Gemüse, Obst und Kräutern
CID Femmes	Mitorganisation und Teilnahme an der Journée Internationale des Femmes
Spielraum Freiburg	Supervision Theaterprojekt Femme en Mouvement
Missdeluxdanceco	Supervision Theaterprojekt Femme en Mouvement
EAPN	Teilnahme an der Armutskonferenz in Junglinster

ZUKUNFTSPERSPEKTIVEN

Die Auseinandersetzung mit dem Herkunftsland und die Integration in unser Land werden immer mehr zum Thema für Migrantinnen. In diesem Kontext plant der Kopplabunz anhand eines Theaterprojektes die Ängste und Nöte der Migrantinnen zu beleuchten. Dabei wird es um Integration, Isolationsängste, interkulturelle Erfahrungen und Entwurzelung gehen. Nur selbstbewusste und gut integrierte Frauen, die sich akzeptiert fühlen und nicht sprachlos sind, können das volle Potential ihrer produktiven Möglichkeiten ausschöpfen. Das Projekt **FEMME DU MONDE** wird aus den verschiedenen Aktivitäten entwickelt. Des Weiteren werden Workshops zum Thema Kommunikation und Aufbau des Selbstvertrauens weiterentwickelt und angeboten.

C.F.F.M.

Centre pour Femmes, Familles et Familles
Monoparentales



95, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg
Tél. : 49 00 51-1
Fax: 40 61 11
E-Mail: cffm@cffm.lu

CENTRE POUR FEMMES, FAMILLES ET FAMILLES MONOPARENTALES

« NEI-UFANK »

Pour femmes qui désirent prendre un nouveau départ dans leur vie ou qui souhaitent un soutien social, administratif et/ou psycho-social

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

Pour femmes en situation de crise personnelle ou conjugale.
Pour personnes en situation monoparentale

CONSULTATIONS PEDAGOGIQUES

Pour femmes ayant des questions relevant de l'éducation des enfants.
Pour femmes à la recherche d'un soutien socio-pédagogique

Le CFFM s'adresse aux femmes, familles et familles monoparentales qui se trouvent soit dans une situation sociale et familiale précaire, soit dans une crise personnelle ou conjugale. En 2015, le nombre total de consultations était de **1573**, réparties sur **459** femmes et **18** hommes, dont **327** nouvelles clientes/nouveaux clients.

LES STATISTIQUES

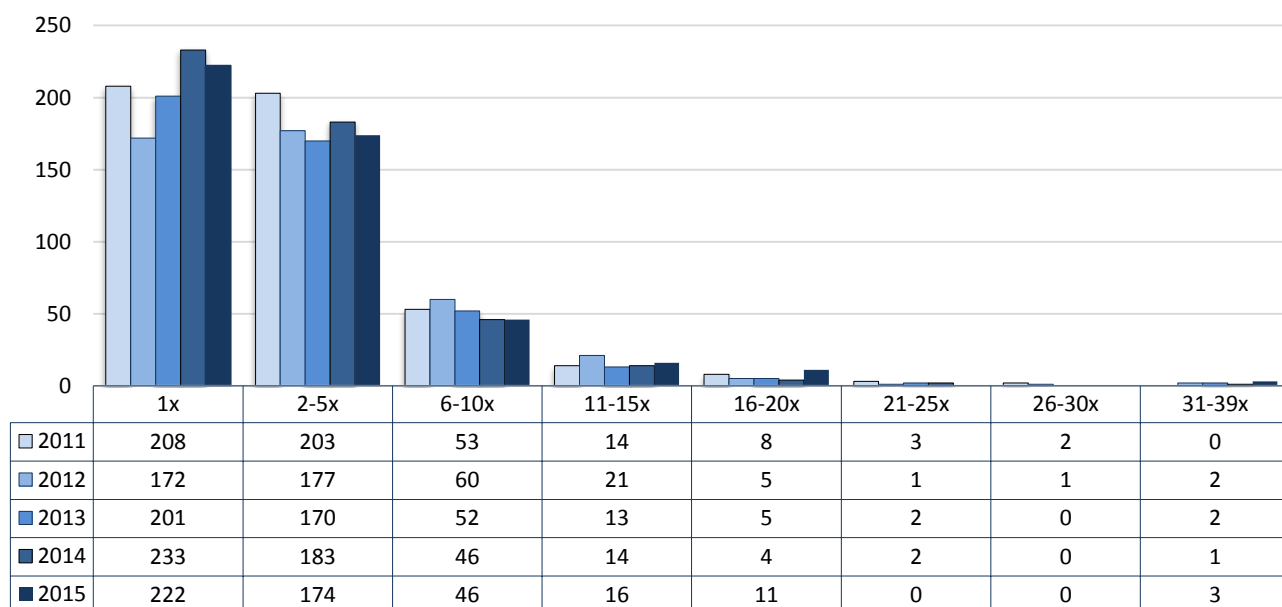
1. EVOLUTION DES CONSULTATIONS

Par rapport à l'année précédente, le nombre de consultations a augmenté. Les nombres totaux de personnes suivies et de nouvelles clientes/nouveaux clients ont diminué par rapport à 2014. Il faut cependant signaler que ces chiffres avaient augmenté de façon extraordinaire en 2014.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de consultations	1664	1619	1434	1439	1573
Nombre total des personnes suivies	488	440	446	501	477
Nouvelles clientes et nouveaux clients	319	298	312	365	327

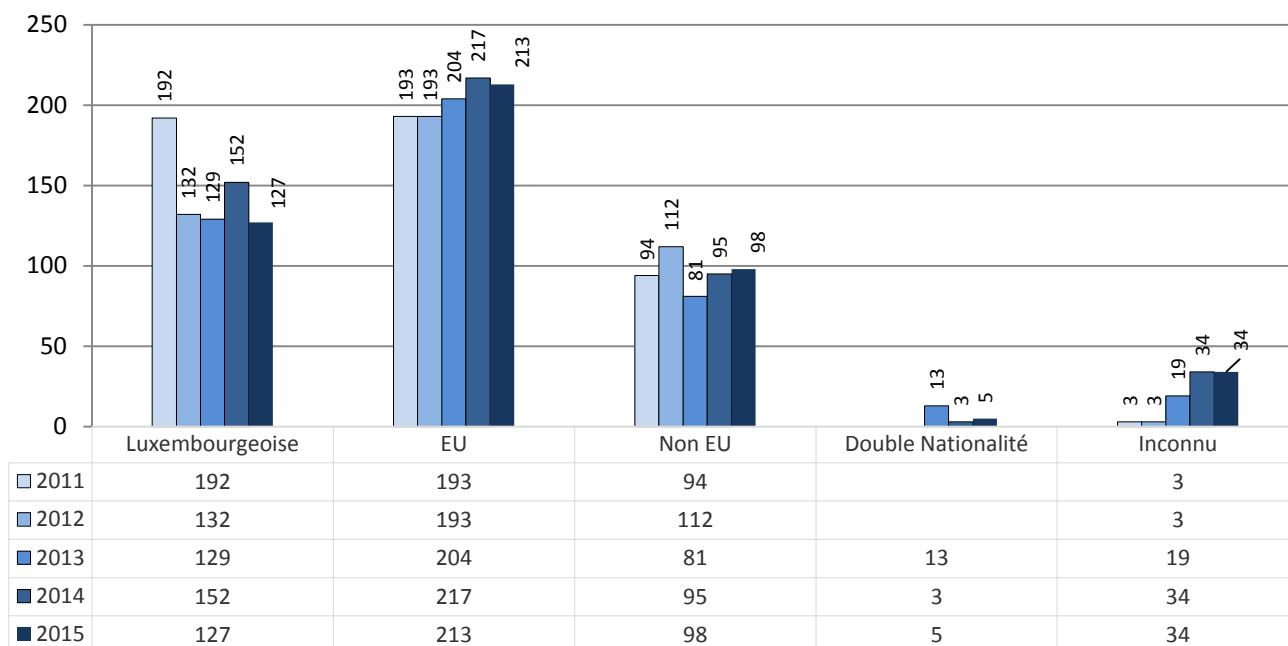
2. NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR PERSONNE

Comme le laissait supposer l'évolution des consultations, le tableau ci-dessous montre que les personnes ayant consulté le CFFM plus de dix fois a augmenté. Ceci s'explique par le fait que de nombreuses personnes s'adressant au CFFM connaissent des problèmes multiples nécessitant l'intervention de plusieurs membres de notre équipe multi-professionnelle. D'autres personnes viennent pour des problèmes très concrets et les collaboratrices peuvent les aider en quelques consultations.



3. NATIONALITE DES CLIENT(E)S

La majorité (66 %) des clientes du CFFM sont d'origine étrangère, 44,65 % proviennent de pays de l'Union Européenne et 20,54 % de pays non-membres de l'Union Européenne. Les personnes de nationalité luxembourgeoise représentent près d'un tiers des client(e)s du CFFM.



4. PAYS DE RÉSIDENCE CLIENT(E)S

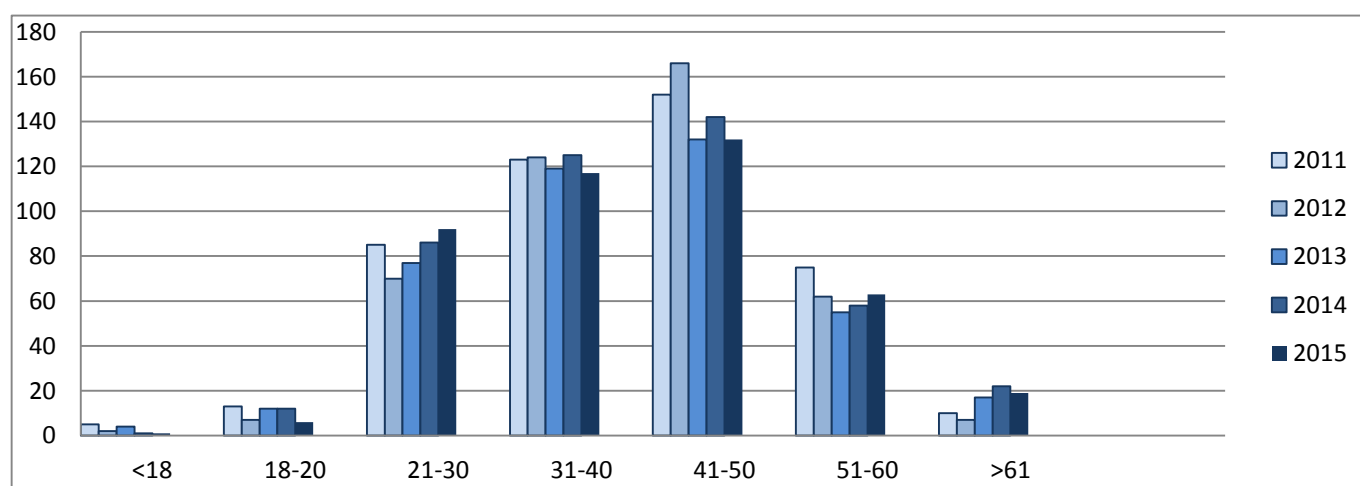
	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total des personnes suivies	488	440	446	501	477
Nombre total des personnes habitant au Luxembourg	486	440	441	500	472
Nombre total des personnes n'habitant pas au Luxembourg	2	0	5	1	5

5. ÂGE DES CLIENT(E)S

Tranches d'âge	Moins 18	18-20	21-30	31-40	41-50	51-60	plus de 61	inconnu
Nombre de client(e)s	1	6	92	117	132	63	19	47

Comme les années précédentes, la tranche d'âge de 31-50 ans représente plus de la moitié des clientes (52,20%). Le nombre des personnes de moins de 20 ans ayant consulté le CFFM a diminué.

La tranche d'âge de 20 à 30 ans a augmentée, celle des plus de 60 ans a diminué. Tandis que les client(e)s plus jeunes venaient surtout pour des problèmes sociaux (logement, revenu), les plus âgé(e)s venaient plutôt pour des consultations psychologiques.



6. ETAT CIVIL CLIENT(E)S

célibataire	marié(e)	en partenariat ou pacsé(e)	séparé(e)	en instance de divorce	divorcé(e)	veuve/veuf	inconnu
144	80	5	23	64	124	9	28

7. COMPOSITION FAMILIALE

familles monoparentales	familles recomposées	familles traditionnelles	femmes seules	enceintes	composition de famille inconnue
225	23	72	69	11	20

Près de la moitié des familles ayant consulté les services du CFFM étaient des familles monoparentales ou recomposées (225 familles sur 477).

Les familles traditionnelles ne représentent qu'un sixième des client(e)s du CFFM. De plus, un grand nombre d'entre elles viennent consulter en vue d'une séparation imminente.

8. NIVEAU DE FORMATION

Plus d'un tiers des clientes du CFFM (34,38 %) présentent un niveau de qualification inférieur (primaire + professionnel). 14,88 % disposent d'un niveau de qualification secondaire (classique + technique). 13,62 % de client(e)s ont un niveau de qualification supérieur.

primaire	professionnel	secondaire technique	secondaire classique	supérieur	études en cours	études non terminées	inconnu
66	98	51	20	65	34	18	139

Cependant, le niveau de qualification ne permet pas de conclusions quant au niveau de vie des client(e)s. Beaucoup de client(e)s issu(es) de pays tiers ont accompli une qualification non reconnue au Luxembourg ou bien ne peuvent pas travailler dans leur domaine étant donné qu'elles ne maîtrisent pas les langues usuelles du pays.

9. REVENU

salaire	salaire conjoint	indemnité de chômage	RMG	rente	sans	inconnu
219	57	33	73	21	33	23

Au niveau du revenu, il n'y a pas eu de variations significatives par rapport aux années précédentes. Une frange de plus en plus large des client(e)s ayant consulté les services du CFFM travaillent et disposent de leur propre salaire (45,9 %), dont le montant est souvent en dessous du salaire social minimum. Ceci peut être dû à des irrégularités au niveau des heures de travail par mois et/ou au non-respect du droit du travail par les employeurs.

Les chiffres concernant le revenu sont soumis à de fortes variations en fonction de l'insécurité de l'emploi, de la précarité de la situation de logement ou de l'instabilité de la composition du ménage.

Le part du budget familial consacrée au logement augmente d'année en année.

On constate que les familles monoparentales (généralement une mère avec ses enfants) qui nous consultent, deviennent de plus en plus pauvres et le problème du surendettement devient plus important.

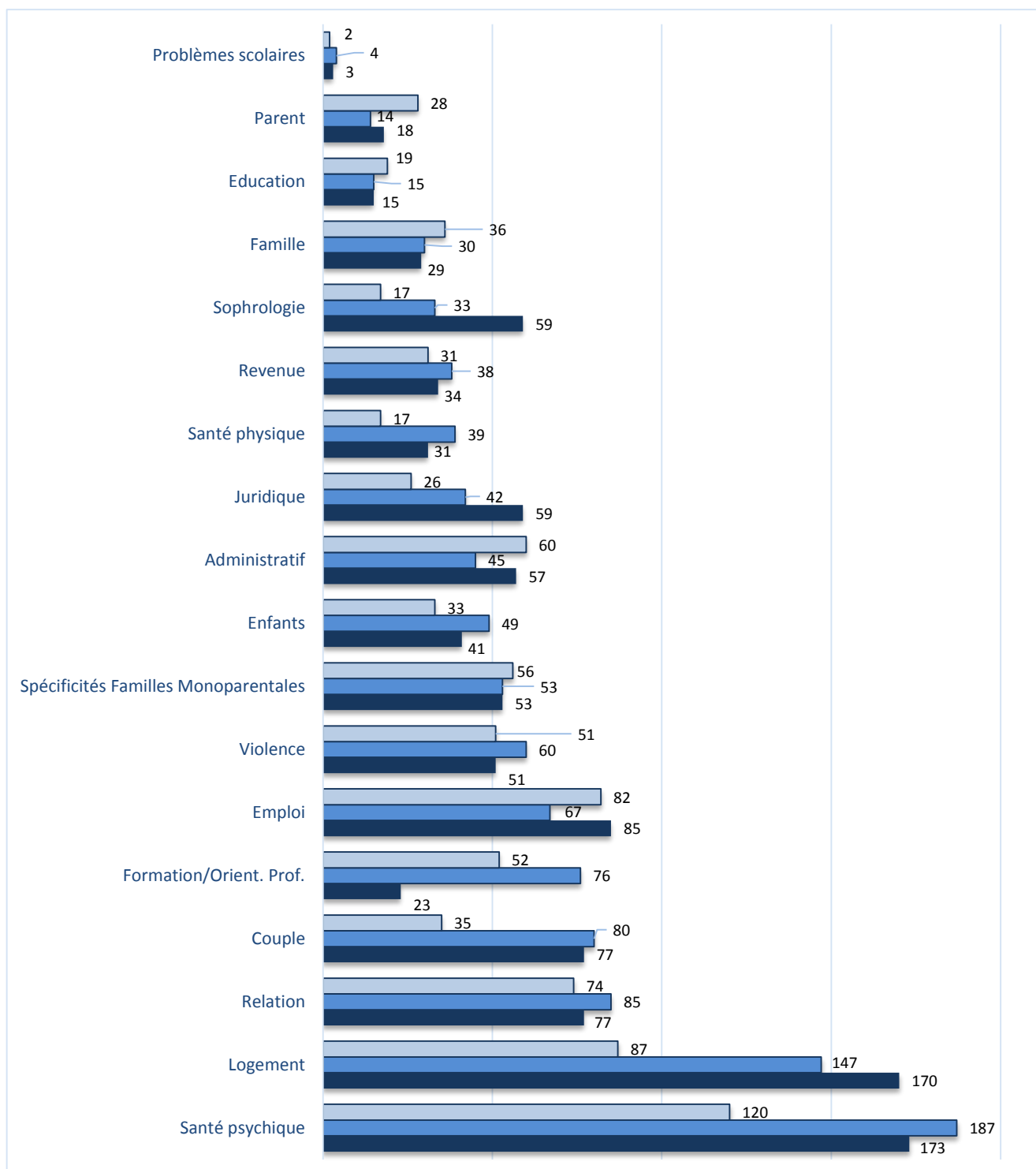
10. LOGEMENT

logement indépendant	famille/amis/ connaissances	logement social	logement encadré	sans domicile fixe	inconnu
320	61	18	44	8	26

Plus que la moitié des clientes du CFFM disposent d'un logement indépendant, mais leur situation de logement est souvent désastreuse : nombre de chambres insuffisant, insalubrité, chauffage inapproprié, défectuosité des équipements etc. et ceci au prix d'un loyer exagéré.

Les difficultés pour trouver un logement décent sont d'autant plus grandes si la personne ne dispose pas d'un contrat de travail à durée indéterminée, et pires encore si elle est bénéficiaire du revenu minimum garanti (RMG). En effet, puisque le RMG n'est pas saisissable, beaucoup de propriétaires d'appartements refusent de prendre comme locataire un(e) bénéficiaire du RMG.

11. MOTIFS DE CONSULTATION



Par rapport à l'année dernière, les consultations problèmes de logement restent en progression, de même que les consultations pour problèmes juridiques ou concernant l'emploi. Bien que les consultations pour problèmes psychologiques et relationnels aient légèrement diminué, la précarité des conditions de vie constitue manifestement un danger pour les relations familiales ainsi que pour la santé. Ceci pourrait expliquer la forte augmentation des séances de sophrologie.

12. FORMES DE VIOLENCE

	2011	2012	2013	2014	2015
violence physique	62	44	44	47	39
violence psychique	64	58	39	47	48

Ce tableau reprend les clientes, dont le premier motif de consultation était la violence qu'elles avaient subie (violence domestique et harcèlement).

13. LES GROUPES

Mes ressources

Pendant les mois de novembre et décembre, le CFFM a organisé 5 séances de ce groupe avec une participation de 5 femmes en moyenne.

L'objectif du groupe était d'aller à la recherche des propres richesses et qualités et d'activer les ressources personnelles pour mieux prendre soin de soi-même.

Les sujets principaux étaient :

- Qu'est-ce qu'une ressource – définition,
- Quelles sont mes « ressources personnelles » ?,
- Formulation d'un thème principal personnel par chaque participante,
- Buts personnels pour ce groupe,
- Constituer son « pool » de ressources personnelles.



14. PERMANENCE TELEPHONIQUE DU SECRETARIAT

Le tableau ci-dessous reproduit uniquement les appels entrant au secrétariat et ne reprend ni les appels en ligne directe, ni les appels sortants des services.

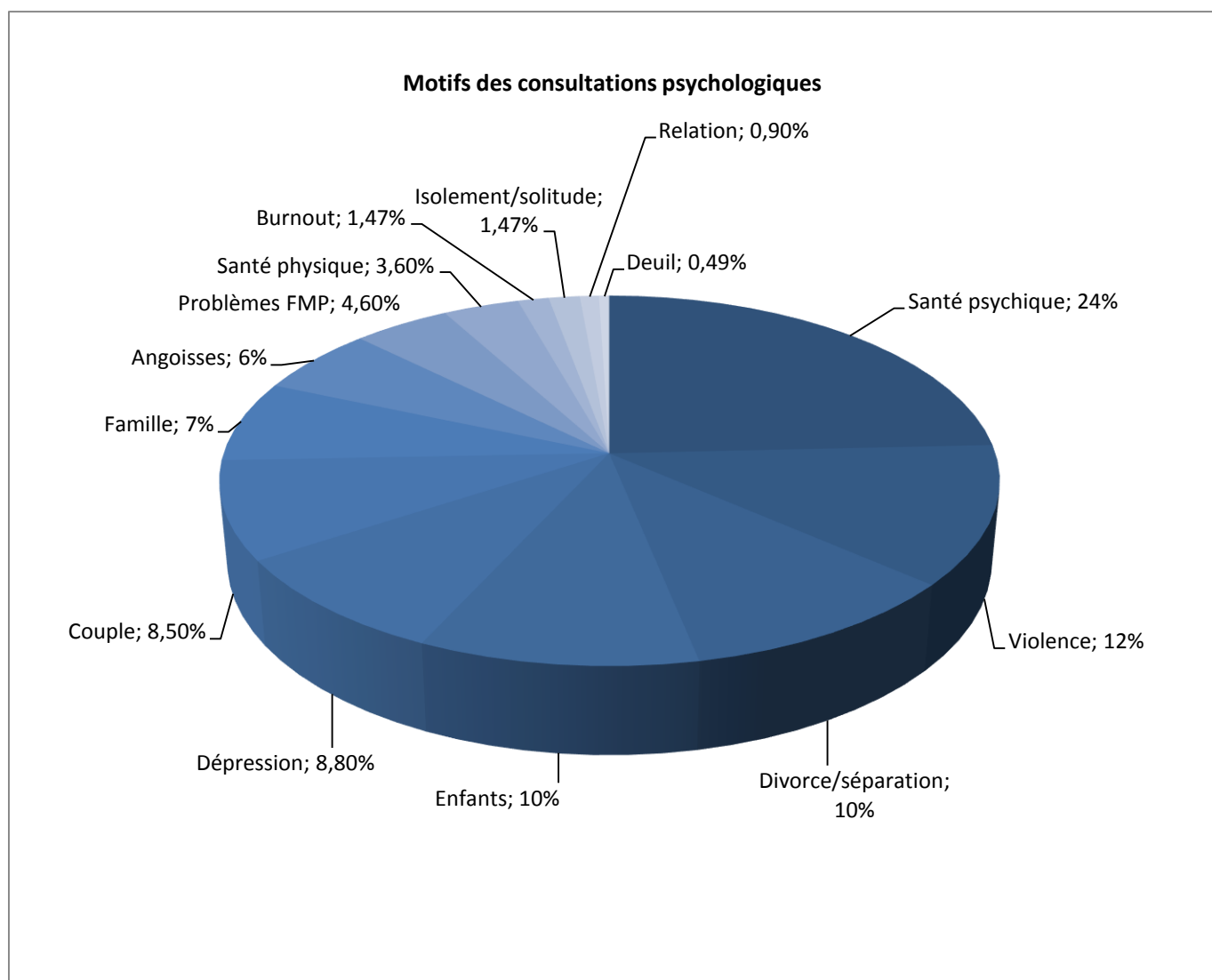
	2011	2012	2013	2014	2015
« Nei Ufank »/Nouveau Départ	1509	1439	1241	1083	1387
Consultations psychologiques	711	656	631	652	571
Consultations pédagogiques	246	221	212	192	219
Secrétariat	275	223	273	305	287
Nombre total des appels entrants au secrétariat	2748	2558	2363	2246	2464

CONSULTATIONS PSYCHOLOGIQUES

Le service de consultation psychologique s'adresse aux femmes et aux familles monoparentales en situation de crise personnelle, conjugale ou familiale. Deux psychologues se partagent les demandes adressées au CFFM (à ajouter éventuellement le nombre d'heures/sem).

En 2015, ce service a eu **565** consultations, réparties sur 135 personnes dont 73 nouvelles clientes.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de consultations	630	671	532	541	565
Nouvelles et anciennes clientes/nouveaux et anciens clients	147	147	146	152	135
Nouvelles clientes/nouveaux clients	84	97	98	96	73



Dans la plupart des cas, les personnes ne viennent pas consulter pour un seul motif, mais leur problématique est diversifiée.

Les contenus peuvent se regrouper comme suit :

Un mal-être dans la vie dû à de nombreux facteurs

- santé physique,
- questions sur le sens à donner à sa vie, sur les choix de vie, le passé,

- situation professionnelle (chômage, travail inadéquat, salaires bas, RMG...),
- situation familiale (liens fragiles, rupture des relations intergénérationnelles, faible soutien, conflits),
- situation sociale (pour une femme seule avec des enfants, les contacts sociaux sont difficiles en partie par manque de temps et par manque d'argent),
- surmenage,
- isolement et solitude,
- dépression,
- violence domestique,
- harcèlement moral.

Problèmes de couple et de famille

- partage inégal des responsabilités familiales, ménagères et professionnelles dans le couple ainsi que de la charge du travail domestique,
- conflit par rapport aux attentes dans le couple (répartition entre les partenaires du temps «privé», du temps «couple», du temps «famille»),
- communication et relations dans le couple et la famille.

Divorce, famille monoparentale et famille recomposée

- comment divorcer de façon « équitable »,
- communication entre les parents après le divorce,
- exercice du droit de garde et de visite,
- rôle de chaque personne dans la reconstitution familiale,
- respecter la loyauté des enfants envers les parents séparés,
- les angoisses par rapport à la monoparentalité ou à la solitude après le divorce.

Notre travail consiste dans un premier temps à définir et clarifier les questions, à rechercher les différentes pistes de solutions possibles et à soutenir la personne dans ses nouveaux choix. La gestion de conflits est un volet important de notre travail.

Dans le cas des personnes consultant parce qu'elles vivent dans des situations de violence domestique, se posent souvent des questions par rapport à une éventuelle séparation du partenaire, ainsi que des questions financières et existentielles. Dans de nombreuses situations des enfants sont concernés, victimes eux-aussi de la violence dans leur famille.

L'aide thérapeutique pour une cliente ainsi traumatisée, consiste dans un premier stade dans la stabilisation psychique et physique de la personne, ensuite dans une recherche, une découverte et une mobilisation des ressources personnelles, ce qui lui permettra de prendre plus facilement des décisions importantes, de changer de perspective, de se réorienter et de faire face à des changements dans sa vie.

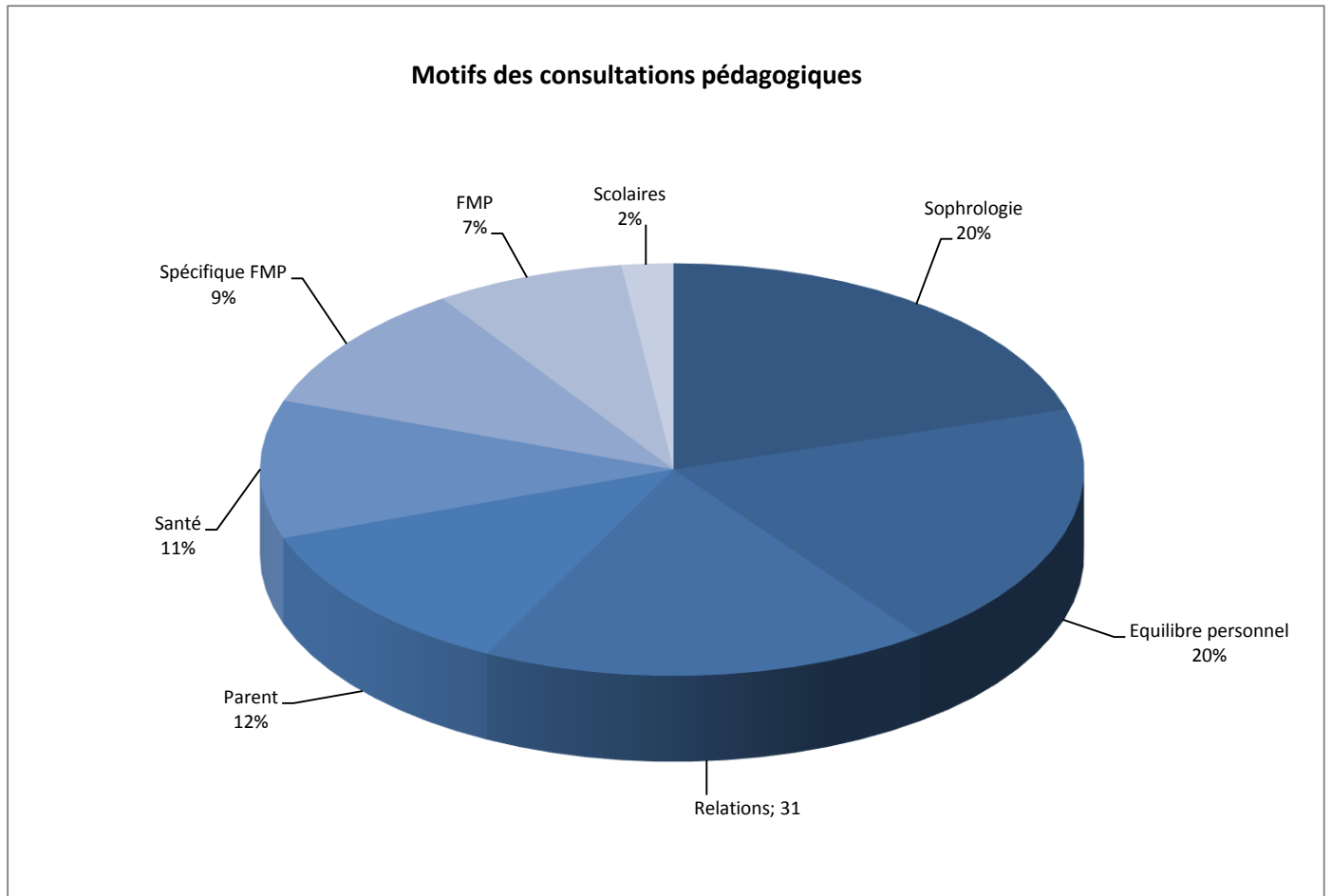
CONSULTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le service de consultations pédagogiques offre support, accompagnement et soutien aux femmes et familles monoparentales

- ayant des questions relevant de l'éducation des enfants
- dans la recherche de solutions aux conflits personnels, relationnels ou organisationnels
- voulant améliorer la communication au quotidien
- cherchant une aide dans la gestion et la prévention du stress par la sophrologie

En 2015, ce service a eu **226** consultations, réparties sur 62 personnes dont 50 nouvelles clientes.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total des personnes suivies	77	71	66	63	62
Femmes seules	15	12	11	11	6
Familles	25	23	14	22	19
Familles monoparentales	30	35	32	28	27
Nombre total des consultations	302	285	226	217	226



Thèmes principaux des consultations pédagogiques:

Relation parents-enfants

- Comment être des parents adéquats?,
- Parentalité : rôle de mère, de père et de parents,
- Éducation des enfants : valeurs, limites, conséquences...,
- Relation avec les enfants (amélioration du mode de communication),
- Conflits intrafamiliaux quotidiens, manque de respect, comportement inapproprié.

Séparation des parents

- Communication entre parents séparés ou divorcés,
- Droit de garde, droit de visite et que faire si l'enfant refuse de voir l'autre parent?,
- Conflits de loyauté des enfants (séparation/divorce),
- Grossesse, naissance : comment assumer toute seule ? future monoparentalité.

Gestion de la monoparentalité

- Conciliation vie familiale et professionnelle,
- Organisation du quotidien (partage des tâches ménagères),
- Gestion du stress et des émotions, équilibre personnel et prévention,
- Epuisement physique et psychique, problèmes de santé.

Les clientes consultent pour parler de leurs difficultés, de leurs questionnements, de leurs angoisses et souvent de leurs sentiments de solitude face à l'éducation des enfants et aux problèmes d'autorité.

Lors d'une séparation ou d'un divorce, la communication entre les parents, ex-époux, peut s'avérer très difficile. Parfois déjà compliquée pendant le mariage la communication risque de devenir encore moins respectueuse et plus envenimée qu'il ne serait souhaitable dans l'intérêt des enfants communs.

Un nombre croissant de familles monoparentales sont exposées à un stress permanent dû à l'instabilité et à la précarité de leur situation familiale, personnelle et professionnelle. Le statut de FMP est facilement perçu comme stressant face aux pressions multiples : temporelles, émotionnelles, financières, existentielles etc. L'absence ou le manque de relais accentue ce ressenti et la cliente se sent surmenée et épuisée physiquement et psychologiquement.

En 2015, le nombre de consultations de sophrologie a considérablement augmenté (cf. tableau comparatif des motifs de consultation).

La sophrologie permet de se recentrer et de dépasser ses blocages et tensions. Elle favorise l'équilibre corps-esprit et l'énergisation de la personne ainsi que le développement des potentiels enfouis.

Près d'un tiers des clientes aux consultations pédagogiques sont également suivies en consultation psychologique. Cette prise en charge s'avère complémentaire en vue de stabiliser la situation de vie de la cliente.

Parfois les clientes du service social « Nei-Ufank » viennent également aux consultations pédagogiques. Cependant c'est plus rare : à cause des soucis financiers, de travail, de logement et autres, la menace existentielle est telle que les clientes ne sont pas disponibles, ni temporellement ni mentalement à s'occuper de leur état de santé.

Les différents types de consultations permettent de clarifier et de retrouver le recul nécessaire pour pouvoir prendre des décisions et mieux gérer les changements dans leur globalité.

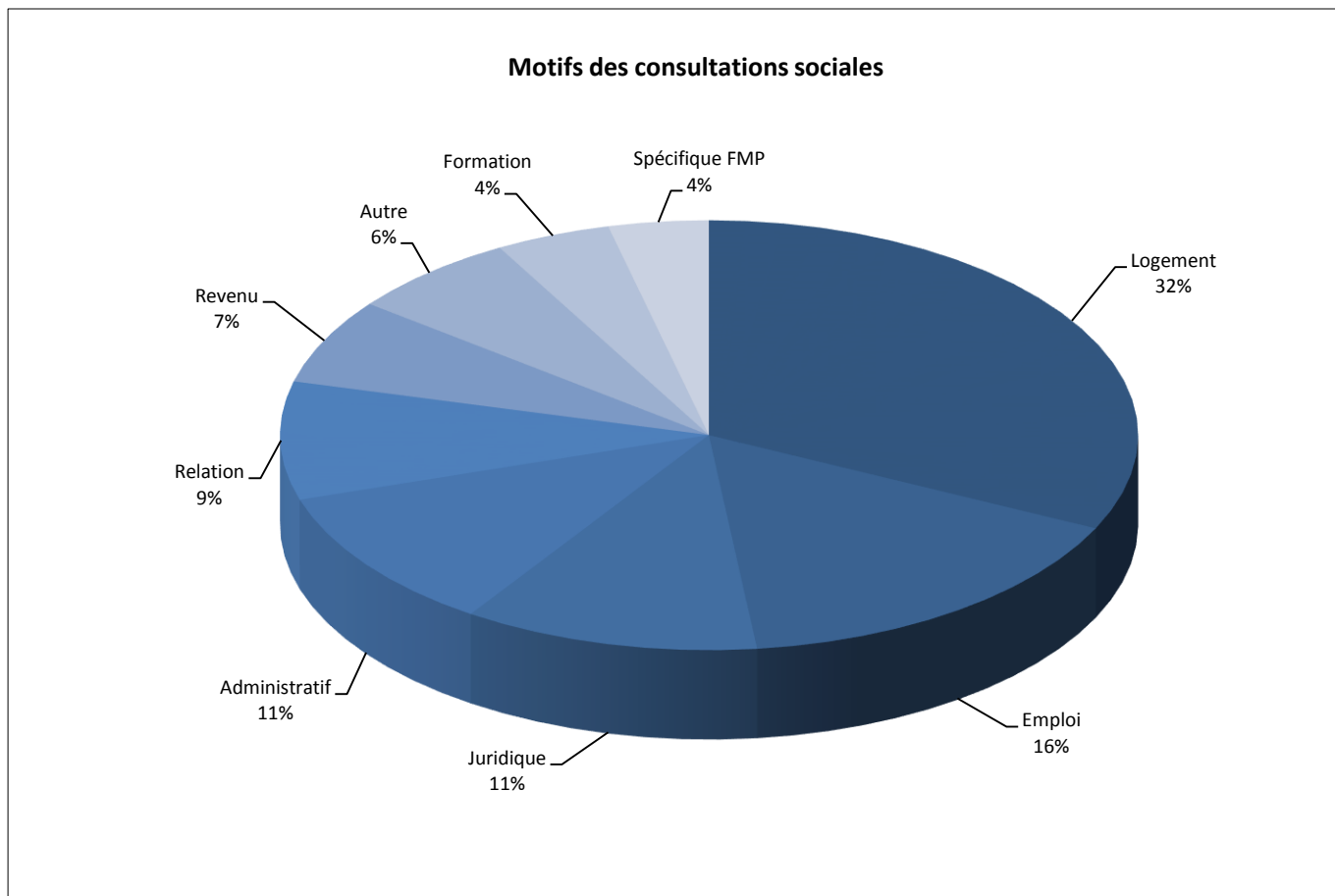
« **Quand le vent du changement se lève, certains construisent des murs, les autres des moulins à vent.** » - proverbe chinois

LE SERVICE SOCIAL « NEI UFANK »

Le service de consultation, d'information et d'orientation "Nei-Ufank" offre une aide aux femmes, qui désirent prendre un nouveau départ dans leur vie. Le service assure un soutien social, pédagogique et une assistance dans les démarches administratives.

En 2015, le service a eu **782** consultations individuelles, réparties sur 280 personnes dont 204 nouvelles clientes.

	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de consultations	732	663	676	681	782
Total des personnes suivi(e)s	258	222	234	285	280
Nouvelles clientes/nouveaux clients	169	144	166	225	204
Anciennes clientes/anciens clients	89	78	68	60	76



Le nombre de consultations au service « Nei Ufank » a fortement augmenté par rapport à l'année précédente (près de +15%). Le problème du logement reste le motif de consultation le plus important.

Surtout les familles monoparentales ayant un ou plusieurs enfants à charge souffrent de la précarisation de leur situation. La plupart des familles monoparentales ont une femme comme cheffe de famille, et les problèmes qu'elles rencontrent sont multiples :

- changement du statut social et de la situation financière suite à un divorce,
- échec conjugal, problèmes de communication,
- conciliation vie familiale, professionnelle et personnelle,
- urgence de s'intégrer sur le marché de l'emploi, avoir un revenu stable et fixe,
- licenciement et difficulté de retrouver un emploi, réorientation professionnelle,
- problème de trouver un logement abordable, location et/ou acquisition,
- endettement et appauvrissement,
- faible réseau social, isolement.

Le contenu du travail des collaboratrices du « Nei Ufank » se différencie des autres services du CFFM par le fait que le nombre des consultations individuelles ne reflète qu'en partie le travail du service « Nei Ufank ».

Les problématiques des clientes du « Nei Ufank » sont souvent multiples (logement, santé physique et psychique, problèmes financiers, professionnels etc) et risquent de s'amplifier mutuellement. Elles requièrent souvent la coopération et la coordination de plusieurs services internes et externes.

Une grande partie de notre travail consiste à prendre contact, collaborer avec et coordonner les tâches entre divers services et administrations. Certaines clientes ne viennent que rarement dans nos locaux, mais le temps de travail que les collaboratrices du CFFM leur consacrent reste pourtant important.

La pénurie de logements à loyer abordable devient de plus en plus inquiétante. De plus, l'insécurité de l'emploi et l'instabilité économique fait hésiter beaucoup de propriétaires à louer leurs logements aux clientes du CFFM.

Les contenus des consultations sociales peuvent se regrouper comme suit :

Analyse de la situation du logement

- mettre en évidence les possibilités et les limites d'acquérir un logement,
- établir des stratégies de recherche de logement,
- faire des demandes auprès de l'Agence Immobilière Sociale et de « Wunnéngshëllef » et assurer le suivi social,
- préparation des dossiers pour les agences immobilières,
- information concernant le contrat de bail, les possibilités d'achat, les aides étatiques, ...

Analyse de la situation du revenu

- information concernant les possibilités de formations et formations continues,
- mise en évidence des capacités et aspirations professionnelles et orientation professionnelle,
- mettre en évidence les possibilités et les limites du marché de l'emploi,
- établir des stratégies de recherche d'emploi,
- contact avec les services de formation continue, l'administration de l'emploi, ...,
- rédiger des dossiers de candidature (CV, lettre de candidature, ...),
- préparation aux entretiens d'embauche,
- informations sur les aides sociales et rédaction des demandes.

Analyse de la situation personnelle et familiale

- mise au point de la situation actuelle personnelle et familiale,
- formuler des objectifs personnels et familiaux,
- mise en évidence des capacités et possibilités concernant la conciliation des vies personnelle, professionnelle et familiale,
- définir les priorités,
- établir un plan d'action.

Problèmes de la vie quotidienne

- démarches auprès des services, administrations, ministères concernés,
- conseils et aides relatifs aux problèmes financiers, personnels, familiaux, ...,
- conseils concernant le droit du travail, la sécurité sociale, informations juridiques, ...,
- trouver une solution pour la garde des enfants,
- collaboration avec des services sociaux, psychologues, différentes professions de santé, ...,
- aide à la correspondance administrative.

ECHANGE AU NIVEAU NATIONAL ET INTERNATIONAL

14 janvier	Réunion d'information sur le RMG au Fonds National de Solidarité
26 et 27 février	« Ausgebrannte Teams » – conférence et séminaire organisé par la Fondation Kannerschlass
7 et 8 mars	Participation aux manifestations à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes 2015
14 – 15 mars	Participation au Festival des Migrations CLAE
17 juin et 3 juillet	Réunions préparatoires pour la Journée EAPN/REPIS
juillet – décembre	Réunions préparatoires pour la Journée Internationale de la Femme 2016 CID Femmes
8 juillet	Participation à la Journée EAPN/REPIS 2015 à Junglinster

janvier-décembre	Participation aux 9 réunions du GT: « Chacun pour soi ou tous ensemble pour les enfants » - Barreau de Luxembourg/Treffpunkt/Familjen-Center
12 novembre 2015	RESONORD – réunion d'information au sujet de l'Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte
17 novembre 2015	Journée d'étude sur séparations et violences – quid après une année de fonctionnement du Tribunal de la Famille et de la Jeunesse – Service Provincial Social & Santé- Egalité des Chances Libramont, Belgique
9 décembre	Participation à l'Assemblée Générale du European Anti-Poverty Network (EAPN), Luxembourg

FORMATION CONTINUE

27 mars	Formation : « Wie können in der Elternberatung die Kinder verstärkt einbezogen werden ? » organisée par la Fondation Kannerschlass
23 et 24 avril	« Selbstfürsorge für Menschen in helfenden Berufen » formation organisée par le Centre d'Information et de Prévention
29 juin et 1 juillet	Journées de formation et d'échange interne de Femmes en Détresse asbl « Vers un langage commun dans la communication de nos réalisations »
29 et 30 septembre	« Selbstfürsorge für Menschen in helfenden Berufen » formation organisée par le Centre d'Information et de Prévention

CONCLUSION

Durant les dernières années, les motifs de consultation suivants ont connu une très forte augmentation au CFFM:

- La santé psychique,
- Le problème du logement,
- Les séances de sophrologie,
- Les questions juridiques.

L'instabilité des contrats de travail, les loyers de moins en moins abordables, des relations sociales manquantes ou instables génèrent un stress permanent conduisant à un épuisement physique et psychique de nos client(e)s. Par conséquent, les priorités des services du CFFM pour les années à venir sont la stabilisation de la situation de vie de ses client(e)s tant sur le plan matériel et financier que sur le plan psychologique. En outre, l'accès du grand public aux informations juridiques devrait être facilité.

NAXI

Centre de formation et d'insertion
professionnelle pour femmes



49a, rue du Baerendall
L- 8212 Mamer
Tél.:40 71 51 – 1
Fax: 40 87 69
E-mail: contact@naxi.lu

LE NAXI

Depuis 1996, le **NAXI**, Centre de formation et d'insertion professionnelle pour femmes, a mis en place **des mesures d'aide à l'insertion/réinsertion professionnelle des femmes**. Ceci en leur offrant des formations spécifiques continuellement adaptées aux réalités socio-économiques du marché de l'emploi dans le but de contribuer activement à améliorer les chances d'embauche du public cible.

Le **NAXI** s'adresse à des **femmes majeures** inscrites à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) ou à des femmes qui sont bénéficiaires du RMG dans le cadre d'une mise au travail dans l'atelier de lavage et de repassage.

C'est à travers la mise en pratique quotidienne dans notre **atelier de lavage et de repassage, raccommode et de livraison à domicile** que les femmes se préparent aux exigences du marché du travail. La durée maximale de la mise au travail est de douze mois à dix-huit mois.

A côté du travail dans l'atelier de lavage et de repassage au **NAXI**, nous proposons également des **formations à long et à court terme** en collaboration avec l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). Ces formations s'étendent sur plusieurs mois. Elles sont sous forme de cours en journée et s'articulent surtout sur les sujets de développement d'un projet professionnel ou sur la formation dans un domaine spécifique.

Des stages pratiques en institution et en entreprise font partie intégrante de toutes les formations et servent à valider le projet professionnel établi.

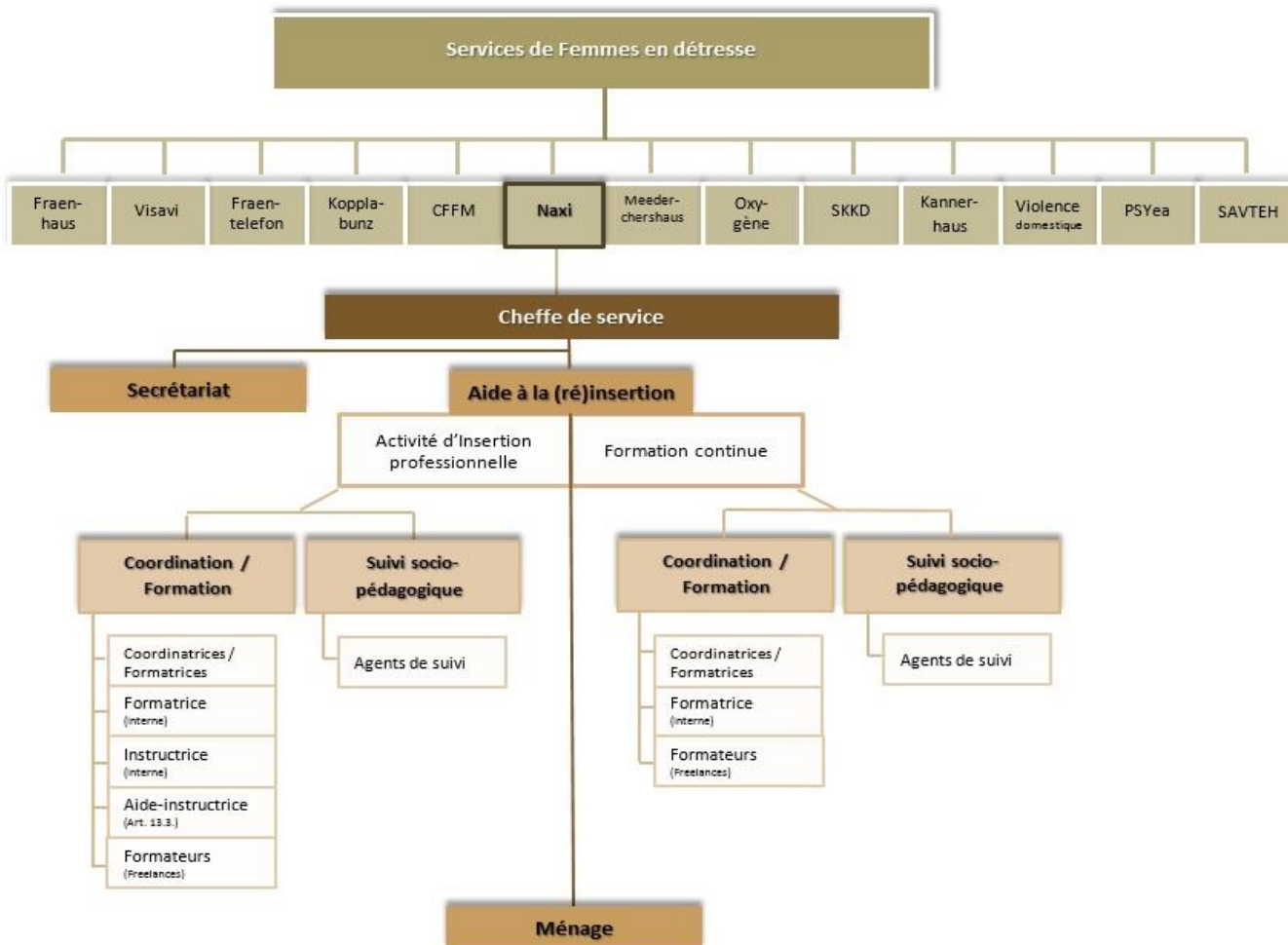
Données dans les trois langues usuelles du pays, nos formations se veulent intensives, interactives et pragmatiques. Elles s'inscrivent dans une prise en charge individuelle et hautement personnalisée, recherchant l' "empowerment" des femmes, d'ailleurs soigneusement sélectionnées lors du processus de recrutement.

Le service du **suiti socio-pédagogique** accompagne les participantes de façon individualisée et systématisée pendant tout le parcours des formations pour les soutenir dans leur développement personnel et leurs démarches professionnelles.

1. LE PERSONNEL

Une **équipe multidisciplinaire** travaille au NAXI. L'animation des différents cours est assurée par des **formatrices internes et des formateurs et formatrices externes** (Freelances) qui sont tous praticiens expérimentés et certifiés ou diplômés dans les branches respectives.

Organigramme du personnel du Centre de formation NAXI :



1.1. Les formations continues pour le personnel en 2015:

Le personnel du NAXI a participé à différentes formations continues et des évènements durant l'année.

Les formations continues et interventions externes:

- Prévention dépression
- Supervision d'équipe
- Processus d'élaboration d'un « Leitbild » du Naxi »
- Supervision individuelle
- Digital Storytelling
- Coaching externe, dépistage des voies de décisions, révision d'organigramme, révision des descriptions des tâches
- Formation CAG : 29 juin et 1er juillet
- Journée CAG : 22 juillet

La participation aux évènements:

- RTL Jobdag le 5 février 2015 + le 7 mai 2015

2. LE PROGRAMME DES FORMATIONS EN 2015

La formation « **Jonk an aktiv** » en luxembourgeois a été préparée et mise en place la première fois en 2014 dans le cadre de la Garantie pour la jeunesse¹, initiée au niveau de l'Union européenne pour réduire le nombre de jeunes au chômage.

NAXI a offert cette formation aux jeunes femmes, en collaboration avec l'ADEM. Le dynamisme positif des jeunes femmes a pu, comme dans l'année précédente, contribuer à développer des projets concrets en vue d'une insertion professionnelle.

Les formations « **Assistance aux personnes** » et « **Le projet professionnel** », en langues luxembourgeoise et française et la formation « **Rebondir** » ont été également dispensées avec succès.

L'activité d'insertion professionnelle dans **l'atelier de lavage et de repassage** s'est déroulée comme tous les ans du 1^{er} janvier au 31 décembre avec admission continue. Le grand intérêt des femmes pour une activité d'insertion professionnelle à l'atelier confirme l'aptitude de l'atelier d'améliorer leur employabilité. A travers une optimisation systématique et régulière, le NAXI assure une adaptation continue des méthodes et outils pédagogiques, qui visent à maintenir la réussite de notre offre.

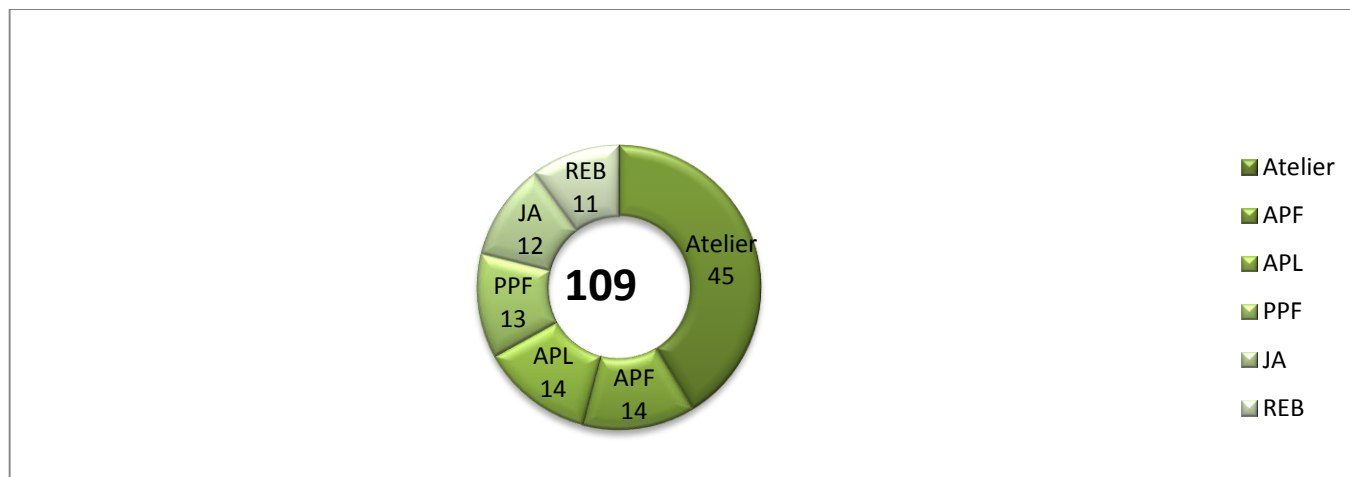
« [...] Elle prévoit que les États membres mettent en place un ensemble de mesures pour proposer à chaque jeune de **16 à 25 ans...** ».

L'objectif est « [...] **d'offrir au jeune un encadrement de qualité pour l'accompagner vers un emploi, une réinscription à l'école ou un projet d'activation comme le service volontaire. Chaque jeune concerné se voit proposer un parcours individualisé compte tenu de son profil, de sa situation personnelle et de ses aspirations [...]** ».

Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse : Communiqués de presse sur la Garantie pour la jeunesse <http://www.men.public.lu/fr/actualites/communiques-conference-presse/2014/06/27-garantie-jeunesse/index.html>

Quelques chiffres pour les formations en 2015

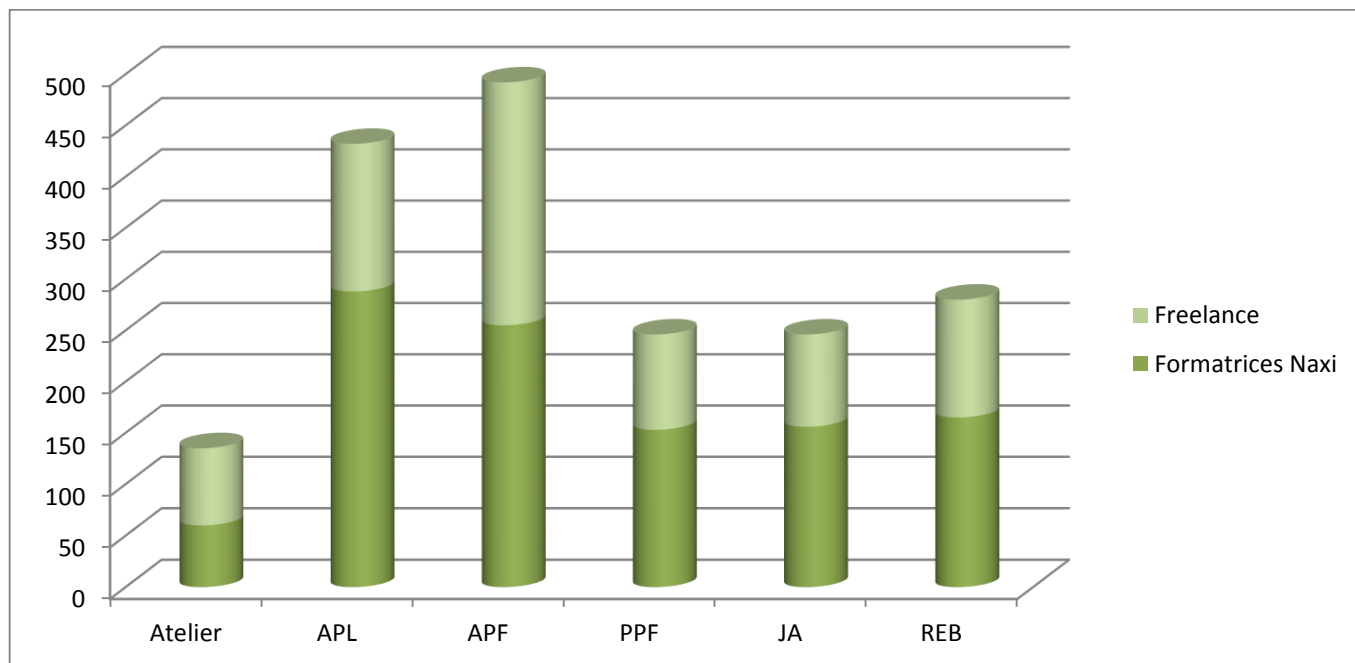
Nombre de participantes:



Abréviations :

Atelier : Atelier de lavage-repassage
APF : Assistance aux personnes (en langue française)
APL : Assistance aux personnes (en langue luxembourgeoise)
PPF : Projet professionnel (en langue française)
JA : Jonk an aktiv
REB : Rebondir

Répartition des heures de cours théoriques :



TOTAL = 1831h de cours

Nationalités des participantes aux formations en 2015 :

Nationalité	Atelier	APF	APL	PPF	JA	REB	Total
Algérienne	1						1
Allemande	1	1					2
Anglaise						1	
Angolaise		1					1
Azerbaïdjanaise	1						1
Belge		1		1		2	4
Camerounaise		1		2			3
Capverdienne	2						2
Chilienne	1						1
Congolaise	1	2					3
Cubanaise	1						1
Dominicaine		1					1
Espagnole						1	1
Ethiopienne	1						1
Française	2	1		1		3	7
Italienne	2	2				1	5
Iranienne	1						1
Ivoirienne	2						2
Kosovare				1			1
Luxembourgeoise	10		9	5	9	2	37
Marocaine		1					1
Monténégrine	2						2
Néerlandaise			1				1
Turque		1					1
Polonaise	1						1

Portugaise	15	2	4	3	3		27
Suédoise						1	1
Tunisienne	1						1
Turque		1					1
Total	45	14	14	13	12	11	111

3. LES FORMATIONS

Le concept des mesures de formation valorise les ressources individuelles et est adapté aux besoins du public cible.

Les formations ont pour but :

- de **réactualiser** les connaissances personnelles et les compétences de base,
- d'**acquérir** de nouvelles compétences professionnelles,
- d'**établir**, d'**optimiser** ou de **consolider** un projet professionnel réaliste.

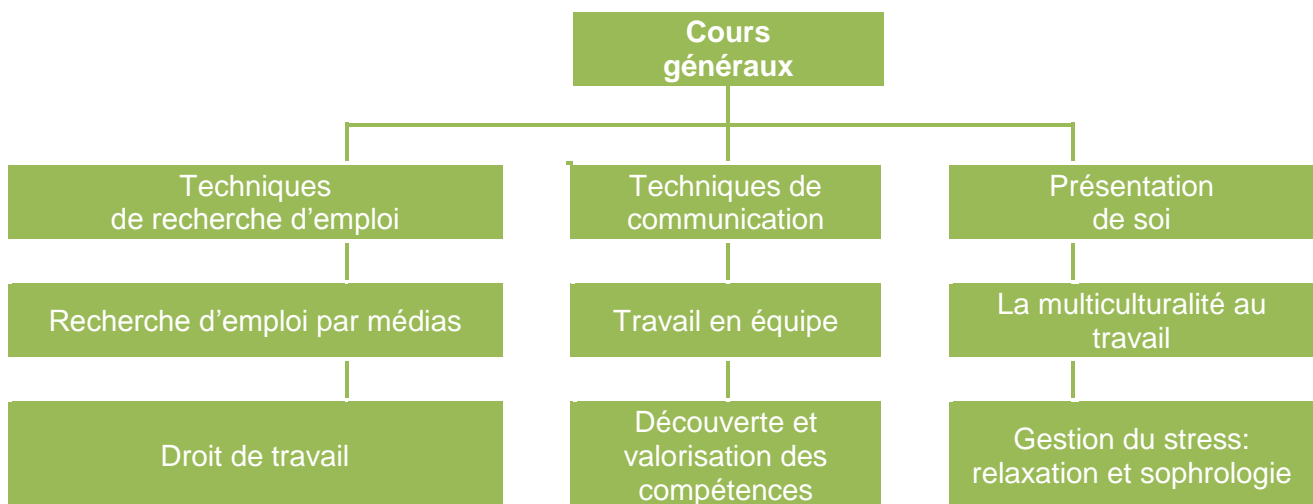
Le suivi socio-pédagogique est individualisé et systématisé pendant tout le parcours des formations. Il élabore avec les femmes leur projet professionnel, les guide et les conseille dans leurs démarches concrètes, comme par exemple pour la recherche d'un stage et la recherche d'un emploi. Il est également chargé du travail de stabilisation au niveau psychosocial et socio-économique qui peut se faire par des entretiens individuels et/ou par l'orientation des femmes vers des services compétents externes.

Le but de nos formations est de fournir une boîte à outils appropriée aux femmes pour leur permettre de **redevenir actrices de leurs vies** en s'impliquant dans une dynamique de **développement personnel et professionnel** positive. Nos démarches visent non seulement à transmettre des contenus et de nouveaux savoirs, mais également à valoriser et à fortifier les compétences acquises.

Les femmes participant aux formations prennent conscience à quel point les forces et capacités dont elles ont souvent dû faire preuve dans leur existence peuvent, finalement, servir à la recherche d'un nouvel emploi.

3.1. Les cours généraux des formations proposées

Les cours généraux constituent le tronc commun de toutes les formations du NAXI. Selon l'orientation spécifique à chaque formation, des cours spécifiques sont rajoutés à ceux-ci.





3.1.1. Formation «Assistance aux personnes»

L'objectif:

L'objectif de la formation est de permettre aux participantes de trouver des emplois dans les institutions du secteur social. Cette formation est reconnue comme mesure pré-qualifiante pour la formation «aide socio-familiale» par le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

En même temps, elle favorise l'accès à d'autres formations en cours d'emploi ou à temps plein comme l'auxiliaire de vie, l'aide-soignante, l'éducatrice, etc.

D'une manière générale, l'expérience professionnelle acquise durant les stages pourra être favorable aux femmes pour trouver un emploi dans le domaine de travail avec:

- les enfants,
- les personnes en situation de handicap ou
- les personnes âgées.

L'organisation de la formation:

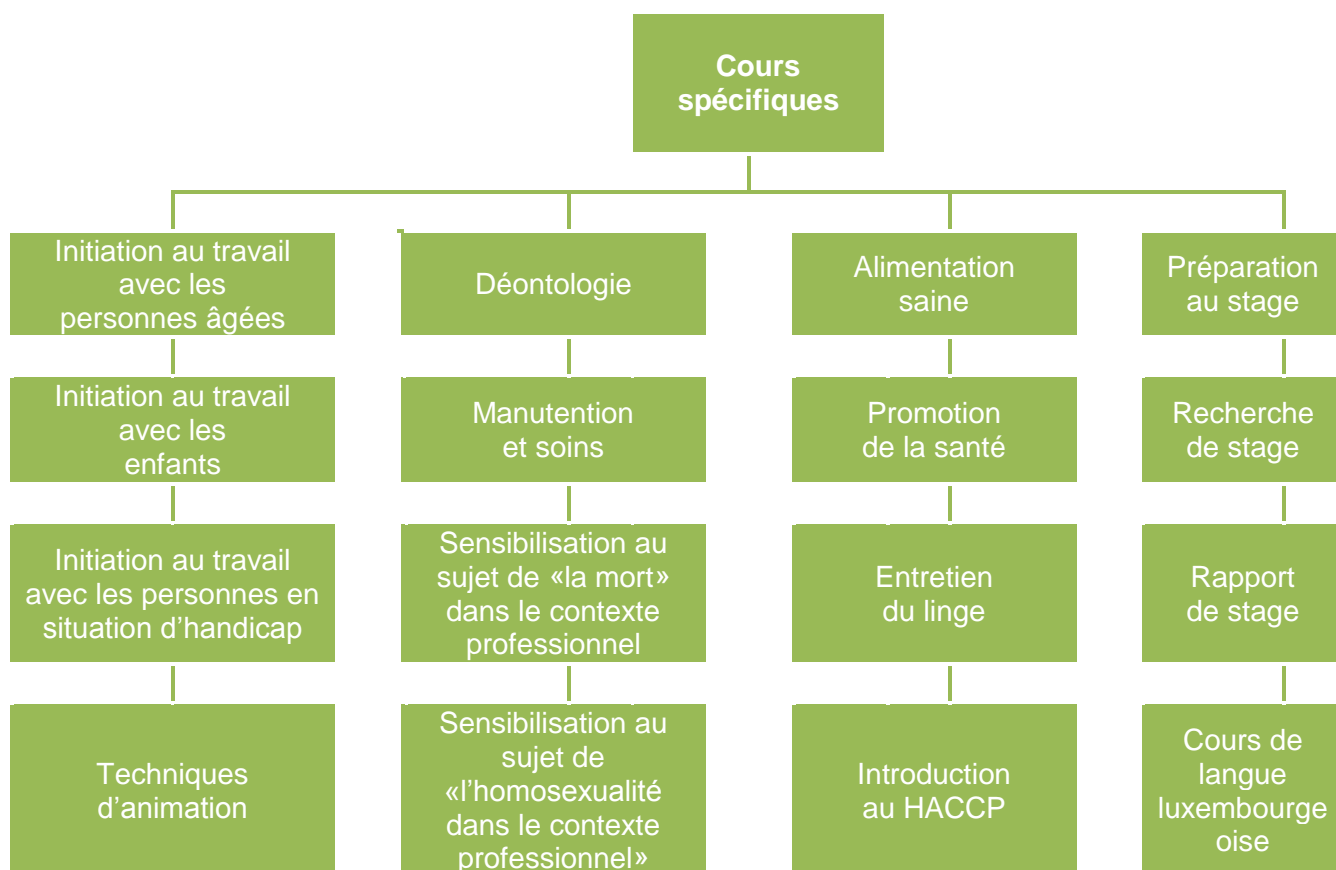
Deux formations «Assistance aux personnes» ont eu lieu en 2015 : une en langue luxembourgeoise (APL) et une en langue française (APF). Au niveau des cours, la formation francophone se différencie de celle en langue luxembourgeoise seulement par le cours de luxembourgeois (60h) qui est en supplément dans la formation francophone. En effet, il est indispensable de maîtriser la langue luxembourgeoise pour trouver un emploi dans le secteur social. De plus, notre cours permet aux participantes d'acquérir le vocabulaire approprié pour communiquer avec le public cible.

Les formations sont constituées de deux parties théoriques et de deux stages en institution. Les cours et les stages sont organisés de façon à fournir une aide d'orientation aux participantes.

En 2015, la formation «Assistance aux personnes» s'est composée de 26 cours différents, dont 11 sujets présentés par des formateurs externes et 15 par l'équipe du NAXI.

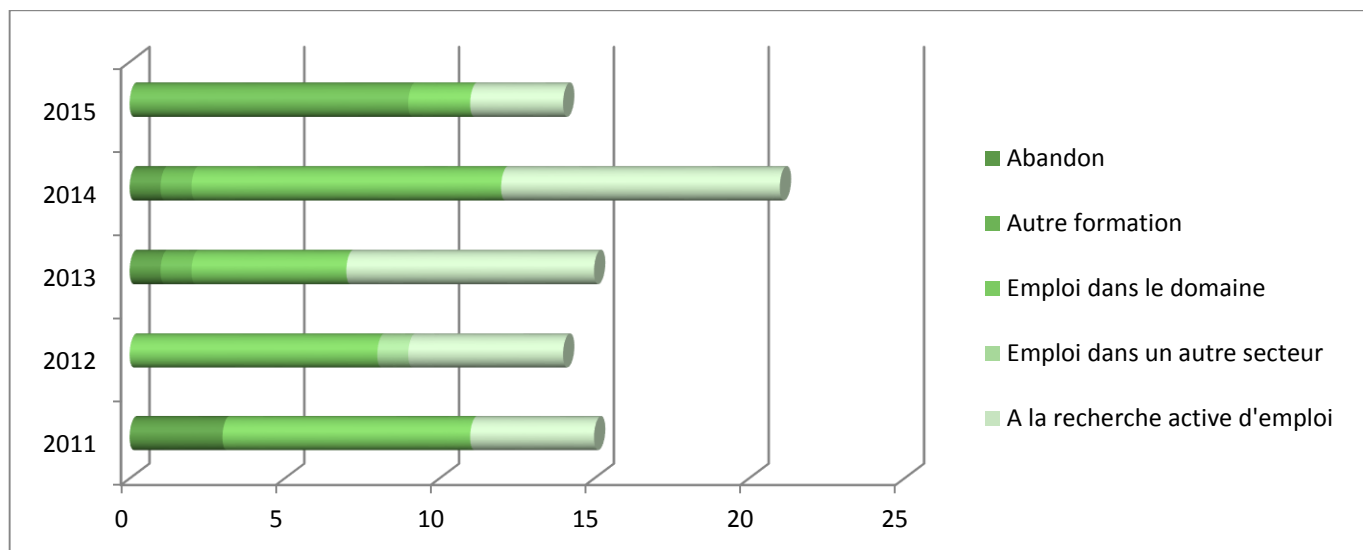
Pour les cours spécifiques, le NAXI a eu recours à des experts pour former les participantes dans les différents domaines.

Ci-joint, les cours spécifiques de la formation «Assistance aux personnes»:



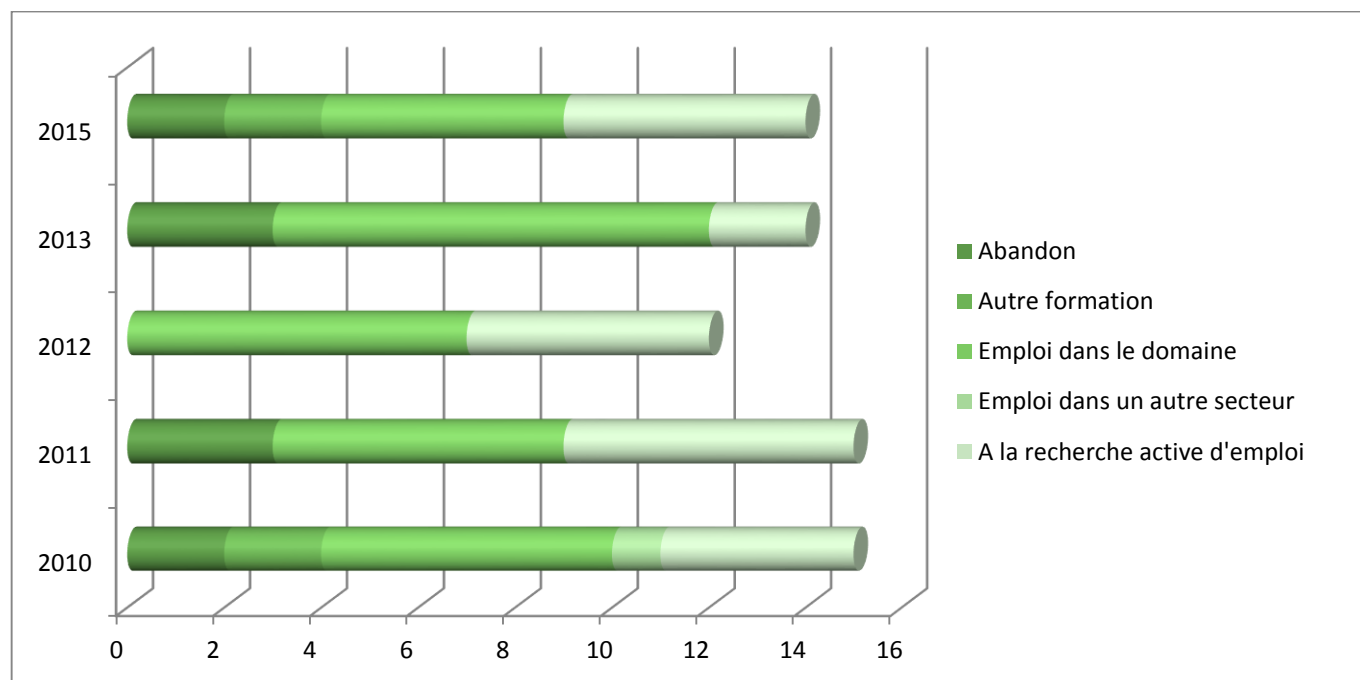
Les participantes:

Au total, 28 femmes ont participé en 2015 à cette formation. qui existe depuis quelques années. La situation des femmes à la fin de celle-ci se résume comme suit :



APF: 14 femmes ont commencé la formation. 1 femme a été embauchée dans le secteur des soins durant la formation et de ce fait, a dû arrêter. Une autre est tombée enceinte et a la possibilité de faire ses deux stages en 2016.

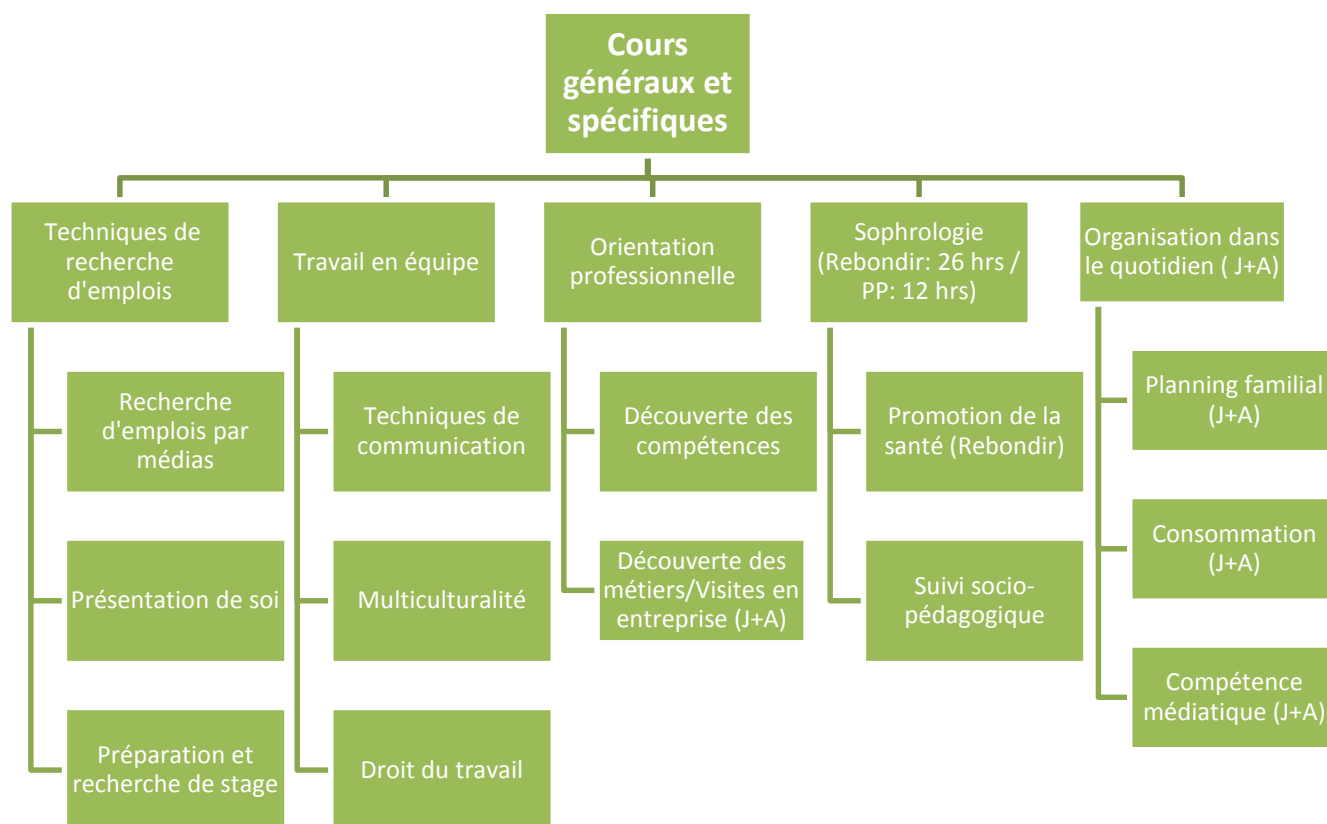
Réinsertion professionnelle: Sur les 14 femmes présentes en début de formation, 5 travaillent actuellement dans la petite enfance ou dans les soins aux personnes âgées et 9 sont inscrites dans une formation (5 pour la formation aide-soignante et 4 pour la formation ASF).



APL: 14 femmes ont participé. 2 femmes ont abandonné la formation pour des raisons personnelles.
 Insertion professionnelle: 5 femmes ont trouvé un travail dans le secteur social. 2 participantes se sont lancées dans les études d'aide-soignante.

3.1.2. Les formations d'orientation professionnelle: «Le projet professionnel», «Jonk an aktiv!» et «Rebondir»

Contenu des cours:



3.1.2.1. La formation: Le projet professionnel

L'objectif :

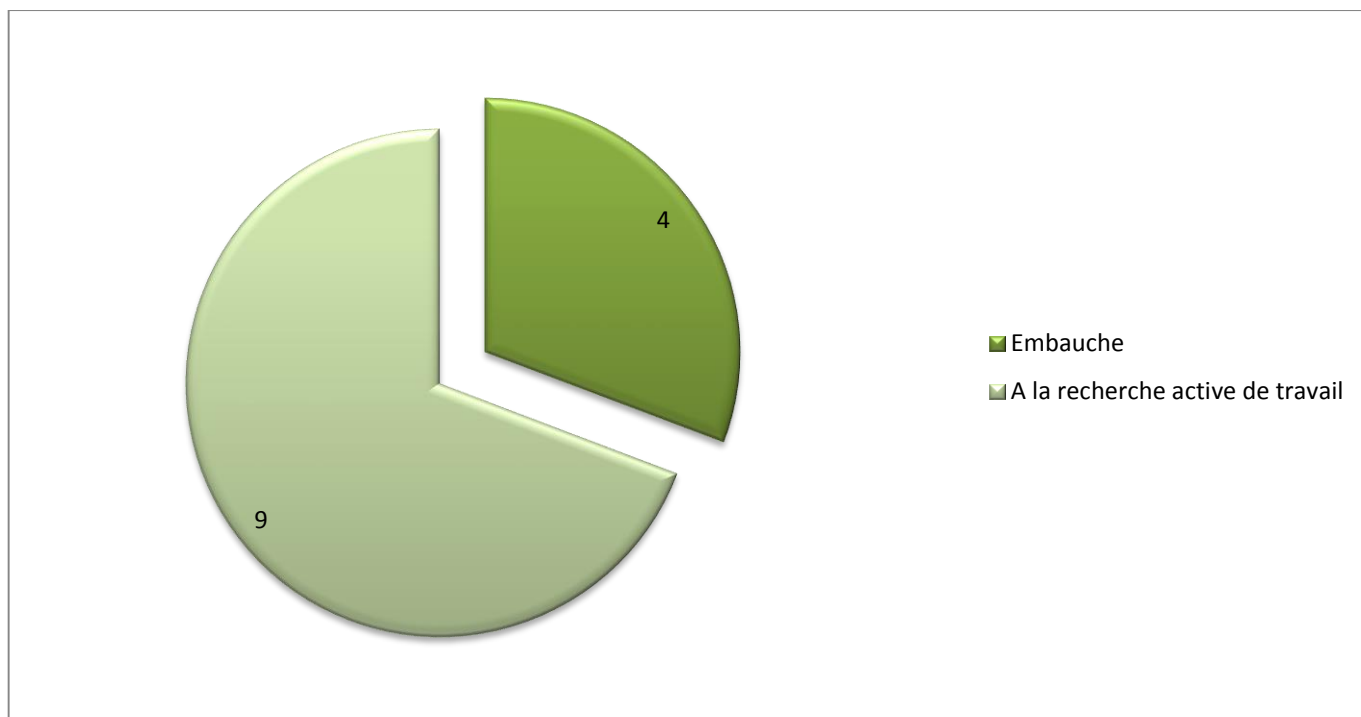
L'objectif de la formation est de trouver une orientation professionnelle et d'élaborer un projet professionnel réaliste. En parallèle à la définition du projet professionnel, la formation développe une stabilisation de la personnalité par le biais d'un entraînement ciblé des compétences socioprofessionnelles (personnalité équilibrée, adaptabilité et flexibilité mentale, ouverture à l'effort etc.). L'objectif à long terme est de trouver un emploi satisfaisant et durable.

L'organisation de la formation :

Une formation « Le projet professionnel» a eu lieu en 2015, en langue française. La formation comprend une partie théorique sous forme de cours et une partie pratique sous forme de stage. Les cours permettent aux participantes de connaître et de valoriser leurs compétences, d'acquérir des connaissances sur le marché de l'emploi ainsi que de se présenter auprès d'un patron. Le cours « d'orientation professionnelle et de motivation » ainsi que le cours de « découverte et valorisation de compétences » prennent une place centrale dans la formation. Le stage permet aux participantes d'avoir un premier aperçu dans un nouveau domaine ou bien de se valoriser dans un domaine qu'elles connaissent.

Les participantes :

Au total, 13 femmes ont participé à la formation. Pour une formation d'orientation, les embauches sont rares car il s'agit surtout d'avoir un premier aperçu du domaine choisi. Néanmoins, 4 femmes ont été embauchées et 9 sont activement à la recherche d'un emploi suite à leur nouvelle orientation.



3.1.2.2. Formation «Jonk an aktiv!»

La formation «Jonk an aktiv» a pour but de préparer des jeunes femmes (18-24 ans) à la vie professionnelle. L'objectif principal est de faire découvrir et de valoriser leurs compétences pour fortifier leur estime personnelle. D'autres objectifs de la formation sont de prendre connaissance du marché de l'emploi et de connaître les métiers et formations proposés au Luxembourg. Un autre volet que nous jugeons important est celui des compétences sociales. Les participantes doivent également apprendre à s'auto-organiser dans leur quotidien.

L'organisation :

La formation a eu lieu pour la deuxième fois cette année. Elle a été créée par le NAXI sur demande de l'ADEM (dans le cadre de la « Garantie pour la jeunesse »). La formation contient des éléments communs avec les deux autres formations d'orientation professionnelle. Néanmoins, les cours, les contenus et la didactique ont été adaptés aux spécificités du public cible en question. Etant donné que la plupart de participantes n'ont que très peu d'expérience professionnelle, nous avons par exemple créé de nouveaux cours comme « Découverte des métiers/visites en entreprise » et « Organisation dans le quotidien ». Nous avons également amplifié les collaborations avec d'autres ASBL et organisations (par exemple : Planning familial, Agence du bénévolat, etc.) pour mieux répondre aux besoins des jeunes femmes.

Une autre nouveauté était l'intégration des deux « Schnupperdeeg » (journées d'essai dans les entreprises) dans le planning. Ces deux jours d'essai permettaient aux participantes de valider leur choix d'orientation professionnelle pour le stage. Après deux mois de cours théoriques, le stage de 4 semaines leur permettait d'acquérir une première expérience professionnelle dans le domaine choisi.

Les participantes :

Au total 12 femmes ont participé à la formation « Jonk an aktiv ». Parmi ces jeunes femmes, 1 femme a arrêté en cours de formation pour faire un apprentissage.

Réinsertion professionnelle :

Sur les 11 femmes restantes pour la formation, la plupart ont pris la décision de faire une formation ou un apprentissage. 2 femmes ont été embauchées (CIE at apprentissage adulte).



3.1.2.3. Formation « Rebondir »

L'objectif :

Pour la quatrième fois, nous avons proposé la formation « Rebondir », réservée à des femmes en situation de reclassement externe. Il s'agit en fait d'une formation d'orientation professionnelle inspirée du « Projet professionnel » adaptée aux spécificités du public cible en reclassement externe.

Accompagner les personnes en reclassement vers une reprise de leur vie professionnelle s'avère particulièrement complexe. La précarité de leur situation et de leur état de santé, le souvenir d'expériences négatives dues à leur glissement vers la maladie, les ont laissées trop souvent complètement désespérées. Suivant la philosophie du NAXI, qui consiste à soutenir les femmes pour s'aider soi-même, les cours se greffent sur le souhait des femmes de sortir de leur situation délicate.

L'objectif de la formation « Rebondir » est de soutenir ces femmes dans leurs efforts de vouloir se remettre sur un chemin de vie positif. Les cours les aident à intégrer une dynamique fructueuse et à se fortifier pour faire face et dépasser leurs situations délicates. On insiste cependant sur le fait que ces efforts ne se soldent pas nécessairement par une insertion professionnelle, mais plutôt par le début d'une dynamique positive, où la personne s'ouvre et se relance dans le développement de ses compétences personnelles et professionnelles.

En parallèle à la définition d'un projet professionnel réaliste, la formation vise la stabilisation de la personne par le biais d'un entraînement ciblé des compétences socioprofessionnelles telles qu'équilibre émotionnel, flexibilité mentale et ouverture à l'effort.

L'organisation de la formation :

Comme les années précédentes, l'horaire journalier a été de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures afin de tenir compte de la situation de santé précaire de la plupart des participantes, notamment des problèmes de dos.

La spécificité du public cible étant un état de santé fragile, nous avons continué à proposer un cours de « Promotion de ma santé ». Ce cours expliquait les éléments clés pour sauvegarder et améliorer son capital-santé et contribuait à développer une approche d'auto-responsabilité en matière de santé.

Un fer de lance de la formation reste la sophrologie caycédienne qui a encore une fois été accueillie avec grand enthousiasme et qui fournissait des exercices pratiques de reconstruction de la confiance en soi.

Cette année, nous avons remplacé la recherche de stage par des « journées découverte en entreprise ». Cette option enlevait du stress négatif non constructif aux participantes mais permettait tout de même des contacts avec des patrons potentiels afin de vérifier des pistes d'orientation.

Cette nouvelle approche a porté ses fruits : toutes les femmes sont sorties de la formation avec un projet professionnel concret et, surtout, trois personnes sur 11 ont trouvé un CDI !!

3.1.3. Activité d'insertion professionnelle (AIP) pour femmes dans l'atelier de lavage et de repassage

L'objectif :

L'activité d'insertion professionnelle dans l'atelier de lavage et de repassage vise le développement de compétences transversales, sociales et professionnelles par le travail au sein de l'atelier, l'accompagnement psychosocial et par des cours théoriques. Pendant une année, les participantes sont amenées à identifier et à affronter les obstacles qui entravent leur insertion professionnelle, à connaître et à assumer les devoirs qu'elles ont en tant que salariées et à s'activer en vue de la recherche d'un emploi.

L'organisation de la mesure :

L'atelier à Mamer est un service ouvert à toute personne privée ainsi qu'aux entreprises. Les femmes occupées dans le cadre d'une activité d'insertion professionnelle sont en charge de l'accueil de la clientèle, de la gestion de la caisse, de la livraison de linge, du triage du linge en fonction des couleurs et des fibres, de la manipulation des machines à laver, du repassage à la main et des retouches. L'apprentissage des différentes tâches se fait au sein de l'atelier. Les femmes sont instruites à tour de rôle dans les différents domaines.

En 2015, 31 tonnes de linge ont été traitées, par rapport à 25,5 tonnes en 2014.

Les cours théoriques se tiennent une fois par semaine. Ces cours se font en général en commun et sont bilingues.

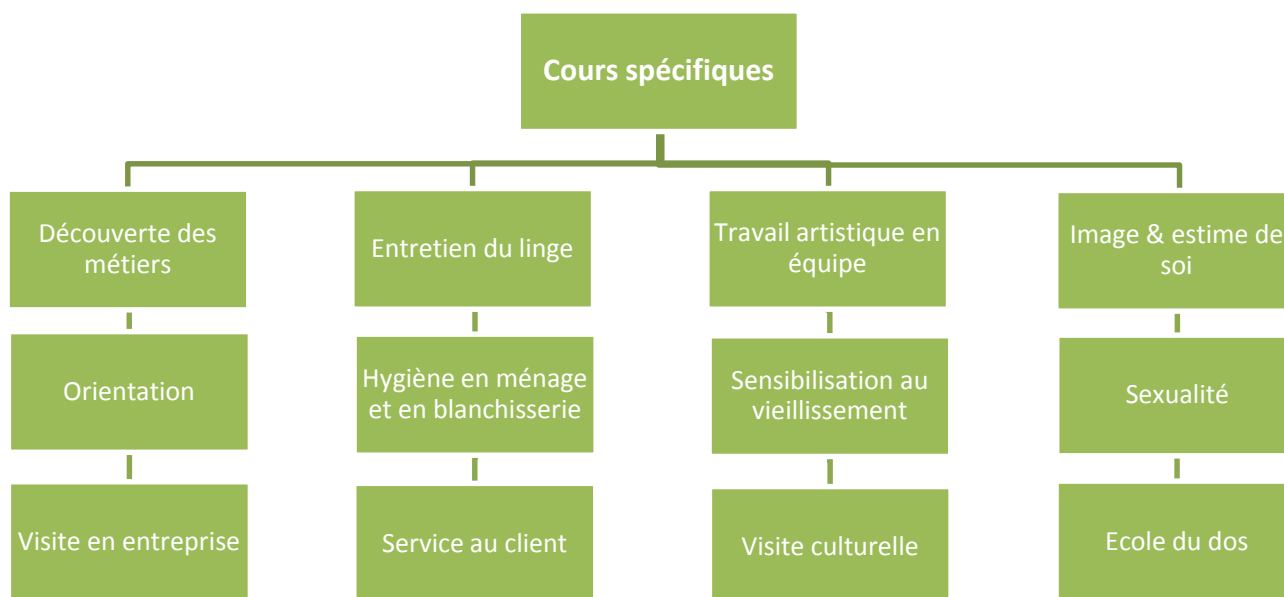
En 2015, il y avait 135 heures de cours théoriques, 3 heures de visites en entreprise, 3 heures de visite culturelle et 6 heures de Feedback sur les cours. Les cours de sophrologie, d'estime de soi, de service au client, de travail artistique en équipe ainsi que la découverte des métiers ont été faits avec des demi-groupes et donc tenus en partie en parallèle. Suite à l'augmentation du nombre de femmes actives dans l'atelier, cette pratique de diviser le groupe pour pouvoir assurer un travail intensif avec chaque participante s'établit progressivement.

Au total 60 heures de cours théoriques ont été assurées par du personnel du NAXI. Il y avait 16 formateurs impliqués, dont 9 formateurs externes.

Deux activités se sont ajoutées au programme de la formation : la visite culturelle et le travail artistique en équipe. La visite de l'exposition « Zeichen – Sprache ohne Worte » au Musée d'Histoire de la Ville de Luxembourg était complémentaire au cours de communication et permettait d'approfondir les contenus appris lors de ce dernier cours en approchant la thématique d'un autre point de vue.

Le travail artistique en équipe est un projet qui envisageait l'amélioration des relations entre les femmes et du fonctionnement du groupe par le rappel et la mise en pratique des contenus du cours « travail en équipe ».

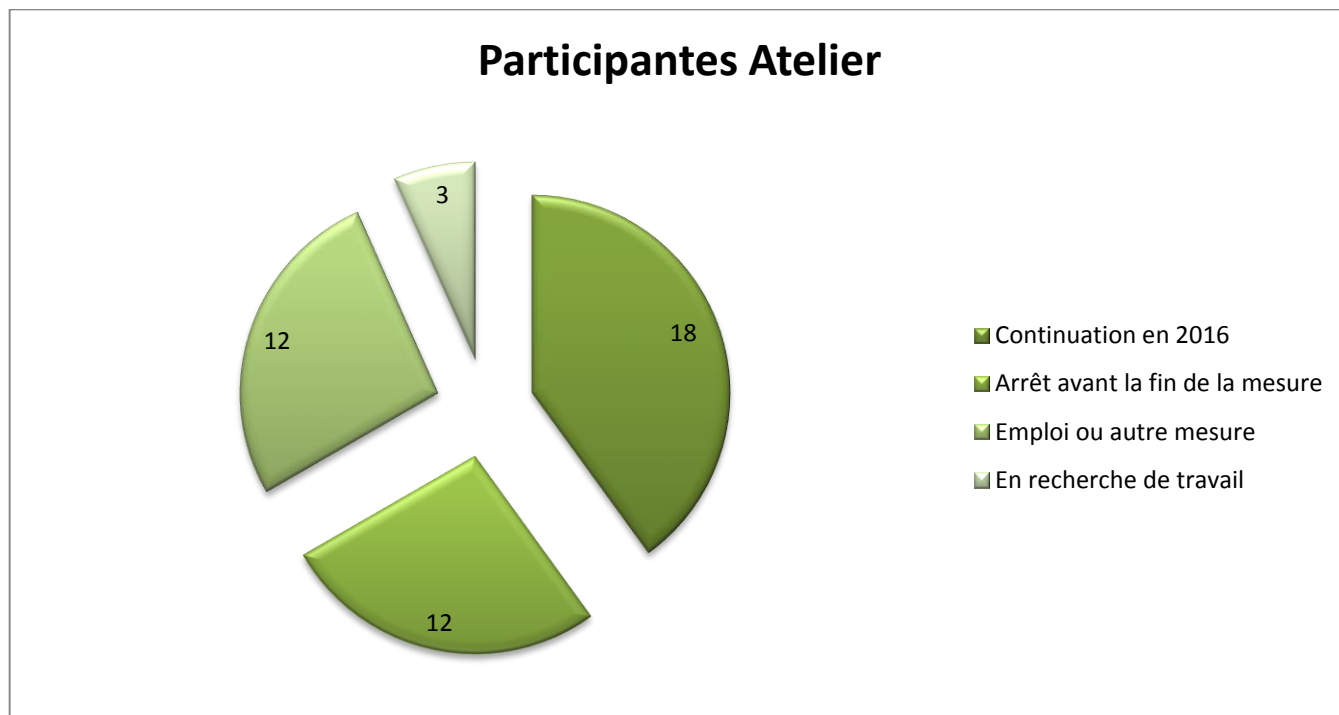
Ci-après, les cours spécifiques pour la formation dans l'atelier de lavage et de repassage :



Les participantes :

Au total 45 femmes ont participé à la mesure en 2015 (fig. 1), dont 16 qui y sont entrées avant 2015 et 18 qui continueront la formation en 2016.

fig.1 : Nombre de participantes



La réinsertion professionnelle :

Sur les 12 femmes qui ont trouvé un emploi, 5 n'ont pas terminé la mesure auprès du Naxi :

- 2 femmes ont arrêté la mesure après quelques semaines et ont commencé à travailler dans le secteur privé
- 1 femme a commencé un stage en entreprise
- 1 femme devait commencer un stage de réinsertion
- 1 femme a changé vers une autre activité d'insertion professionnelle qui lui donnait un accès plus facile en transport en commun, permettant ainsi d'augmenter la tâche hebdomadaire à 40 heures.

Sur les 12 femmes, 7 ont trouvé un emploi en fin de la mesure :

- 1 a eu un CDD de remplacement en ménage
- 3 ont débuté un stage en entreprise
- 3 ont débuté une autre activité d'insertion professionnelle, dont 1 avec la possibilité de débiter un apprentissage adulte auprès de l'employeur à partir du mois de septembre.

Sur les 45 femmes, 12 femmes ont arrêté avant la fin de la mesure, essentiellement pour raisons de santé, dont une qui a été enceinte.

Après la mesure, les femmes peuvent reprendre contact avec leur agent de suivi respectif si elles en ressentent le besoin, par exemple pour avoir une aide quant à leur recherche d'emploi. Mais la plupart ne demandant pas de rendez-vous, les informations sur leur réinsertion professionnelle dans les mois qui suivent la formation ne sont souvent pas disponibles, d'autant plus qu'elles ne sont pas toujours joignables sous le numéro de téléphone qu'elles avaient à l'époque de leur emploi au NAXI.

4. EVALUATION

Afin d'améliorer la qualité de notre travail et de développer de nouvelles idées, nous avons mis en place une série de plateformes d'échanges entre collègues. Ces séances ont lieu régulièrement et portent sur différents sujets.

Dans le domaine de la formation, l'évaluation poursuit le but de vérifier la prise de conscience des compétences et de l'employabilité des participantes des formations.

Pour le recrutement des participantes aux formations, notre document « Offres et attentes » a permis d'expliquer clairement aux femmes l'objectif et le contenu de la formation proposée.

Le dossier avec les différentes « Evaluations » des participantes les a amenées à réfléchir sur elles-mêmes et à se valoriser davantage.

Les trois documents qui sont en relation avec les stages « Supervision collective », « Evaluation de stage du tuteur » et « Evaluation à la fin du stage remplie par les participantes » ont permis une continuité logique et organisée par rapport à la qualité du suivi durant le stage et ceci pour chaque participante.

Enfin, en ce qui concerne le document d'évaluation utilisé pendant les entretiens individuels de l'atelier, celui-ci a soutenu le développement d'un bon contact avec les participantes. De plus, le document a permis à ces dernières de prendre conscience de leurs capacités et de leurs compétences.

5. CONCLUSION

La nouvelle formation « Jonk an aktiv », qui a été créée en 2014 sur demande officielle dans le cadre de la « Garantie Jeunesse » de la part du Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, a également été un succès en 2015 !

Sur nouvelle demande officielle de la part de l'ADEM nous prévoyons 2 formations « Jonk an Aktiv » pour l'an 2016, cette fois une en langue luxembourgeoise et une en langue française.

Les formations « Assistance aux personnes » (AP) et « Le projet professionnel » en luxembourgeois et en français que le NAXI propose depuis plusieurs années, ont trouvé leur place sur le marché des formations.

La formation « Assistance aux personnes » (AP) attire toujours beaucoup l'intérêt des candidates, car elle vise un domaine d'emploi en développement constant et traditionnellement attrayant pour les femmes. Au cours des années, la formation s'est fait une bonne réputation sur le marché et connaît un bon succès au point de vue des embauches.

« Le projet professionnel » correspond depuis des années aux besoins des demandeuses d'emploi nécessitant une stabilisation personnelle et une nouvelle orientation sur le marché de l'emploi.

La formation « Rebondir » pour les femmes demandeuses d'emploi ayant le statut du reclassement externe s'est montrée dynamique, fructueuse et ressourçante pour les participantes.

L'Atelier de lavage et de repassage attire toujours beaucoup de femmes. En 2015, le nombre des participantes a augmenté de 37 à 45. Etant donné le bon fonctionnement du service, nous continuerons sur cette même lignée en 2016 avec le but d'une part de stabiliser le nombre de participantes et d'autre part d'élargir la clientèle. Les services de lavage, repassage et raccommodage sont de plus en plus connus et appréciés dans le domaine des maisons de retraite, des restaurants, des ateliers protégés et des clients privés.

Dans les formations, le suivi socio-pédagogique individuel est un pilier important. Il s'avère être le moyen approprié de soutien positif et constructif pour les femmes. Le suivi est indispensable à l'évolution individuelle personnelle et à l'orientation professionnelle des participantes.

Dénomination Formation	Nationalité														
	Luxembourgeoise					Union Européenne - non luxembourgeoise					Autre nationalité - non-UE				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance aux personnes L	9	10	10		9	5	1	4		5	1	1			
Assistance aux personnes F		2	2	3		8	7	4	16	7	7	5	9	9	7
Atelier lavage-repassage	16	11	13	9	10	8	8	12	14	20	6	6	11	14	15
Clé de la réussite (cumul)															
Projet professionnel L		10	8				2					1			
Projet professionnel F	5	5	1	3	5	12	5	8	6	5	6	3	2	2	3
Rebondir		1	2	0	2		8	10	14	9		2	1	0	
Cuisine et service à table		4					6					1			
Jonk an aktiv				8	9				3	3				0	
Total	30	43	36	23	35	33	37	38	53	49	20	19	23	25	25

Dénomination Formation	Âge																			
	< 30 ans					entre 31 et 40 ans					entre 41 et 50 ans					> 50 ans				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance aux personnes L	5	5	8		6	3	3	2		4	6	4	3		3	1		1		1
Assistance aux personnes F	3	2	7	6	2	8	7	5	10	7	4	5	3	9	4				3	1
Atelier lavage-repassage	9	8	12	14	9	11	9	14	15	20	4	6	9	8	14	6		1		2
Projet professionnel L		4	1				3	5				4	1				2	1		
Projet professionnel F	6	3	2	2	3	5	6	8	6	3	8	3	1		5	4	1		2	
Rebondir			1				4	6	6	7		5	4	6	2		2	2	2	2
Cuisine et service à table		2					2					6					1			
Jonk an aktiv				11	12															
Total	23	24	31	33	32	27	34	40	37	41	22	33	21	23	28	11	6	5	7	6

Dénomination Formation	Situation financière																			
	Indemnité de chômage					RMG					autre salaire dans le ménage					autres / inconnu				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance aux personnes L	8	7	8		5	1	3			2		1	2		6	5	1	4		
Assistance aux personnes F	6	5	8	10	4	2	5	1	9	4		4	4	4	6	8		2	5	
Atelier lavage-repassage						28	25	36	37	45										
Clé de la réussite (cumul)						10														
Projet professionnel L		3	5			1	2					3	5				5			
Projet professionnel F	10	5	5	4	4		3	2		3		2	2	6	6	12	3	2		
Service Client Vente F						3														
Rebondir		6	12	10	10				1			1					4	1	3	1
Cuisine et service à table							11					1								
Jonk an aktiv				3	5				2					6	6					1
Total	24	26	38	27	28	45	49	39	49	54	0	12	13	16	24	25	13	9	8	2

Dénomination Formation	Formation scolaire																													
	obligation scolaire / inconnu					9ième réussite					CCM/CITP/CCP					CATP/DAP / 11 ème					13ème technicien/BAC					études supérieures				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance aux personnes L	2	2	2		1	6	7	7		4					4	5	3	4		4	1		1		1	1				
Assistance aux personnes F	1	6	1	5	2	4	4	5	5	2				1	2	3	2	4	7	3	4	2	2	9	5	3		3	1	
Atelier lavage-repassage	16	11	10	7	15	12	6	14	20	18							4	7	7	8	1	4	5	3	3	1				1
Projet professionnel L		3					5	8									3	2				2								
Projet professionnel F	12	2	6	4	1	2	2		1	5				1		5	4	2	2	5	3	2	2	1	2	1	3	1	1	
Rebondir		3	5	2	3			2	4								3	2	1	1		4	1	6	5		1	3	1	2
Cuisine et service à table		7					1										3													
Jonk an aktiv									7	10				2	1					1	1			1						
Total	31	34	24	18	22	24	25	36	37	39	0	0	0	4	7	13	22	21	18	22	9	14	11	20	16	6	4	7	3	3

Dénomination Formation	Insertion / orientation professionnelle																													
	abandon					autre formation					emploi dans le domaine de la formation					emploi dans un autre secteur					autres / inconnu					continuation de la formation				
	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015	2011	2012	2013	2014	2015
Assistance aux personnes L	3		3		2						6	7	7		5						6	5	5		5					2
Assistance aux personnes F	3		1					1	2		8	8	5	10	5		1		2		4	5	8	14	9					
Atelier lavage-repassage	6	4	12	5	12	3	5	1	2				2	1	1	3	3	5	9	11	6	2	2	4	3	12	11	14	16	18
Projet professionnel L		2	4				3	2				1	2									8	3							
Projet professionnel F	4	2	1	1		3						4	5	8	4	4					12	7	5	1	9					
Rebondir		2					4	3					2		3							5	8	13	7					1
Cuisine et service à table		7					4																							
Jonk an aktiv				1	1				1					3	2									6	9					
Total	16	17	21	7	15	6	16	7	5	0	14	20	23	22	20	7	4	5	11	11	28	32	31	38	42	12	11	14	16	21

MEEDERCHERSHAUS

Refuge pour jeunes filles en détresse



B.P. 1024
L-1010 Luxembourg
Tél. : 29 65 65
Fax : 48 86 27
E-Mail: foyer@mederchershaus.lu

MEEDERCHERSHAUS

Le Meederchershaus offre un refuge à court terme aux jeunes filles victimes de violence familiale.

Le but principal est de rompre le plus vite possible le cycle de la violence physique, psychique et/ou sexuelle que les pensionnaires ont vécu au sein de leurs familles. L'équipe éducative est à l'écoute de ses pensionnaires et veille sur leur bien-être.

Les collaboratrices offrent un maximum de protection aux pensionnaires, elles travaillent sur leur estime de soi, l'autonomie et le respect et elles essayent de trouver la solution la plus appropriée aux besoins de la jeune fille (réintégration familiale, centre d'accueil, logement encadré).

L'équipe éducative prend au sérieux les doléances des pensionnaires et cherche à les orienter et à les guider sur leur chemin.

Le Meederchershaus peut accueillir 10 filles entre 12 et 21 ans qui sont victimes de violence domestique. En principe la durée maximale du séjour est de 3 mois.

Une présence de 24/24 heures est garantie par du personnel qualifié.

Les méthodes de travail sont :

- Une approche féministe basée sur le constat de la situation d'inégalité sociale, politique et économique que vivent les femmes et les filles,
- La partialité: La position contre la violence est clairement dénoncée et constitue une alliance avec les filles victimes de violence. Le Meederchershaus s'oppose à toute forme de violence et prend parti pour les filles victimes de violence.

1. MEEDERCHERSHAUS

1.1 Données des jeunes filles placées au Meederchershaus

Durant l'année 2015, le Meederchershaus a hébergé un total de 32 pensionnaires dont 8 filles qui étaient encore présentes depuis 2014. 7 filles admises en 2015 sont encore présentes au Meederchershaus le 1^{er} janvier 2016. Une jeune adulte a été admise deux fois au cours de l'année 2015.

Les statistiques sont établies en fonction des filles hébergées au Meederchershaus en 2015 (soit 32 filles).

Le nombre d'admissions de l'année 2015 (32 filles) en comparaison avec l'année précédente (40 filles) a donc diminué.

La diminution du nombre d'admissions s'explique partiellement par le fait que nous avons dû refuser les demandes d'admission au cours du mois d'octobre suite à des travaux au sein de notre maison. Durant cette phase, nous étions privées de chauffage, partiellement d'eau chaude et de machines à laver.

En 2015, nous avons eu 2369 journées de présence, soit une augmentation de 8,82 % par rapport à l'année précédente.

1.2 Nationalité

Les chiffres sur la nationalité des jeunes filles nous démontrent que l'équipe du Meederchershaus se voit confrontée à une population multiculturelle.

Au cours de l'année 2015, le Meederchershaus a hébergé des filles de nationalité luxembourgeoise, portugaise, capverdienne, luxembourgeoise/serbe, brésilienne, française/portugaise, belge/italienne, italienne, népalaise, luxembourgeoise/marocaine, afghane, belge, bosniaque.

Les nationalités les plus représentées avec 9 sur 32 pensionnaires étaient la nationalité portugaise (28,13%), suivie par la nationalité luxembourgeoise (21,88%), respectivement 7 sur 32 pensionnaires.

1.3 Âge des jeunes filles

La catégorie d'âge des pensionnaires varie entre 12 et 21 ans. La tranche d'âge la plus représentée est celle des jeunes ayant entre 14 et 15 ans.

Le nombre de jeunes qui se retrouvent dans ces rubriques s'élève à 13 sur 32 filles, soit 40,63 %.

4 filles (soit 12,50 %) avaient entre 12 et 13 ans, 7 filles (soit 21,88%) avaient entre 16 et 17 ans, 8 pensionnaires étaient majeures (soit 25 %).

Les demandes et les besoins de nos pensionnaires varient en fonction de leur âge.

Le grand écart d'âge est toujours un défi, surtout lors des activités au sein du foyer. Une activité pour une pensionnaire de 21 ans ne correspond pas nécessairement aux besoins d'une fille de 12 ans.

Les collaboratrices doivent veiller à adapter les sujets et la forme de les communiquer au degré de maturité des pensionnaires présentes.

1.4 Etat civil des jeunes filles

Toutes nos jeunes filles sont célibataires.

1.5 Types de violence

	2012	2013	2014	2015
Physique	5	13	15	9
Psychique	19	6	7	5
Sexuelle	4	2	1	2
Autres	9	11	17	14
Négligence				8
Divorce/ séparation des parents				3
Problèmes éducatifs				3
Logement				2

Les expériences montrent que souvent les filles ont vécu plusieurs formes de violence. Etant donné que la catégorie « Autres » prend de plus en plus d'envergure, nous avons séparé la rubrique « Autres » en 4 catégories les plus représentées à partir de 2015.

1.6 Types de placement

	2011	2012	2013	2014	2015
Placement volontaire	0	0	0	0	2
Placement par le Tribunal de la Jeunesse	29	29	26	30	22
Pensionnaires majeures	11	8	6	10	8

1.7 Durée du placement

	2012	2013	2014	2015
0-1 mois	3	2	7	7
1-3 mois	17	12	17	12
3-6 mois	13	12	11	8
6-9 mois	3	2	3	4
9-12 mois	1	2	1	1
12-15 mois	0	2*	0	0
+ 15 mois	0	0	1*	0

* admise en 2012

Bien que la limite du séjour au Meederchershaus soit fixée à 3 mois, les séjours effectifs dépassent souvent cette durée :

2011	2012	2013	2014	2015
20 des 40 filles	17 des 37 filles	18 des 32 filles	16 des 40 filles	13 des 32 filles

En ce qui concerne la raison du dépassement de la durée de séjour des filles au Meederchershaus, il est important de signaler que le foyer d'accueil urgent en situation de crise psychosociale aiguë (A.U.S.C.P.A.) Meederchershaus dépend dans la plupart des cas des places libres dans les centres d'accueil, respectivement dans les logements encadrés.

Si une réintégration familiale est envisagée, le séjour peut également dépasser 3 mois étant donné que nous préparons au maximum ce retour et durant la phase d'essai, nous évaluons si les conditions pour une réintégration sont respectées par chaque partie.

1.8 Destination des filles après le séjour au Meederchershaus

	2011	2012	2013	2014	2015
Appartement supervisé	5	1	4	7	3
Centre d'accueil	10	11	7	14	15
Famille *	11	13	6	9	
Réintégration dans la famille d'origine					2
Intégration chez un membre de la famille					3
Amis/connaissances	1	1	2	0	1
Logement indépendant	0	0	0	0	0
Autres**	3	3	3	2	1
Au Meederchershaus le 31.12	10	8	10	8	7

** : à partir de 2015, nous faisons la distinction entre les jeunes qui retournent chez leur famille d'origine (en principe les parents) et les jeunes qui intègrent le ménage d'un autre membre de leur famille (tante, oncle, grands-parents....).

* : il s'agit de placements au Centre Socio-Educatif de l'Etat, dans un foyer psychothérapeutique ou bien adresse inconnue.

Les projets d'avenir sont étroitement liés aussi bien au motif du placement (en cas d'abus sexuel ou de violence physique grave, une réintégration n'est pas dans l'intérêt de la pensionnaire) qu'à la collaboration des adolescentes et de leurs parents. Lorsque les parents sont disposés à mettre en question leur comportement violent et à adopter d'autres moyens d'éducation, il va de soi que le taux de réintégrations familiales augmente. Avec les familles dont la raison du placement est avant tout un problème d'ordre éducatif, nous élaborons avec tous les concerné(e)s des plans d'actions.

1.9 Les réintégrations respectivement intégrations au sein de la famille

2011	2012	2013	2014	2015	
				*	**
11	13	6	9	2	3

* : Réintégration dans la famille d'origine

** : Intégration chez un membre de la famille

1.10 Qui est l'auteur?

	2011	2012	2013	2014	2015
Père-mère	38	30	23	39	26
Proche parents (belle-mère, beau-père, fratrie)	2	7	7	1	4
Inconnu	0	0	0	0	0
Autres	0	0	2	0	2
Copain	0	0	0	0	0

1.11 Lieu d'habitation

Centre	Sud	Nord	Est	Ouest	Inconnu*
8	8	11	1	2	2

* les filles n'étaient pas déclarées au Luxembourg.

1.12 Consultations auprès des services externes

	2013	2014	2015
PSYea (Service Psychologique pour Enfants et Adolescent(e)s Victimes de Violences Domestiques)	12	10	5
SDIP (Service de Détection et d'Intervention Précoce pour troubles psychiques)	4	7	2
Psychiatrie Juvénile (Hôpital Kirchberg)	2	0	2
Cabinet de psychiatre privé	1	1	0
Autres	0	1	5

2013 : Une des filles citées est prise en charge par deux services.

2014 : Deux des filles citées sont prises en charge par deux services.

14 des 32 filles ont consulté un service de soutien pendant leur séjour au Meederchershaus.

1.13 Appels téléphoniques

Pendant l'année 2015, nous avons 2513 appels téléphoniques entrants :

Nombre d'appels	En 2013 : 2088	En 2014 : 2319	En 2015 : 2513
Parents	28 %	31 %	36 %
Entretiens en relation avec nos pensionnaires (établissements scolaires, services sociaux,...)	35 %	41 %	29 %
Entretiens avec des anciennes pensionnaires (suivi social)			
Demande d'aide	13 %	9 %	12 %
Autres (firmes, appels internes, ...)	24 %	19 %	23 %

Un grand échange d'informations se fait par courriel (surtout avec le secteur psychosocial ainsi qu'avec les autres services de l'association « Femmes en Détresse » asbl).

2. INTERFACE FAMILLES

Au cours de l'année 2015, l'Interface Familial a eu contact avec 24 familles pour 26 filles dont 2 fratries.

Sur les 26 filles:

- 2 filles étaient majeures
- 24 filles étaient mineures ; 22 de ces filles étaient placées par le Tribunal de la Jeunesse.

En 2015, deux filles étaient hébergées suite à une convention de placement volontaire et une fille et sa mère étaient en contact avec le service Interface Familles sans qu'il y ait eu un placement le Meederchershaus.

2.1 Le nombre d'entretiens par famille

Ont eu lieu :

1 entretien avec	4 familles
2 entretiens avec	5 familles
3 entretiens avec	1 famille
4 entretiens avec	2 familles
5 entretiens avec	5 familles
6 entretiens avec	1 famille
7 entretiens avec	1 famille
9 entretiens avec	1 famille
12 entretiens avec	2 familles
13 entretiens avec	1 famille

Total des entretiens avec les parents en 2015: 109 (100 en 2010, 129 en 2011, 110 en 2012, 94 en 2013, 105 en 2014).

A ce chiffre s'ajoutent:

1. un bon nombre de rendez-vous annulés en dernière minute ou pour lesquels personne ne s'est présenté,
2. des entretiens téléphoniques réguliers avec un ou plusieurs membres de la famille et des échanges par courriel,
3. des entretiens avec les parents et membres de la famille élargie (p.ex. grands-parents, tante, marraine, fratrie...),
4. des entretiens avec des professionnel(le)s du secteur social (p.ex. foyers d'accueil, SCAS, Tribunal de la Jeunesse, services pour femmes).

Le travail avec les parents (avec un des parents) est indispensable et dans l'intérêt de la fille, et ceci peu importe si une réintégration familiale est envisagée ou si un placement en institution à long terme est dans l'intérêt de la mineure.

Même si les filles ont vécu de la violence physique de la part d'un /des parent(s), elles sont intéressées à des entretiens (en présence des agents éducatifs) pour exprimer leurs sentiments, pour mettre au point certaines choses, pour formuler leur désir d'avenir.

Les échanges entre fille et parents sont souvent très fructueux et permettent d'éclaircir la situation familiale, de formuler des projets d'avenir... Ces entrevues permettent de préparer peu à peu les réintégrations familiales et de discuter sur les conditions à respecter par chacun et par chacune. Même si une réintégration n'est pas possible à court et à moyen terme, de tels entretiens permettent de garder et de renouer le contact entre filles et parents.

Il va de soi qu'en cas d'abus sexuel et de violence grave, nous ne favorisons pas de tels contacts avec l'auteur. La majorité des entretiens a eu lieu dans le bureau du service « Interface Familles » ; quelques entretiens ont eu lieu au foyer familial des parents ou bien dans un bureau d'un service social impliqué.

2.2 Suivi familial

En 2015, 4 suivis familiaux ont été assurés ; ces 4 suivis étaient tous ordonnés par le Tribunal de la Jeunesse pour surveiller les conditions de la réintégration familiale. 3 familles ont été déjà suivies depuis 2014.

Il y a eu des entretiens avec les familles et les filles conjointement, mais aussi séparément avec les filles pour mieux évaluer leur situation. La plupart de ces entretiens ont eu lieu dans le bureau du service Interface Familial mais aussi des visites au domicile familial ont eu lieu. Le nombre de ces entretiens s'élève à 33. S'y ajoutent encore beaucoup d'entretiens téléphoniques (et échanges par courriel) avec les filles et /ou avec leurs parents et des services sociaux impliqués.

Lors de ces suivis, quelques familles ont été orientées vers d'autres services (assistante sociale, service d'information et de consultation pour femmes, psychologues...).

Ces 4 suivis ont été clôturés au cours de l'année 2015.

LE TRAVAIL AU MEEDERCHERSHAUS

Le Meederchershaus fait la distinction entre 3 types de placement :

- les jeunes femmes majeures : il n'y a pas de démarches administratives à faire pour leur admission.
- le placement volontaire : les parents (respectivement le détenteur de l'autorité parentale) et la fille signent un contrat d'hébergement (convention de placement volontaire) lors d'un rendez-vous fixé au bureau de « Interface Familles ».
- pour les filles mineures dont le détenteur de l'autorité parentale n'est pas d'accord avec un placement, le Meederchershaus demande à la personne qui est à l'origine de la requête de contacter le Tribunal de la Jeunesse pour avoir une mesure de garde provisoire. Le cas échéant, le Meederchershaus entame les démarches nécessaires concernant le placement de la mineure.

Chaque fille victime de violence familiale a besoin d'être prise au sérieux et d'être crue. Le Meederchershaus aide la fille à surmonter son sentiment de dévalorisation et de discrimination.

Une partie des pensionnaires continuent à être menacées par leurs proches lorsqu'elles se trouvent au Meederchershaus. Pour leur garantir un maximum de sécurité et de protection, le refuge a une adresse secrète. Aucune visite n'y est tolérée (exception : les professionnel(le)s du secteur psycho-social).

1. LA VIE AU FOYER AVEC LA POPULATION CIBLE



Le Meederchershaus peut accueillir 10 pensionnaires âgées entre 12 et 21 ans qui sont victimes de violence domestique. La durée du séjour au Meederchershaus est de 3 mois en principe.

Les missions énumérées ci-dessous sont accomplies :

- accueillir les filles en détresse à leur demande ou sur demande des instances judiciaires ou des services sociaux,
- assurer leur protection et leur sécurité,
- protéger et défendre leurs droits,
- analyser leur situation familiale,
- garantir une éducation cohérente avec les exigences et limites adaptées à leur âge et à leur maturité,
- offrir un climat de vie quotidienne normal dans un « peer group » (activités),
- fixer avec elles un objectif à atteindre au terme de leur séjour au Meederchershaus,
- proposer aide, écoute et soutien pour leur vécu et leurs soucis quotidiens,
- accompagner et guider les filles dans leur contexte quotidien,
- orienter les filles dans leur parcours scolaire ou professionnel,
- impliquer les parents selon leurs ressources et en vue de l'objectif à atteindre,
- assurer une transition vers la situation nouvelle.

2. STAGIAIRES

Le Meederchershaus accueille régulièrement des stagiaires. Les stages permettent aux élèves respectivement aux étudiantes de se familiariser avec la pratique professionnelle et de faciliter l'insertion au sein de la profession visée. Le personnel contribue activement à la formation des futures diplômées de la profession éducative et sociale.

La patronne de stage, qui est en possession du diplôme visé par la stagiaire, accueille la stagiaire, la supervise et l'évalue. En principe au moins une entrevue et un échange avec le superviseur/ la superviseuse de l'établissement scolaire a lieu au foyer. La patronne de stage suit la stagiaire au plus près. Ainsi les horaires de la stagiaire sont adaptés au plan de travail de la patronne de stage. De ce fait la stagiaire assure en principe aussi une permanence de nuit respectivement de week-end ensemble avec la patronne de stage. Pendant son stage, la stagiaire se retrouve dans une équipe multidisciplinaire. Toutes les collaboratrices offrent du temps, de l'énergie et leurs expériences afin de communiquer des explications à la stagiaire, de lui donner une vision d'ensemble, une compréhension des actes professionnels et de leurs conséquences.

La stagiaire fait partie de l'équipe éducative. Il est important qu'elle se positionne car souvent les pensionnaires essaient de se lier avec elle. Un maintien de distance professionnelle est indispensable bien que des fois difficile pour la stagiaire étant donné qu'elle a à peu près le même âge que certaines pensionnaires.

Après avoir fait connaissance avec le concept de la maison, le déroulement de la journée, les règles éducatives, le personnel et les pensionnaires, l'équipe confie certaines tâches aux stagiaires. Bien entendu, les futures professionnelles ne peuvent pas assurer toutes les missions par manque d'expérience et de connaissance du secteur (responsabilité), mais elles peuvent pourtant exécuter beaucoup d'activités importantes de la vie quotidienne:

- Elles ont accès aux dossiers des pensionnaires,
- Elles participent à la réunion hebdomadaire des filles,
- Elles réalisent des activités pédagogiques et ludiques,
- Elles participent aux rendez-vous avec les parents (si la situation le permet),
- Elles accompagnent les pensionnaires aux rendez-vous (médicaux, administratifs...),
- Elles donnent une aide aux devoirs scolaires,
- Elles rapportent leurs observations dans le cahier de communication du personnel,
- Elles interviennent selon leurs capacités et le cadre fixé.

Pendant les réunions du personnel, la patronne de stage demande régulièrement un feedback sur la stagiaire à ses collègues pour l'évaluation écrite.

Dans le but d'atteindre une expérience enrichissante pour la stagiaire et pour les pensionnaires, nous n'acceptons que des demandes de stage d'au moins 4 semaines. Des durées plus courtes ne permettent pas de réaliser des projets bénéfiques. La langue luxembourgeoise constitue aussi une condition pour effectuer un stage au du Meederchershaus. Il va de soi que les stagiaires sont obligées de respecter le secret professionnel.

3. LE TRAVAIL AVEC LES PARENTS

Placée en institution, la pensionnaire continue à être l'enfant de sa famille d'origine ; ses parents ont besoin de soutien pour pouvoir continuer à rester parents au-delà de la décision de placement. Le but du Meederchershaus est avant tout de protéger, d'accueillir et d'accompagner des adolescentes en difficulté. C'est l'intérêt de ces jeunes qui prime avant tout.

Une collaboratrice assure le travail avec les familles des pensionnaires dans le cadre de « Interface Familles ». Ce travail prend de plus en plus d'ampleur, même si une réintégration familiale de la fille n'est pas envisagée.

Le volet est indispensable dans le travail avec les jeunes vu que beaucoup de parents sont débordés par l'éducation de leur(s) enfant(s) et ne sont pas capables d'assurer leur rôle de parent/d'adulte. Ces parents risquent souvent de se déresponsabiliser davantage ou de passer à des actes violents envers leur(s) enfant(s).

Les objectifs du travail avec les parents sont :

- se positionner contre toute forme de violence à l'égard de leur(s) enfant(s),
- être à l'écoute de leurs questions et doléances, écouter leur « son de cloche »,
- rassembler des informations pour pouvoir retracer le curriculum familial,
- motiver les parents à venir en aide à leur fille et établir avec eux (dans la mesure du possible) des plans d'éducation et de comportement,
- accentuer ce qui fonctionne bien dans la famille,
- fortifier les liens affectifs,

- donner à la fille la possibilité d'expliquer son mal-être en présence des parents et d'une collaboratrice du Meederchershaus,
- préparer (dans la mesure du possible et en respectant les désirs et besoins de la fille) des visites à domicile ou une réintégration familiale,
- assurer le suivi social.

4. LE TRAVAIL AVEC LE SECTEUR SOCIAL



Vu l'intensité de la prise en charge de nos pensionnaires, il va de soi que les collaboratrices s'échangent avec d'autres professionnel(le)s du domaine socio-éducatif et de l'enseignement.

Partenaires :	Objectifs :
Autres services de « Femmes en Détresse » asbl	Préparer diverses manifestations Assurer une même ligne de conduite suivant les statuts du gestionnaire
Service « Oxygène » (FED asbl)	Préparer l'admission au « Meederchershaus » d'une fille en consultation au « Oxygène »
Service « SAVVD » et « SAVVD-SPSY-ea » (FED asbl)	Collaboration dans le cadre d'une expulsion (SAVVD) Consultations des pensionnaires traumatisées
Tribunal de la Jeunesse	Demande pour l'obtention d'une mesure de garde respectivement pour un transfert d'une pensionnaire Elaboration de projets à court et moyen terme pour une pensionnaire
SCAS	Echanges d'informations Collaboration en vue d'une admission ou lors d'un séjour
Etablissements scolaires (régent(e)s, SPOS, direction)	Information sur l'admission d'une nouvelle pensionnaire Concertation en cas de besoin
ONE	Information sur l'admission et le départ d'une pensionnaire Envoi d'un rapport sur la situation dans le cadre de la demande d'accueil institutionnel
Centres d'accueil	Admission de nos pensionnaires si pas de retour en famille possible
Services psycho-sociaux	Echanges d'informations Accompagnement de nos pensionnaires

5. FORMATION CONTINUE



Les collaboratrices du Meederchershaus ont participé aux formations suivantes :

- Formation à l'intervention en cas de crise suicidaire,
- Identification et prise en charge des victimes de la traite,
- Selbst-, Stress- und Zeitmanagement,
- Schlüsselsituationen in der sozialen Arbeit,
- Zusammenarbeit gestalten – Schwerpunktthema Depression.

REFLEXIONS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Un volet qui prend de plus en plus d'ampleur est le **volet éducatif** proprement dit. Une grande partie du temps de travail est requise pour éduquer et donner une base élémentaire aux jeunes.

L'équipe au A.U.S.C.P.A. rencontre de plus en plus d'adolescentes qui n'ont jamais eu de cadre, à qui aucune limite n'a jamais été imposée au foyer familial. Devenues pubères, ces jeunes essaient évidemment d'aller encore plus loin, ne s'adaptent pas en société (école, travail)...

Les agents éducatifs observent également un dysfonctionnement dans beaucoup de familles dans le sens que l'enfant vit une forme de violence familiale (verbale, psychique, même physique) et que parallèlement les parents lui accordent beaucoup de libertés (sorties) et des avantages matériels (argent de poche démesuré...). Durant une longue période, ces jeunes acceptent, s'arrangent, ne veulent pas renoncer aux avantages (sorties, argent...) jusqu'à ce que la situation arrive à un point tel que la jeune fille éprouve le besoin de quitter le foyer familial, respectivement que les parents sont débordés à tel point qu'ils demandent un éloignement (temporaire).

L'équipe éducative est également confrontée de plus en plus souvent à des situations de regroupement familial : des parents / un parent qui fait venir sa fille de son pays d'origine au Luxembourg. Or le fait que les parents / le parent et la fille n'avaient souvent pas (beaucoup) de contact et que les liens émotionnels sont quasi inexistantes crée bon nombre de conflits et de tensions dans la cellule familiale. Ceci surtout si un beau-père respectivement une belle-mère et des enfants communs font encore partie du ménage.

Un de nos objectifs est de réaliser que les adolescentes puissent se développer en adultes responsables et sains de corps et d'esprit. Ceci demande une collaboration étroite entre la jeune, ses parents (respectivement les détenteurs de l'autorité parentale) et l'agent éducatif surtout vu que de plus en plus de jeunes et leurs parents désirent une réintégration familiale dans des conditions optimales.

Dans cette optique le « Meederchershaus » veut élargir son service « Interface Familles » qui se compose actuellement d'un seul agent éducatif à mi-temps.

Si l'on tient compte du fait que l'institution héberge 10 pensionnaires, on peut bien s'imaginer l'ampleur du travail. D'autant plus que bon nombre des parents sont séparés et qu'il y a par conséquent le double de rendez-vous à assurer pour une même pensionnaire.

Les échanges entre les parents et leur fille permettent d'éclaircir la situation familiale et de formuler des projets d'avenir.

L'expansion du service « Interface Familles » permettrait de mieux préparer la réintégration familiale incluant les conditions à respecter par chacun et par chacune. Même si une réintégration n'est pas possible à court et à moyen terme, de tels entretiens permettent de garder et de renouer le contact entre filles et parents.

Or, il serait avantageux de voir la famille dans son milieu quotidien pour mieux pouvoir détecter des situations qui sont à l'origine des conflits afin de pouvoir la guider au mieux. Bon nombre de nos familles nécessitent une prise en charge plus intense (élaboration d'un projet, vérifications des conditions du suivi, soutien émotionnel, soutien pour les démarches administratives...).

Avec un accompagnement plus prononcé dans le milieu familial, l'aide serait mieux appropriée aux besoins des concernés, la « réussite » serait d'autant plus grande et un retour en institution, respectivement un placement de la fratrie pourrait être évité au maximum.

Ceci sont les expériences et les réflexions qui nous ont amenées à donner davantage d'importance au travail avec les parents.



OXYGÈNE

Service d'information pour filles



2, rue du Fort Wallis
L-2714 Luxembourg
Tél. : 49 41 49
E-Mail : infofilles@pt.lu

BUREAU D'INFORMATION OXYGÈNE

Au bureau d'information « Oxygène », l'équipe éducative est à l'écoute des filles :

- qui sont victimes de violence familiale (physique, psychique et/ou sexuelle),
- qui demandent de l'aide ou un conseil dans un autre domaine de vie,
- une orientation vers d'autres services).

Le service offre :

- des entretiens individuels,
- un soutien dans les démarches administratives,
- une aide à la recherche d'un logement encadré,
- la préparation des démarches pour une éventuelle admission au foyer Meederchershaus.

En outre, le service « Oxygène » offre des ateliers de prévention et de sensibilisation sur la violence et l'abus sexuel dans les établissements scolaires du régime post-primaire.

1. LE GROUPE CIBLE DU SERVICE OXYGÈNE

- Les filles et jeunes femmes qui sont dans une situation de crise,
- Les filles et jeunes femmes qui sont victimes de violence psychique, physique et/ou sexuelle,
- Toutes les personnes de confiance de la fille (la famille, les connaissances, ...),
- Les professionnel(le)s du domaine psychosocial.

2. LE SERVICE DE CONSULTATION

Une collaboratrice à raison de 20 heures par semaine et une éducatrice en formation, embauchée par l'asbl Femmes en Détresse à raison de 20 heures par semaine ont assuré les permanences au bureau d'information « Oxygène ».

Les consultations au bureau d'information ont lieu sur rendez-vous sous le numéro **49 41 49**.

Durant l'année 2015 :

- 53 filles en détresse ou cherchant conseil se sont présentées au bureau d'information,
- au total 71 rendez-vous ont eu lieu,
- 30 ateliers d'information, de sensibilisation et de prévention ont été organisés dans les établissements scolaires. Au total, 258 filles et 281 garçons ont profité de ces ateliers.

	2012	2013	2014	2015
Nombre de rendez-vous	99	92	98	71
Nombre de filles aux rendez-vous	66	52	68	53

Les divergences du nombre d'entretiens d'une année à l'autre proviennent :

- Du fait que le service Oxygène avait à disposition un poste supplémentaire CDD à raison de 16 heures par semaine du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2015, dont le service ne disposait pas pendant la période du 1^{er} avril au 15 septembre 2015. A partir du 15 septembre 2015, une nouvelle collaboratrice a été engagée à raison de 20 heures par semaine. Le 2^{ième} poste n'est pas un poste conventionné, il était financé pour les deux périodes par Femmes en détresse a.s.b.l. Il n'est qu'à durée déterminée et la nouvelle collaboratrice ne pouvait pas assurer seule les entretiens pendant son temps de préavis, ce qui explique le nombre décroissant d'entretiens.
- Depuis l'ouverture du Péitrusshaus, refuge pour mineur(e)s en situation de détresse, le nombre d'entretiens avec les mineures a nettement baissé.
- Il en est de même pour l'ONE. Bon nombre de jeunes filles et jeunes adultes en détresse s'adressent directement à l'ONE pour trouver de l'aide. Tout de même, la quantité de travail a augmenté vu que la plupart des demandes logement encadré passent par l'ONE et nécessitent un investissement de temps considérable de la part des agents éducatifs.

Nationalités des filles	Nombre de filles
Luxembourgeoise	27
Portugaise	8
Cap Verdienne	3
Belge	3
Brésilienne	3
Italienne	2
Guinéenne	2
Serbe	2
Afghane	1
Gambienne	1
Bosniaque	1
Mexicaine	1
Néerlandaise	1
albanaise	1
Française	1
Total	57

4 filles ont la double nationalité.

Âge des filles	Nombre de filles
13 ans	2
14 ans	1
16 ans	6
17 ans	4
18 ans	5
19 ans	13
20 ans	7
21 ans	7
22 ans	3
23 ans	3
24 ans	1

Ecole ou travail	Nombre de filles
Lycée Technique, régime modulaire	1
Lycée Technique, régime professionnel	4
Lycée Technique, régime PS	1
Lycée Technique, TE	11
LTPS, classe d'infirmière	2
LTPS, auxiliaire de vie	1
LTPS, classe d'aide-soignante	1
Cours du soir	2
Classe IPDM	1
Apprentissage vente	2
Waldorfschule	1
Lycée classique	3
Ecole fondamentale	1
CNFPC	1
Ecole Grand'Jean	2
Institut technique Lenoir Arlon, ITELA	2
Institut Notre Dame Arlon, INDA	3
SNJ, bénévolat	2
Rien	12

Formes de violence	Nombre de filles
Violence physique	29
Violence psychique	40
Violence sexuelle	8
Violence économique	5
Délaissement	2
Aucune violence ou inconnue	7

	2012	2013	2014	2015
Appels téléphoniques	349	442	590	401

3. APPELS TELEPHONIQUES 2015

Mois	Filles en détresse	Parents	SPOS	Professionnel(le)s	Administration	Logement encadré	Div.	Inconnu	Total
Janv.	10		6	16	2	7	3	1	45
Fév.	19	1	2	16	3	8	3	1	53
Mars	8		9	20		9	4	2	52
Avril	3		3	5		3			14
Mai	1		2	5	1	5			14
Juin	3	2	1	11		4	2		23
Juil.	15			13	1	3	2	1	35
Août	4			13	1			2	20
Sept.	5			19	3	1	3		31
Oct.	9	1		18	1	3	2		34
Nov.	10			15	2	3	4		34
Déc.	14		2	16	1	5	7	1	46
Total	101	4	25	167	15	51	30	8	401

Vu que le bureau Oxygène était occupé seulement à mi-temps pendant la période du 1^{er} avril au 15 septembre 2015 et qu'il n'était pas du tout occupé pendant les périodes de congé et de maladie, il est évident que les appels téléphoniques sont en forte régression comparé à 2014. En 2014, on avait 590 appels.

4. LOGEMENTS ENCADRES

Depuis le mois d'avril 2012, le Service Oxygène assure l'encadrement de trois jeunes femmes dans un appartement géré par Femmes en Détresse. Les jeunes adultes qui ont actuellement l'âge de 18, 23 et 24 ans sont issues de situations familiales conflictuelles ou de détresse.

Les trois jeunes femmes sont scolarisées.

Du point de vue financier, maturité, autonomie et stabilité, les filles ne sont pas encore prêtes à vivre indépendamment. Notre but est de les soutenir et de les stabiliser en élaborant un projet pédagogique, à savoir :

- L'établissement d'un projet de vie,
- L'organisation de la vie quotidienne et l'amélioration des capacités d'autonomie,

- L'accompagnement psycho-social,
- L'aide dans leurs démarches administratives,
- L'incitation au respect du règlement d'ordre intérieur.

5. LES ATELIERS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE PREVENTION

Le service Oxygène offre des ateliers de prévention et de sensibilisation sur la violence et l'abus sexuel dans les établissements scolaires du régime primaire et post-primaire.

Notre service a offert 30 ateliers de prévention et de sensibilisation dans les établissements scolaires. Au total 258 filles et 281 garçons ont profité de ces ateliers. Au cours de l'année, nous avons retravaillé et adapté notre présentation power point en l'illustrant davantage et en ajoutant des éléments nouveaux.

Année	2012	2013	2014	2015
Nombre d'ateliers	30	19	43	30
Filles	216	198	365	258
Garçons	222	117	327	281

Le nombre d'ateliers offerts dans les différentes institutions scolaires a considérablement baissé par rapport à l'année 2014. Ceci est dû au fait que les ateliers ont été offerts par les deux professionnelles du Service Oxygène en 2014, ce qui n'était pas le cas en 2015.

6. LES ACTIVITES

Depuis 2011, notre service se réunit deux fois par an avec les différent(e)s intervenant(e)s dans les écoles en matière d'éducation affective et sexuelle. Ces réunions sont organisées par l'équipe ESA (groupe d'éducation affective et sexuelle) du Planning Familial. Un autre groupe de travail au sein du Planning Familial, Groupe ESA est intitulé « jeunes mamans ». Notre service se réunit deux fois par an avec les différents acteurs travaillant avec les mineures/jeunes adultes qui tombent enceintes et qui ont besoin du soutien de notre service.

7. PERSPECTIVES D'AVENIR

Le travail au Service Oxygène a beaucoup changé au niveau des entretiens que nous avons avec les mineures et les jeunes adultes. Depuis l'ouverture du « Péitrusshaus », refuge pour mineur(e)s en situation de détresse, le nombre d'entretiens avec les mineures a nettement baissé. Tout de même, en 2015, nous avons rédigé 5 rapports que nous avons adressés au Tribunal de la Jeunesse en vue d'une prise de mesure de garde provisoire.

Par contre, le nombre de jeunes adultes voulant quitter leur domicile familial pour être intégrées dans une structure de logement encadré a considérablement augmenté.

Dans ce contexte, par notre collaboration avec l'Office National de l'Enfance (ONE), les agents éducatifs figurent comme intermédiaire entre les adultes et les différentes structures offrant un logement encadré ; ceci requiert un investissement de temps considérable de notre part. Le rôle du service Oxygène est de rédiger un rapport pour l'ONE (Formulaire FG1) et de soutenir les jeunes adultes en leur expliquant comment formuler un projet d'autonomisation (FG8) requis par l'ONE. Au cours de l'année 2015, le service Oxygène a répondu à la demande de 22 jeunes adultes cherchant à être accueillies dans une structure de logement encadré.

SKKD

Service Krank Kanner Doheem



95, rue de Bonnevoie
L-1260 Luxembourg
Tél.: 48 07 79
Fax: 48 07 79 - 77
E-Mail: krankkanner@pt.lu

SERVICE KRANK KANNER DOHEEM

Le service „Krank Kanner Doheem“ (SKKD) s’adresse aux parents, dont les enfants sont malades et ne peuvent pas fréquenter une crèche, un foyer du jour, une maison relais ou les cours de leur école.

L’enfant malade est pris en charge à son domicile, dans son environnement habituel pendant que les parents peuvent se rendre à leur lieu de travail. Les prestations du SKKD permettent aux parents exerçant une activité professionnelle de combiner leurs devoirs familiaux et professionnels, indépendamment de leur situation économique.

OBJECTIFS ET DEVOIRS :

Tous ce qui est nécessaire pour assurer la garde de l’enfant malade à son domicile fait partie des tâches des collaboratrices du SKKD. Sont exclus cependant les soins spécifiques dans les domaines médical et paramédical qui sont assurés par d’autres groupes professionnels.

Nos collaboratrices suivent toutefois les ordonnances médicales et tâchent de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins des enfants ainsi qu’aux idées des parents. Une partie très importante de leur travail consiste à occuper l’enfant tout en respectant ses intérêts.

Comme l’état de santé d’un enfant malade peut se dégrader d’un instant à l’autre, il est impératif que nos collaboratrices soient à même de prendre elles-mêmes très vite les décisions qui s’imposent. Il ne faut pas oublier en effet que la gardienne se retrouve seule auprès d’un enfant malade et qu’elle a pendant le temps de sa présence une grande responsabilité.

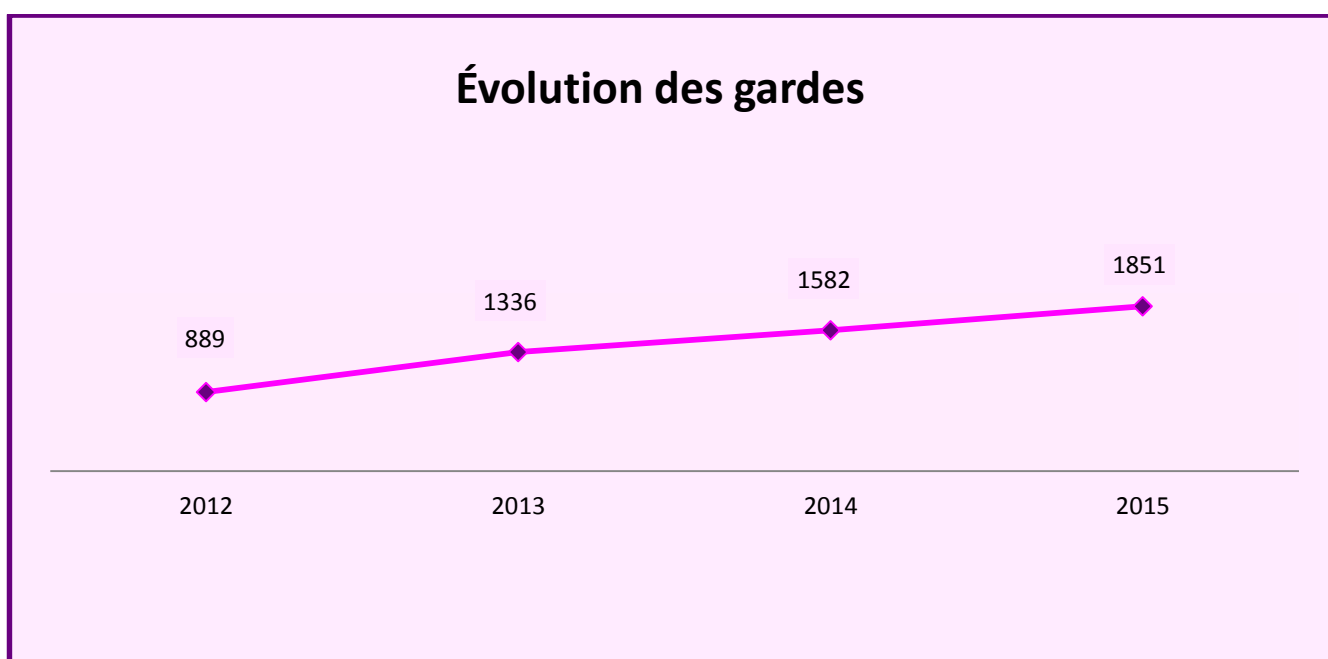
Ce n’est pas simple pour beaucoup de parents de devoir confier leur enfant malade à une personne étrangère seule à leur domicile. Ainsi il est d’une importance capitale pour chaque collaboratrice travaillant auprès du SKKD de contribuer à la mise en place d’une excellente base de confiance entre notre service et ses clients. Dans ce contexte nos gardiennes doivent être fiables, compétentes, professionnelles, sensibles et avoir une certaine flexibilité pour pouvoir mener à bien leur travail journalier.

Comme le SKKD existe depuis 1988, il peut se prévaloir d’une expérience de plus de 25 ans.

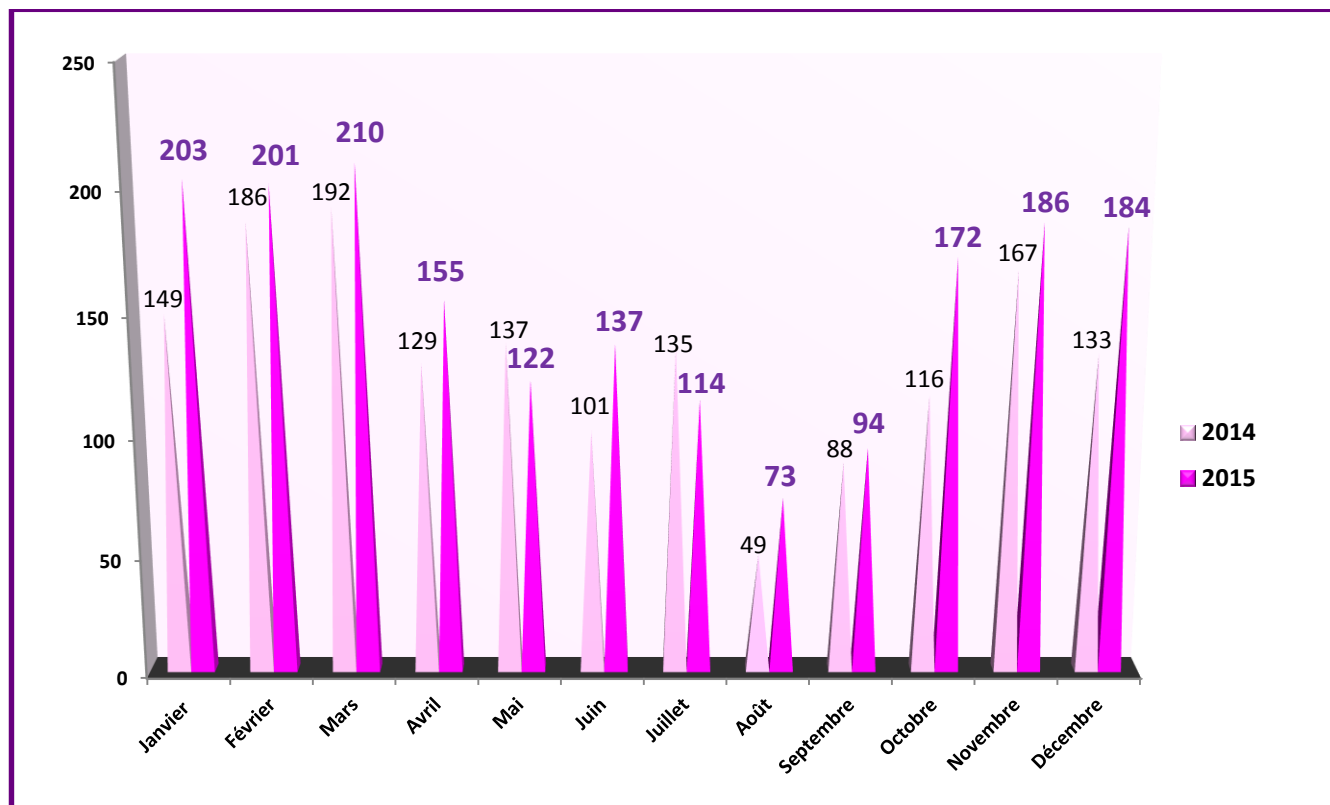
1. STATISTIQUES 2015

	2012	2013	2014	2015	par rapport à 2014
Nombre de gardes	889	1 336	1 582	1851	+14,53%
Nombre de gardes pour 1 enfant			1 460	1704	
Nombre de gardes pour 2 enfants			111	145	
Nombre de gardes pour 3 enfants			6	2	
Durée des gardes par jour					
4-6 heures			554	540	
6-8 heures			292	371	
8-9 heures			736	940	
Heures de travail dans les familles	13 540	12 372	11 157	11984	+7%
(heures de disponibilité et de trajet inclus)					
Nombre de familles encadrées par le service	428	449	408	435	+6,20%
Première prise en charge	209	241	238	218	
(39,6 % des familles encadrées en 2015)					
Demandes refusées par le service	417	159	159	202	+31,30%
Annulations par les parents			60	102	+41,20%

Depuis 2012, le nombre annuel de gardes a constamment augmenté.

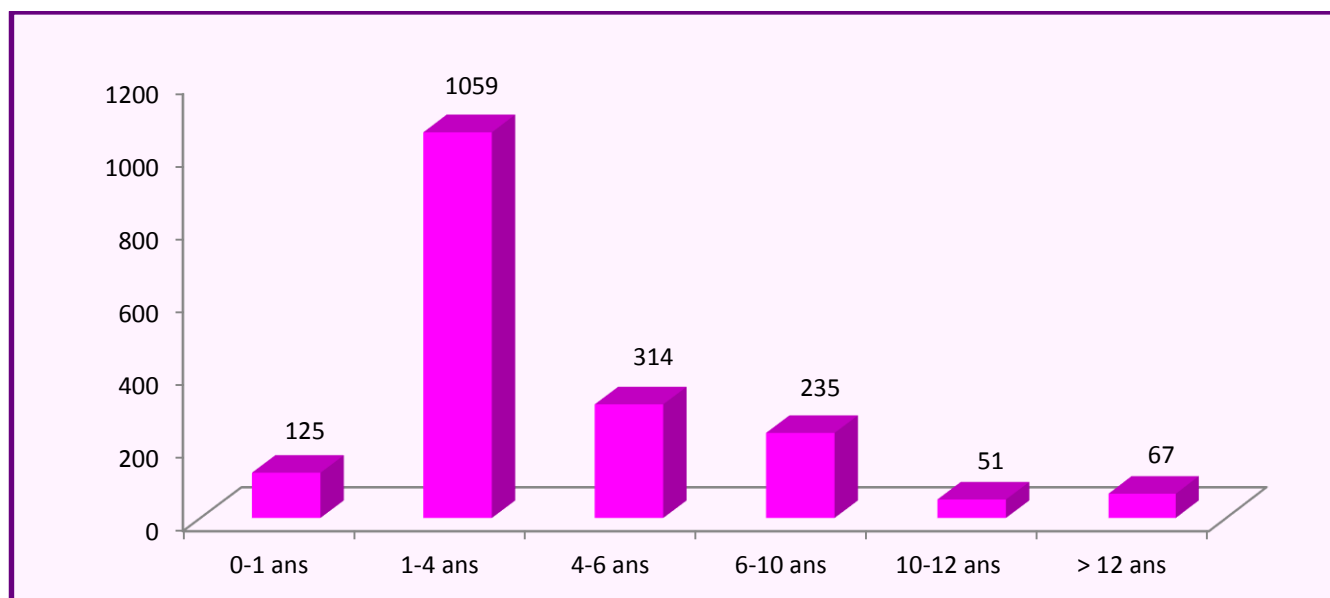


2. GARDES RÉPARTIES SUR LES MOIS



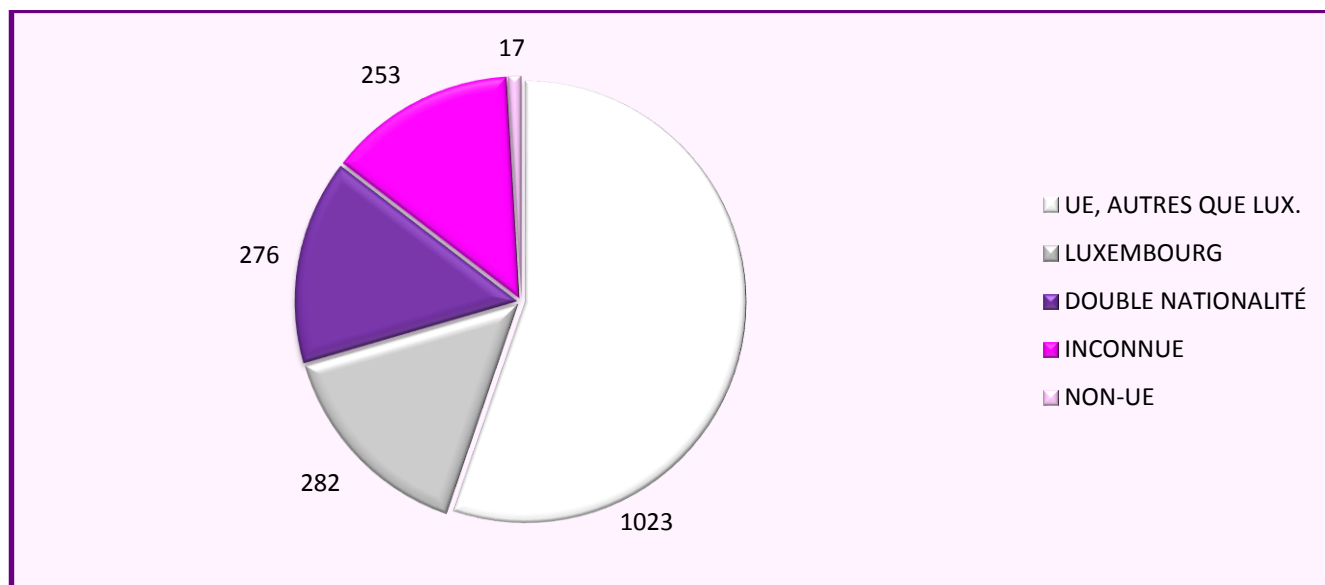
Pendant les mois de janvier, février et mars nos gardiennes sont le plus sollicitées.

3. AGE DES ENFANTS



Les gardes pour des enfants âgés d'un an à 4 ans sont le plus demandées.

4. NATIONALITÉ DES ENFANTS

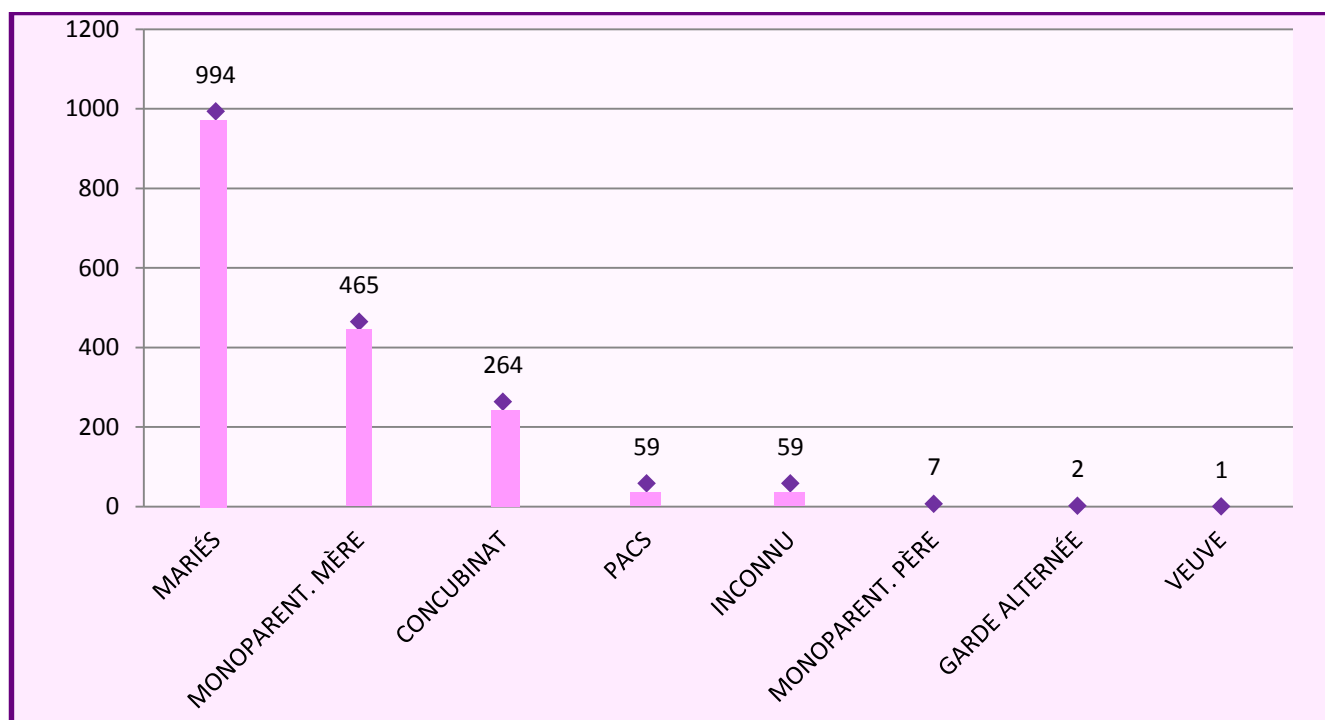


La nationalité française est la plus fréquente parmi les états-membres de l'Union Européenne.

Langues parlées durant les gardes :

Français	Luxembourgeois	Allemand	Anglais
1396	317	98	40

5. STATUT MATRIMONIAL



Le nombre de gardes pour familles monoparentales a augmenté de 18,8% en 2015. Nous avons effectué 7 gardes auprès de 2 pères monoparentaux et 465 gardes auprès de 65 mères monoparentales.

6. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES GARDES

CANTON	TOTAL	
	2014	2015
Capellen	163	177
Clervaux	7	8
Diekirch	51	40
Echternach	7	4
Esch/Alzette	171	201
Grevenmacher	80	101
Luxembourg	978	1232
Mersch	41	17
Rédange	26	17
Remich	28	32
Vianden	21	9
Wiltz	9	13
Total:	1582	1851



La plus grande partie des gardes se situe dans les régions du centre et du sud du pays.

7. RELATIONS PUBLIQUES

- Le Service Krank Kanner est visible sur le site internet de Femmes en Détresse www.fed.lu. L'inscription au service peut se faire en ligne à partir de ce site.
- Des fiches d'inscription et d'information sont distribuées régulièrement auprès des médecins généralistes, médecins pédiatres, hôpitaux pédiatriques, pharmacies, crèches et maisons relais sur l'ensemble du territoire national.
- Des affiches publicitaires sont distribuées sur les mêmes sites.
- Diverses séances d'information, destinées à faire connaître le SKKD, ont lieu régulièrement dans les crèches, maisons relais et auprès des commissions à l'égalité des chances des communes.

- Une présence régulière est assurée dans les médias (journaux et radios).
- Le logo SKKD apparaît régulièrement au Luxemburger Wort sous la rubrique « Lückenfüller ».

8. FORMATIONS

En travaillant toujours seules avec des enfants malades dans leurs domicile, les collaboratrices du « Service Krank Kanner Doheem » ont une très grande responsabilité.

Il leur faut un bagage important de connaissances en ce qui concerne les maladies d'enfants, ainsi que les nouvelles méthodes thérapeutiques.

L'évolution de la société, la diversité culturelle des clients et l'arrivée des nouvelles techniques de soins exigent régulièrement une remise à jour des connaissances.

Le rafraîchissement des savoirs et le renouvellement régulier des compétences s'imposent.

La formation continue est un outil très important pour approfondir les compétences des collaboratrices dans la réalisation des tâches.

Des formations internes, spécialement adaptées au sujet « travail de garde d'enfants malades à domicile » sont organisées par le « Service Krank Kanner Doheem » en période d'été.

Formations internes organisées par le service	
21.09.2015	Education sexuelle chez les enfants Planning familial - Madame Nadine Vinandy, Monsieur Simon Görgen
05.10.2015	Education sexuelle chez les enfants Planning familial - Madame Nadine Vinandy, Monsieur Simon Görgen
09.10.2015	Supervision – Gewaltfreie Kommunikation
29.10.2015	Supervision – Gewaltfreie Kommunikation
Formations individuelles organisées par des services externes	
31.03.2015	FC 1519 Körpersprache bei Kindern kompetent einsetzen
23 + 24.04.2015	Professionnelle Öffentlichkeitsarbeit für ONG's
13.10.2015	Allergien – Symptome Diagnose und Ursachen

Une fois par mois a lieu une réunion à laquelle toutes les collaboratrices du SKKD ont la possibilité de participer et de se rencontrer. Étant donné qu'elles doivent travailler seules, il est d'une très grande importance pour ces femmes de se rencontrer régulièrement pour avoir un échange d'idées et pour renforcer l'esprit d'équipe.



9. PARTENARIATS

Fondatioun Kriibskrank Kanner

Le Service Krank Kanner Doheem s'est concerté avec la « Fondatioun Kriibskrank Kanner » pour effectuer des gardes auprès des enfants atteints d'un cancer en rémission, dont le système immunitaire n'est pas encore assez fort pour pouvoir fréquenter la crèche ou bien l'école.

Pour l'organisation de ces gardes une première entrevue est organisée entre les responsables de la fondation, les parents et la responsable du Service Krank Kanner Doheem.

Le but de ces entrevues est d'établir un plan de garde pour pouvoir garantir à l'enfant de se rétablir dans les meilleures conditions et aux parents de poursuivre leur activité professionnelle.

Durant la période des gardes, un échange d'information se fait régulièrement entre les responsables des deux services.

En 2015 le Service Krank Kanner Doheem a assuré 52 gardes de 6 heures par jour deux fois par semaine auprès d'un petit client de la Fondatioun Kriibskrank Kanner.

Kannerhaus de Femmes en Détresse :

Pendant la période d'été quelques gardiennes font des remplacements de congés au Kannerhaus.

Un plan de travail est établi en collaboration avec la responsable du Kannerhaus selon les besoins et les disponibilités des deux services. De cette manière nos gardiennes peuvent compenser les heures de travail qui leur font défaut pendant la période estivale où les demandes de la part des parents sont en nette régression. Quant au « Kannerhaus », il peut profiter de ces remplacements pour compenser p. ex. les départs en congés etc.

Service Naxi de Femmes en Détresse

Les statistiques montrent qu'en période hivernale le SKKD a besoin d'un plus grand nombre de gardiennes. Ce besoin en personnel supplémentaire est réalisé par des „contrats-hiver“ à durée déterminée. Afin de disposer de gardiennes compétentes en la matière, le SKKD collabore avec le « Service Naxi » qui offre une formation de personnes pour des « Gardes d'enfants ». Étant donné que ces gardiennes disposent des compétences requises, elles peuvent recevoir des contrats de travail à durée déterminée auprès de notre service et acquérir ainsi de l'expérience p. ex. pour leur « curriculum vitae ».

En 2015 trois femmes ont ainsi été engagées pour respectivement 3 et 6 mois.

Autres services

Services de Femmes en Détresse :

Le Service Krank Kanner Doheem est en étroite collaboration avec tous les services de Femmes en Détresse et la direction pour échanger les informations et pour la promotion du service.

Participation aux réunions de concertation et de coordination mensuelles avec tous les services de Femmes en Détresse asbl.

Crèches, Commissions à l'Égalité des Chances des communes, Hôpitaux pédiatriques, Maisons relais :

- Distributions du matériel publicitaire.
- Soirées d'information sur le fonctionnement du SKKD.

10. CONCLUSION

Les points suivants apparaissent clairement dans les statistiques des dernières années:

- **Grand nombre de demandes de renseignements par téléphone** quant au fonctionnement du service.
- **Le nombre des gardes a augmenté de 14,53% par rapport à 2014.**

Si d'un côté les efforts visant à faire connaître d'avantage le « Service Krank Kanner Doheem » auprès d'un large public intéressé et concerné ont porté leurs fruits (demandes de renseignements, augmentation du nombre des gardes, nouvelles inscriptions), il faut noter que ceci n'a été possible qu'en ayant recours à des heures supplémentaires réalisées par les gardiennes qui ont dû prester 1329 heures supplémentaires, soit 11% du total des heures de garde.

- **Le nombre des gardes auprès des familles monoparentales a augmenté de 18,8% en 2015.**

Notons que nous avons compté 2 pères sur 472 familles monoparentales concernées.

- **Le nombre des annulations de gardes de la part des parents a augmenté.**

Certains parents ont réservé des gardes trop longtemps en avance, alors que l'évolution de l'état de santé de leur enfant n'a plus rendu nécessaire une intervention de la part de notre service. Il s'en est suivi une annulation à brève échéance des gardes demandées.

Afin de résoudre ce problème et de stabiliser le nombre des annulations de la part des parents, les gardes ne s'organisent plus sur plusieurs journées mais doivent être redemandées de nouveau tous les jours au plus tôt au cours de l'après-midi du jour précédant la garde.

- **Bon nombre d'inscriptions nouvelles.**

Depuis le mois de septembre 2015, les parents peuvent s'inscrire en ligne sur le site internet de FED par le biais d'une fiche d'inscription du SKKD. Ils sont ainsi enregistrés automatiquement dans notre logiciel de gestion, ce qui constitue un gain de temps tant pour les parents que pour l'administration du SKKD. On peut constater une grande appréciation de cette possibilité du côté des parents. De cette manière nous avons pu noter 152 nouvelles inscriptions entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2015.

- **À partir du mois de mars 2015, notre répondeur téléphonique a été remplacé pendant les après-midis par une personne.** Ceci permet à notre service de répondre directement aux questions des parents et d'organiser les gardes d'enfants dans les plus courts délais. 42,3% des parents contactent le SKKD au cours de la matinée, 40% au cours de l'après-midi et 17,70% profitent encore du service „répondeur“ pendant la nuit. La possibilité de pouvoir organiser les gardes déjà la veille présente non seulement un avantage pour les parents, mais permet aussi à nos gardiennes une meilleure organisation de leur mission.

11. Remerciements

- En 2015 de nombreuses communes du Grand-Duché ont soutenu le Service Krank Kanner par des dons généreux.
- Le « Rotary Club Echternach et Moselle » a financé la mise à disposition de 14 GPS « Garmin Nüvi 2699 » aux gardiennes.
- Le don du club des « Soroptimistes Echternach » nous a permis d'acquérir du matériel de bricolage et de jeu, qui est utilisé par les gardiennes durant les gardes.

Tous ces gestes généreux ont permis aux gardiennes d'améliorer l'organisation des gardes pour que tout se passe dans les meilleures conditions pour les petits patients.



KANNERHAUS

Garderie interne pour enfants



76, rue de Strasbourg
L-2560 Luxembourg
Tél. : 40 08 83
Fax: 27 12 59 16
E-mail: kannerhaus@pt.lu

KANNERHAUS

Die Kinder stehen im Kannerhaus an erster Stelle!

Das Kannerhaus ist eine interne Kindertagesstätte von „Femmes en Détresse“.

Es werden Kinder im Alter von 0-12 Jahren betreut. Aufgrund des Altersunterschieds gestalten sich die Aktivitäten sehr unterschiedlich.

In erster Linie richtet sich die Betreuung an Eltern, die in Kontakt mit einer Dienststelle von „Femmes en Détresse“ stehen. Die Betreuung kann ganztags oder auch stundenweise erfolgen, sollte aber die Dauer von 6 Monaten nicht überschreiten.

Es gibt folgende Aufnahmekriterien:

- Kinder von Frauen, die im Frauenhaus von „Femmes en Détresse“ leben oder Eltern, die eine der internen Dienststellen nutzen.
- Priorität haben Kinder von Frauen aus dem Frauenhaus, welche einer Arbeit nachgehen oder entlastet werden sollen.
- Kinder von Frauen, welche einer Weiterbildung in einer der Dienststellen nachgehen.
- Kinder von Alleinerziehenden.
- Stundenweise Betreuung bei Notfällen, z.B. bei Wegweisung.
- Kinder von Eltern, die ein Beratungsgespräch in einer der Dienststellen von „Femmes en Détresse“ haben.
- Kinder von Berufstätigen ohne Betreuungsplatz, welche eine interne Dienststelle nutzen.
- Kinder von Eltern, vorwiegend Müttern, welche externe Beratungsstellen aufsuchen und sich in Notsituationen befinden.
- Externe Engpässe der Betreuungsstrukturen, wenn staatliche oder kommunale Einrichtungen eine Übergangslösung für Kinder brauchen.

STATISTIK

1. ANWESEHNEIT 2015

	eingeschriebene Kinder	voraussichtliche Anwesenheit in Tagen	tatsächliche Anwesenheit in Tagen	entschuldigte Abwesenheit in Tagen	unentschuldigte Abwesenheit in Tagen
TOTAL	62	1984	1356	614	14

Das „Kannerhaus“ ist von 07:30 bis 18:30 Uhr geöffnet.

Die 62 eingeschriebenen Kinder sind ganztags oder auch nur halbtags in das Kannerhaus gekommen.

Prozentuale Darstellung der Anwesenheit :
 68,35 % tatsächliche Anwesenheit
 30,95 % entschuldigte Abwesenheit
 0,71 % unentschuldigte Abwesenheit

Grafik der Anwesenheit

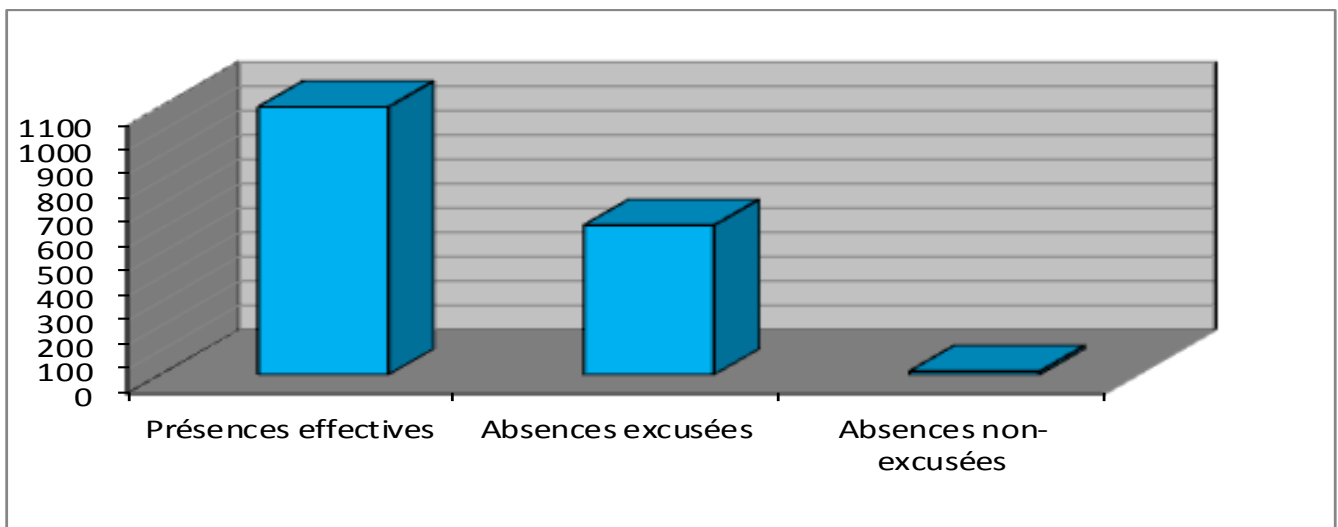


Tabelle der Anwesenheit in Tagen der letzten 5 Jahre

	2011		2012		2013		2014		2015	
		%		%		%		%		%
voraussichtliche Anwesenheit	1551		1423		696		2020		1984	
tatsächliche Anwesenheit	1042	67,18	1074	75,47	481	69,11	1143	56,58	1356	68,35

entschuldigte Abwesenheit	473	30,50	275	19,33	182	26,15	803	39,75	614	30,95
unentschuldigte Abwesenheit	43	2,77	74	5,20	32	4,60	74	3,66	14	0,71
eingeschriebene Kinder	67		52		59		50		62	

1.1 Einschreibungen der Kinder pro Dienststelle

Service	2011	2012	2013	2014	2015
Alupse Bébé	2	0	0	0	0
CFFM	8	14	13	8	4
Fraenhaus	8	9	8	6	20
andere Frauenhäuser	0	0	7	5	6
2e Phase	0	0	0	0	0
Kopplabunz	1	3	0	0	1
Naxi	5	8	4	5	4
R.I.A.M. / FED	0	0	0	0	0
SAVVD	5	7	10	12	15
PSYea	0	0	1	6	6
SKKD	1	0	0	0	0
Visavi	4	2	2	1	6
andere	33	9	14	7	11
Total	67	52	59	50	73

1.3 Alter der Kinder

Alter	2011	2012	2013	2014	2015
0	12	12	15	11	11
1	9	5	12	7	12
2	14	12	11	10	15
3	9	5	5	5	6
4	7	5	6	6	8
5	3	6	4	3	5
6	3	1	1	1	6
7	5	1	1	2	4
8	2	0	1	3	2
9	0	2	1	0	1
10	1	2	2	1	2
11	1	1	0	0	0
12	1	0	0	1	1
Total:	67	52	59	50	73

2015 sind 72,60 % der Kinder unter 4 Jahre alt.
Seit 2010 beträgt der Prozentsatz der Kinder von 0-4 Jahren 70%-83%.

1.4 Nationalitäten der Kinder

Nationalitäten	Anzahl	Prozent
Spanier	1	1%
Belgier	2	3%
Iraner	1	1%
Italiener	1	1%
Marokkaner	1	1%
Algerier	3	4%
Luxemburger	29	40%
Malteser	1	1%
Portugiesen	12	16%
Bosnier	1	1%
Franzosen	10	14%
Nigerianer	1	1%
Türken	1	1%
Polen	1	1%
Kosovo	3	4%
Australier	1	1%
Serben	2	3%
Russen	2	3%
Total	73	

2015 waren 40% der Kinder Luxemburger.

1.5 Nationalität der Eltern

Nationalitäten	Anzahl der Nationalitäten	Prozent
Franzosen	7	13%
Kosovo	2	4%
Brasilianer	2	4%

Türken	1	2%
Montenegro	1	2%
Kameruner	1	2%
Kapverden	1	2%
Simbabwe	1	2%
Luxemburger	12	23%
Marokkaner	2	4%
Algerier	1	2%
Bosnier	1	2%
Portugiesen	9	17%
Malteser	1	2%
Iraner	1	2%
Australier	1	2%
Ukrainer	1	2%
Belgier	1	2%
Polen	2	4%
Algerier	2	4%
Russen	1	2%
Nigerianer	1	2%
Serben	1	2%
Total	53	

2015 waren 23% der Eltern luxemburgischer Nationalität.

1.6 Alter der Frauen

Alter	Anzahl
16-20	0
21-30	15
31-40	33
41-50	5
Total	53

1.7 Gründe der Betreuung

	festе Einschrei- bung	Beratungs- gespräch	Weiterbil- dung	Aktivitäten Samstags	Andere	Total
2011	51	9	4	3	0	67
2012	20	22	1	0	9	52
2013	41	23	1	0	1	59
2014	27	15	8	0	0	50
2015	50	19	3	0	1	73

2. GRUNDSÄTZE

***„Wir sehen die Kinder als ganzheitliche Persönlichkeiten
mit all ihren Stärken und Schwächen“***

Das Kannerhaus möchte, dass die Kinder sich wohl fühlen und so viel Zuwendung, Geborgenheit und Sicherheit erhalten wie möglich. Das Kannerhaus ermöglicht den Kindern Rückzug aus dem Alltag, Raum zum Bewegen, Zeit für Ruhe und Entspannung und Schlaf in ruhiger Umgebung. Ebenso wichtig sind Regelmäßigkeiten, auch wenn sie noch so klein sind. Sie vermitteln jedem Kind das Gefühl von Geborgenheit und Halt. Auch sorgen sie für geordnete Strukturen im aufregenden Leben eines Kindes, das jeden Tag neue Erlebnisse verarbeiten muss und mit neuen Alltagssituationen konfrontiert wird.

Durch die familiäre Problematik, die die Kinder mitbringen, Traurigkeit, Sorgen der Mutter, Gewaltsituation in der Familie, Unausgeschlafenheit der Kinder und manchmal auch Vernachlässigung der Kinder, bedarf es besonderer Fürsorge, in ruhiger ausgeglichener Umgebung.

In der Gruppe werden selten mehr als 12 Kinder betreut. Je kleiner die Kinder sind, desto verlässlicher müssen ihre Bezugspersonen sein. Diese vermitteln ihnen Stabilität und Sicherheit durch eine hohe Beziehungsqualität.

Dies ist die Voraussetzung dafür, dass die Kinder eine vertrauensvolle Bindung aufbauen können.

Das Kannerhaus unterscheidet sich durch einige Besonderheiten. Dazu gehören die zeitliche Kurzbetreuung, die große Altersspanne von 0-12 Jahren, die spontane Betreuung, die geringe Anzahl und die Arbeit mit Benachteiligten. Unser Angebot richtet sich vor allem an Mütter, an Alleinerziehende die von FED betreut werden. Für sie ist das Kannerhaus Ansprechpartner, es entlastet die Mütter durch das Angebot der Betreuung ihrer Kinder.

Das Kannerhaus unterstützt die Mütter und Kinder bei der Integration in die Gesellschaft. Die Grundeinstellung der Mitarbeiter ist gekennzeichnet von einer hohen Toleranz gegenüber anderen Kulturen, anderen Religionen, anderen Gebräuchen und Denkweisen.

2.1 Förderung der Sprachentwicklung

„Sprache ist das Ergebnis von Bewegung und Handlung“

Die Kinder, die von uns betreut werden, haben Eltern mit verschiedenen Nationalitäten. Sie sprechen zuhause die Muttersprache ihrer Eltern und haben oft Probleme mit der luxemburgischen Sprache. Das Beherrschen der luxemburgischen Sprache ist jedoch die Voraussetzung für den Schulerfolg und eine gelungene Integration.

Wir wollen, dass die im Kannerhaus betreuten Kinder Luxemburgisch verstehen und sprechen können. Wir begleiten vieles was wir tun mit Sprache, passen uns aber auch den Bedürfnissen der Kinder an. Wir lassen die Kinder erzählen, bieten ihnen viele Sprachanlässe, schauen Bilderbücher an, machen Fingerspiele und singen mit ihnen.

Die Kinder sollen lernen, ihre Gefühle mit Sprache, Mimik und Gestik auszudrücken und die Gefühle anderer Kinder zu verstehen.

2.2 Förderung von Selbstständigkeit und Autonomie

Wir fördern die Selbstständigkeit der Kinder in allen Lebensbereichen. Bei den Kleinen fördern wir die motorische Entwicklung: sie lernen sitzen, stehen, laufen, Treppen steigen, ihre Hausschuhe an- und auszuziehen, alleine essen

und trinken. Die Großen lernen sprechen, sich selbst an- und auszuziehen, die eigene Körperhygiene selbstständig zu erledigen, miteinander zu spielen und Konflikte verbal auszutragen. Alle Kinder lernen aufzuräumen.

Mit zunehmendem Alter vergrößern die Kinder ihren Aktionskreis. Sie brauchen nicht mehr so intensiv den permanenten Kontakt zu ihren Bezugspersonen. Wir lassen den Kindern so viel Freiraum wie möglich und bieten ihnen unsere Hilfe an, wenn sie nötig ist. Wir vermitteln den Kindern die Fähigkeit „Nein“ zu sagen und auch ein „Nein“ von dem Anderen zu akzeptieren. Wir unterstützen ihre Entwicklung mit viel Lob und Ermutigung und sorgen dafür, dass sie Erfolgserlebnisse haben, indem wir ihnen kleine Aufgaben und Verantwortung übertragen.

„Hilf mir es selbst zu tun.“ (Maria Montessori)

2.3 Rituale

Rituale sind wiederkehrende geregelte Handlungsabläufe, die durch die zeitliche Struktur gekennzeichnet sind. Sie bieten Kindern Sicherheit und Orientierung. Rituale gliedern den Alltag und gehören zu den ersten Erfahrungen im Leben des Kindes. Rituale schaffen Vertrauen und vermitteln Geborgenheit.

Da die Kinder noch kein Zeitgefühl haben, brauchen sie die Orientierung an wiederkehrenden Schwerpunkten des Tages, gleiche Abläufe und feste Bezugspersonen. Dies gibt ihnen Sicherheit und bildet ihre emotionale Basis aus. Regelmäßige und wiederkehrende Handlungen bestimmen den täglichen Rhythmus, ermöglichen Stabilität und stärken das soziale Miteinander.

Rituale spielen im Kannerhaus eine zentrale Rolle, sie erleichtern den Übergang zwischen der Familie und unserer Einrichtung, z.B. beim Ankommen der Abschied von der Mutter. Regelmäßigkeiten vermitteln jedem Kind das Gefühl von Geborgenheit. Sie geben Halt und sorgen immer wieder für geordnete Strukturen im aufregenden Leben des Kindes. Jeden Tag müssen neue Erlebnisse verarbeitet und neue Alltagssituationen gemeistert werden.

3. AKTIVITÄTEN 2015

- Spielplatz
- Schwimmbad
- Wildgehege Galgenbiereg
- Märchenpark Bettembourg
- Picknick
- Spaziergänge an der Mosel, im Wald, Trimparcours
- Märchen
- Schueberfouer
- Weihnachtsmarkt
- « Kleeschenfeier »
- Wochenmarkt